

STUDIA ROMANICA
Universitatis Debreceniensis de Ludovico Kossuth
nominatae
Redigit *T. GORILOVICS*
SERIES LINGUISTICA
FASC. V.

SÁNDOR KISS — FRANCISKA SKUTTA
ANALYSE GRAMMATICALE
ANALYSE NARRATIVE

KOSSUTH LAJOS TUDOMÁNYEGYETEM, DEBRECEN
1987

ISBN 963 471 519 2

ISSN 0418 — 4572

87. 73321 Petőfi Nyomda, Kecskemét

Note liminaire

Les deux auteurs font partie d'une petite équipe, dont les membres — enseignants du Département de Français de l'Université Lajos-Kossuth — s'intéressent à l'histoire récente de différentes disciplines linguistiques et littéraires. Les études publiées dans le présent fascicule, qui résument une première étape de la recherche, sont consacrées à des domaines éloignés, certes, à première vue, mais qui ne manquent pas de révéler à l'examen des points de contact tant historiques que méthodologiques.

Les auteurs tiennent à remercier M. Tivadar Gorilovics, directeur du Département de Français et rédacteur des *Studia Romanica*, ainsi que M. Vilmos Bárdosi, maître-assistant à l'Université Loránd-Eötvös de Budapest, de leurs critiques bienveillantes et de leurs conseils précieux. Ils expriment également leur gratitude à M. Serge Andrieu, lecteur français à l'Université Lajos-Kossuth, dont les observations d'ordre stylistique leur ont été extrêmement utiles.

S. Kiss—F. Skutta

SÁNDOR KISS

LE TRAITEMENT DES FONCTIONS
DE LA PHRASE SIMPLE
DANS LA LINGUISTIQUE FRANÇAISE
ENTRE 1950 ET 1965

Introduction

Vaut-il la peine de tenter la description d'un état ancien de la science ? Un linguiste qui se consacre à l'étude synchronique de stades dépassés par l'évolution de la langue ne doute pas du sens de son entreprise: il sait qu'il découvrira l'une des formes particulières que peut prendre le langage humain, formes caractérisées par un équilibre interne spécifique dont les composantes ne se laissent dégager que soustraites provisoirement au temps où elles sont impliquées. Mais l'histoire des sciences, et, entre autres, celle de la linguistique, nous apparaît trop souvent comme une série d'échelons qui ne valent que dans la mesure où ils préparent l'échelon suivant. L'organisation „synchronique” du savoir linguistique à tel ou tel moment du passé, l'équilibre — si précaire soit-il — qui garantit la cohésion de ce savoir (et son caractère „dicible”), le dynamisme propre de la „synchronie”, qui se nourrit à la fois de la nature des problèmes et des forces de l'histoire conduisant sans cesse à les reformuler: voilà autant de questions qui, si elles ne nous échappent pas, mériteraient à la fois des réponses plus générales et des analyses plus minutieuses — une sorte de *state of the art* projeté à des époques plus ou moins anciennes.

C'est une telle description „synchronique” que nous tenterons dans les pages qui suivent: nous nous proposons d'examiner, à travers des manuels de grammaire et certains écrits de théorie linguistique, la manière dont les *fonctions de la phrase simple* sont présentées dans la linguistique française (ou plutôt „d'expression française”) entre 1950 et 1965. La limitation thématique que nous nous sommes imposée exclut, certes, nombre de problèmes et d'écoles qu'une monographie consacrée aux idées linguistiques essentielles de la période ne saurait ignorer; elle nous a permis, en revanche, de concentrer notre attention sur la conception syntaxique générale des différents auteurs et sur les méthodes d'analyse qui en découlent. Quant aux limites chronologiques, il serait vain d'en nier le caractère arbitraire, même si nous avons essayé d'atténuer celui-ci par un constant recours à la tradition antérieure dont se réclament — ou contre laquelle se révoltent — les chercheurs étudiés

eux-mêmes. Néanmoins, ces deux dates extrêmes semblent correspondre, sinon à des tournants, du moins à des événements qui modifient l'horizon d'ensemble de la recherche grammaticale en France. C'est en 1950 que la publication d'une série d'articles, recueillis sous le titre de *Grammaire et psychologie*, annonce le début d'un type de réflexion nouveau, où l'analyse du comportement proprement linguistique des unités signifiantes et l'interprétation logique et psychologique de ce comportement seront clairement dissociées. Et c'est en 1965, d'autre part, que paraît la première description distributionnelle consacrée à un large secteur du français, le *Nom et pronom* de J. DUBOIS, en même temps qu'une revue nouvelle dirigée par A. MARTINET, *La linguistique*, entreprend la présentation des théories linguistiques les plus récentes, y compris la grammaire générative et transformationnelle.

Mais si, pour juger la production de la période en question, nous ne voulons pas appliquer des critères qui lui seraient étrangers, nous devons souligner, en revanche, que ces quinze années ont une importance fondamentale pour l'évolution future: il nous avait semblé dès l'abord qu'elles devaient laisser naître certaines conditions requises pour l'épanouissement spectaculaire de la linguistique, qui caractérise la France à partir de la fin des années 60. Nous espérons pouvoir montrer qu'un des changements essentiels qui devaient permettre à la linguistique française d'affronter les tâches d'une description complète à base formelle et de s'offrir comme modèle d'organisation à certaines sciences humaines cherchant à reconstituer leurs fondements, c'était le renouvellement du *concept de fonction syntaxique* et la primauté reconnue à ce concept dans l'analyse grammaticale. Principe d'agencement de première importance, la fonction garantit une raison d'être aux éléments de l'ensemble; possédant un aspect formel et un aspect sémantique solidaires, elle est apte à rendre compte de la cohérence formelle des ensembles signifiants. Or, dans les écrits syntaxiques les plus intéressants de l'époque, l'organisation fonctionnelle de la phrase et la formulation d'une expérience extra-linguistique ne sont pas séparées de manière étanche; et même si le rapport établi entre les deux plans apparaît parfois comme trop direct, il est certain que cette syntaxe apporte une contribution valable au problème de l'expression grammaticale du *sens*.

Dans une note consacrée à *L'école saussurienne de Genève* (1961), R. GODEL définit la marque distinctive de cette école en disant que la „double nature du signe linguistique" n'y a jamais été oubliée. La constatation pourrait être étendue à la plupart des ouvrages de linguistique française des années 50 et 60. A un moment où le descriptivisme américain explore les limites de l'approche inductive du langage, en s'attachant à découvrir dans les formes et leurs combinaisons tout ce qui se laisse saisir matériellement d'un comportement par excellence humain, les linguistes français n'écartent délibérément ni le raisonnement déductif ni le recours au sens ou aux données générales de la

communication quand il s'agit d'interpréter les configurations de surface qui s'offrent directement à l'analyste. „Que n'a-t-on tenté pour éviter, ignorer, ou expulser le sens ? On aura beau faire : cette tête de Méduse est toujours là, au centre de la langue, fascinant ceux qui la contemplent.” Ces paroles de BENVENISTE (*Niveaux*, 126) font écho à la phrase conclusive d'un autre article, dont l'auteur est pourtant — comme Benveniste lui-même — un initiateur des méthodes exactes en sciences humaines : „En mythologie comme en linguistique, l'analyse formelle pose immédiatement la question : *sens*” (LÉVI-STRAUSS, *Structure et dialectique*, 294). On observe là une attitude qui explique en partie l'accueil sévère — trop sévère — réservé en France à la linguistique distributionnelle et certaines critiques injustifiées qui essayaient de la présenter comme une entreprise absurde ou un pur jeu ; citons, au hasard, le compte rendu des *Methods in Structural Linguistics* de Z. S. Harris par J. CANTINEAU (Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 50 [1954], n° 2, pp. 4—9) ; l'opinion, sûrement trop sommaire, de B. POTTIER („L'analyse formelle ne conduit qu'à des impasses ou des inconséquences” *Systématique*, 23) ; ou l'argumentation de H. FREI, selon laquelle les partisans de la méthode des distributions s'intéressent au fond très peu à la notion de système (*Critères de délimitation*, 142). Cette position rigide s'assouplit d'ailleurs par la suite ; cependant DUBOIS lui-même tiendra à souligner, après avoir présenté la méthode appliquée dans son livre, que celle-ci n'exclut pas l'étude des „utilisations sémantiques” ; „l'interprétation des formules fait aussi partie de la linguistique” (*Nom et pronom*, 8).

„Fonction” et „sens” sont certainement les deux mots d'ordre dans l'analyse syntaxique de la période examinée ici ; leur rencontre a été fructueuse dans la mesure où elle s'accompagnait d'une description rigoureuse des formes grâce auxquelles la langue jette les bases d'une structuration du réel. Derrière les efforts qui, plus ou moins clairement, visent à réaliser cette synthèse, on découvre de véritables programmes, dont la portée dépasse la syntaxe et même la linguistique : ils rêvent du temps où la linguistique pourra devenir, comme le postulait SAUSSURE (*CLG*, 101), „le patron général de toute sémiologie”. Dans un article évoquant précisément *L'actualité du saussurisme* (1956), A. J. GREIMAS souhaite „l'extension de méthodes structuralistes à la description de vastes champs de symbolismes culturels et sociaux, recouverts par le signifiant linguistique et saisissables à travers lui” (196) ; d'une façon plus générale, A.-G. HAUDRICOURT voit dans la linguistique structurale une des possibilités de l'approche scientifique du comportement humain (*Méthode scientifique et linguistique structurale*, 1963). Le contenu précis de la notion de *structure* — synonyme, dans son acception la plus large, de „système relationnel” — doit être explicité à cette fin (cf. l'*Introduction* de R. BASTIDE dans le recueil d'articles consacré, en 1962, aux *Sens et usages du terme Structure*) ; mais la linguistique, science des formes, ne doit pas renoncer à l'étude du

contenu humain que ces formes recèlent : autrement, elle ne pourrait „jamais rejoindre aucune des autres sciences de l'homme ni de la culture" (BENVENISTE, *Tendances récentes en linguistique générale*, 1954, p. 12). Cette rencontre est pourtant, dès ce moment-là, la plus haute ambition de la linguistique ; pour y atteindre, elle devait maintenir un délicat équilibre entre le principe formel, se substituant progressivement à l'ancien point de départ psychologico-sémantique, et la recherche de la signification, à interpréter selon des exigences structurales nouvelles.

Notre but étant ici d'examiner le traitement de l'organisation fonctionnelle de la phrase simple, nous négligerons inévitablement — en nous promettant d'y revenir une autre fois — des théories linguistiques importantes, dont le principal intérêt se situe dans d'autres secteurs. Il y en a deux que nous ne voulons pas passer entièrement sous silence, tant leur influence nous paraît déterminante dans des domaines très divers. Il s'agit, d'une part, de l'école de G. GUILLAUME, qui cherche à développer l'opposition saussurienne entre langue et parole — appelée ici „discours" — d'une manière très concrète. Guillaume considère qu'„une langue est un ouvrage construit en pensée auquel se superpose un ouvrage construit en signes" (*Observation et explication dans la science du langage*, 1958, p. 277, n. 8) ; cette conception lui permet de revenir à une sorte d'„innere Sprachform" humboldtienne et d'imaginer les structures sémantiques et syntaxiques dans leur genèse continue et sans cesse recommencée. (Comme le dit R. VALIN, „l'acte de langage s'insère entre deux diachronies dont l'une porte l'existence permanente et continue de la langue, et l'autre, l'existence momentanée et intermittente du discours", *Psychomécanique*, 33.) D'autre part, la dualité saussurienne du signe constitue un point de départ fécond pour l'activité des membres de l'école de Genève : en insistant sur le caractère de „signifié" des relations syntaxiques, ils cherchent à constituer un réseau de „signifiants grammaticaux", parmi lesquels la distribution des éléments trouvera d'ailleurs sa place. Comme illustration représentative de la théorie, citons un article de H. FREI, qui est une tentative intéressante pour généraliser la notion de cas : *Cas et déses en français* (dans *Cahiers Ferdinand de Saussure* 12 [1954], 29—47).

Après quelques remarques concernant une bipartition traditionnelle, à base psychologique, de la phrase, nous passerons en revue les diverses conceptions de la fonction syntaxique, pour arriver au traitement des constituants fondamentaux de la phrase simple ; nous terminerons en présentant la discussion menée autour d'une structure originale et déconcertante.

Thème et propos

Deux descriptions grammaticales systématiques, le *Précis de syntaxe* de WARTBURG et ZUMTHOR et la *GFCM* de WAGNER et PINCHON présentent la phrase comme l'ensemble de deux „éléments constitutifs” : le „thème” (*Précis de syntaxe*, 15; *GFCM*, 27, appelé aussi „sujet de phrase”,) *Précis de syntaxe*, 17) et le „propos” (*ibid.*, 15, autrement dit „prédicat”, *ibid.*, 17; *GFCM*, 27) s'y complètent mutuellement, en la dotant d'une constante binarité. Bien entendu, il s'agit là d'une division traditionnelle; elle sert avant tout à faire valoir le rôle communicatif du langage par la forme même de la grammaire. Thème et propos sont définis, si l'on ose dire, du point de vue de l'utilité: „La pensée qu'on veut faire connaître est (...) le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot: le *propos*; on l'énonce à l'occasion d'une autre chose qui en forme la base, le substrat, le motif: c'est le *thème*” (BALLY, *LGLF*, 53) — formules souvent textuellement reprises par la suite. Cette bipartition, fondée sur des considérations psychologiques, ne manque évidemment pas d'entrer en conflit avec la distinction entre un sujet et un prédicat régis par des règles syntaxiques proprement dites („le sujet et le prédicat grammaticaux ne correspondent qu'incidemment au sujet et au prédicat psychologiques”, BALLY, *op. cit.*, 73). Le conflit est d'abord de nature terminologique, et les auteurs en sont conscients: „le «sujet de phrase» peut (tel est le cas dans la plupart des phrases françaises du type communicatif courant) être identique au «sujet du verbe» (...); mais il ne l'est pas toujours”, disent WARTBURG et ZUMTHOR (*Précis de syntaxe*, 17), qui n'omettent pas non plus de jeter un pont entre les deux sens du mot „prédicat”, puisqu'ils font remarquer que „les verbes non attributifs sont, par nature, eux-mêmes prédicats” (*op. cit.*, 181), c'est-à-dire que le „propos” du message peut être soumis à une réglementation syntaxique précise. Citons également le distinguo de WAGNER et PINCHON: „On désigne sous le nom de *thème* ce à propos de quoi l'énoncé est fait (...) On distinguera ainsi soigneusement du *thème* le *sujet*. Celui-ci (...) n'est en tout et pour tout que le terme qui confère au verbe ses marques de personne, de nombre et éventuellement de genre” (*GFCM*, 494—5).

Ce „conflit” entre deux distinctions, dont l'une part de l'intention du locuteur et l'autre de certaines règles de construction, possède cependant un aspect plus grave. En effet, il est évident que seuls le sujet et le prédicat „grammaticaux” peuvent être systématiquement reliés à des classes formelles (leur caractère „grammatical” est reconnu précisément en vertu de cette propriété); en revanche, thème et propos se définissent comme les deux termes d'une relation permanente et sans cesse reformulée, qu'ils matérialisent des manières les plus diverses: n'importe quel type de syntagme peut représenter le point de départ ou le point d'aboutissement du message, voire ces rôles peuvent

être dévolus à des „circonstances extérieures”, à la „situation” (*Précis de syntaxe*, 15—6; *GFCM*, 495; cf. BALLY, *op. cit.*, 43). Il en résulte que dans une description qui serait destinée à rendre compte de la genèse des énoncés, l'articulation en thème et propos devrait intervenir à deux titres: d'une part comme une obligation de choix concernant l'arrangement général, d'autre part comme un ensemble de règles particulières prévoyant des transformations de la phrase „canonique” selon les besoins dudit arrangement (type *X voit Y → C'est X qui voit Y, C'est Y que X voit*, etc.).¹ Or, cette différence de „statut grammatical” entre deux divisions habituelles de la phrase n'est pas explicitée dans les descriptions. L'insistance sur le schéma „thème—propos” illustre donc bien l'intention — parfaitement légitime — d'intégrer dans la grammaire la finalité communicative des énoncés, mais le manque de rigueur formelle empêche de donner à ce schéma toute sa signification grammaticale.²

Signalons ici que certaines considérations psychologiques conduisent à postuler une entité syntaxique qui se superpose en quelque sorte à l'unité formée par le thème et le propos: pour une phrase „complète”, on peut prêter un statut à part à l'expression de l'„opération du sujet pensant” (BALLY, *op. cit.*, 36). Cette expression, du type *je pense, j'ordonne*, etc., apparaît chez WARTBURG et ZUMTHOR (*Précis de syntaxe*, 15) d'abord comme une espèce de thème explicite, le vrai point de départ de l'énoncé; mais par la suite, le thème est présenté indépendamment de ces verbes d'opération (ce peut être le cas d'ailleurs chez Bally également).³ Plutôt que de l'aspect „communicatif” du langage, il s'agit cette fois de l'acte d'énonciation et des modalités „existentielles” (*penser, croire, ordonner*, etc.) qui l'accompagnent la tentative de leur trouver un support syntaxique constant s'explique par une projection trop directe de certaines formes psychologiques et logiques sur le langage.⁴

¹ Cf., dans la *Syntaxe* de DUBOIS—DUBOIS-CHARLIER, l'introduction du constituant „Emphase” (133) et sa „règle de réécriture” (179).

² En fait, les notions de thème et de propos (ou „prédicat”) servent le plus souvent à justifier les énoncés construits à l'aide d'une juxtaposition plus ou moins lâche de deux syntagmes, reliés sur les plans prosodique et sémantique plutôt que sur le plan grammatical (type *Chartres! joyale ville!*), ou bien à rendre compte de la „phrase segmentée” (*Ce problème, je n'arrive pas à le résoudre*, cf. BALLY, *op. cit.*, 60—1). C'est à peu près dans ce sens que l'utilité des deux notions est expliquée chez WAGNER et PINCHON (*GFCM*, 495); les indications de WARTBURG et ZUMTHOR sont plus accidentelles. De toutes manières, la division de la phrase en thème et propos doit être considérée comme un modèle complétant le modèle „sujet—prédicat”, ce dernier rendant compte de la charpente syntaxique du type de phrase fondamental en français.

³ V. à propos de la phrase déjà citée, *Ce problème* (= thème), *je n'arrive pas à le résoudre* (= propos), BALLY, *op. cit.*, 61.

⁴ SANDMANN (*Subject and Predicate*, 91) a remarqué à juste titre que le postulat de Bally devait conduire à une „régression infinie”: *Galilée affirme que la terre tourne* (avec expression du „sujet pensant”) devrait devenir obligatoirement *Je sais que Galilée affirme que la terre tourne*, mais le „sujet pensant” *je* pourrait devenir à son tour „objet de représentation” (*Je sais que je sais . . .*) et ainsi de suite.

La fonction syntaxique

On peut se demander maintenant comment on décrit, durant la période envisagée dans cette étude, les rapports syntaxiques qui se laissent interpréter en termes de classes formelles. Pour prendre d'abord les grammaires consacrées au système du français, le problème est clairement présenté par le *Précis de syntaxe* de WARTBURG et ZUMTHOR (18—20): les divers „éléments” de la phrase (appelés par la suite „fonctions”) s'expriment à l'aide de types de mots déterminés, de sorte que l'on peut distinguer entre fonction verbale et différentes fonctions substantivales, adjectivales et adverbiales (20). Si nous insistons sur cette mise en regard (pas tout à fait neuve, v. *infra*, pp. 22 et 26—27) des „fonctions” et des „parties du discours” qui peuvent les remplir, c'est pour deux raisons. D'une part, dans les autres descriptions syntaxiques dont nous avons à nous occuper ici, on ne retrouve pas cette espèce de tableau récapitulatif qui rend compte de la relation entre un matériel classé et son emploi (quoique le principe transparaisse dans le détail de l'élaboration ou soit même formulé explicitement)⁵ — là, nous apercevons simplement la vertu pédagogique du *Précis de syntaxe*. Il faut souligner cependant, d'autre part, l'importance générale d'un classement en partie fonctionnel des parties du discours: formant le contrepoids nécessaire de leur interprétation sémantique, il contient en germe la possibilité du dépassement de certains réflexes psychologico-sémantiques et prépare le chemin pour une explication fonctionnelle des grandes divisions grammaticales du lexique.

La conception de la langue comme organisation formelle avait en effet conduit nécessairement à un postulat énoncé depuis longtemps: „Une unité matérielle n'existe que par le sens, la fonction dont elle est revêtue (...) Inversement (...) un sens, une fonction n'existent que par le support de quelque forme matérielle” (SAUSSURE, *CGL*, 191—2). BALLY en a tiré son parti: „Les catégories lexicales sont caractérisées par leur valeur, et cette valeur est inséparable de leur fonction” (*LGLF*, 114); et la conclusion apparaît également dans le grand ouvrage théorique de TESNIÈRE, qui, en promettant de révéler „la raison d'être profonde des mots”, se sert de cette métaphore: „Les mots apparaissent (...) comme des *outils*, dont chacun est fait en vue d'un usage déterminé, auquel il est étroitement adapté” (*Éléments de syntaxe structurale*,

⁵ „Unterme se définit grammaticalement par la *fonction* qu'il assume dans un syntagme (partiel ou complet [c'est-à-dire dépendant ou indépendant])” (WAGNER—PINCHON, *GFCM*, 26). La *GLFC* parle bien, dans son introduction, d' „éléments qui s'acquittent de fonctions identiques”, et fait même valoir le critère moderne des „entourages de structure identique” (10), mais elle évite de fournir un tableau général des correspondances: les „parties du discours” sont énumérées (11), mais leur classification est jugée „très approximative” (12) — le critère distributionnel a rendu les auteurs méfiants, ils n'ont cependant pas proposé de classement nouveau.

39). L'idée s'enrichit, chez MARTINET, d'une précision relative aux différents types de cet „usage“: le classement peut se fonder „sur le degré d'autonomie syntaxique du segment significatif considéré dans un contexte déterminé“ (*Éléments de linguistique générale*, 139). La complexité des rapports entre „fonctions“ et classes d'unités significatives ainsi que la variété de ces rapports dans les langues différentes se trouvent d'ailleurs utilement soulignées chez ce dernier auteur: „Ces classes sont rarement délimitées exactement“ (*op. cit.*, 140) — autrement dit, un type de rôles *a* dont peut se charger une partie du discours *A* n'exclut pas nécessairement, dans le même rôle, une partie du discours *B*, qui, en dehors de *a*, peut remplir par exemple un type de rôle *c*, etc. (on pourrait imaginer, par exemple, en français: *a* = attribut du sujet, fonction remplie par *A* = nom et *B* = adjectif, ce dernier jouant également le rôle *c* = épithète). La conclusion tirée pour la linguistique générale est prudente, mais elle confirme le principe du classement fonctionnel du matériel lexical: „Nous sommes ainsi amenés à accepter, au moins comme hypothèse de travail, l'idée qu'il existe dans toutes les langues différents types de monèmes qui se distinguent par leur capacité d'assumer un nombre plus ou moins grand de fonctions existant dans la langue“ (*Langue et fonction*, 92).

Qu'est-ce qu'une fonction syntaxique? Son existence découle de la notion de „rapport grammatical“, objet propre de la syntaxe: en prenant la définition de Meillet à rebours en quelque sorte, les „rapports grammaticaux“ pourraient être déduits de la phrase,⁶ qu'ils définissent formellement par implication de classes (la classe nominale est présupposée par la classe des déterminants, une classe prédicative par la classe formelle des compléments, etc., selon le principe de „sélection“⁷ de Hjelmslev); on pourrait appeler fonction *la participation à ces rapports*. Les manuels de grammaire peuvent introduire la notion de „fonction“ en partant du sens: tel est le cas de WARTBURG et ZUMTHOR (sujet „désignant l'être ou l'objet qui fait telle action ou est dans tel état“, verbe „qui exprime cette action, cet état“, *Précis de syntaxe*, 18) et, plus nettement encore, de la *GLFC*, qui parle d'une „fonction sujet (...) généralement remplie par un des acteurs de l'événement“ ou d'une fonction objet désignant „l'objet de l'action“ (9). Le chapitre du *CLG* que nous venons de citer montre bien que pour Saussure, le „sens“ ou l'„idée“ est un corrélat nécessaire de la fonction grammaticale; assez vite, néanmoins, on en est venu à insister sur la disposition hiérarchique des termes de la phrase, comme en témoigne, chez SECHEHAYE, le traitement de la „subordination logique“, opposée avec force à la „coordination“ (*Essai*, 21 sqq.). Sans se livrer à des considérations

⁶ Chez MEILLET, c'est la phrase qui est déduite des rapports grammaticaux qu'elle renferme et dont la cohésion la délimite. Cf. par ex. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, 1922), 355.

⁷ Concernant ce rapport de „sélection“ entre classes, cf. HJELMSLEV, *Prolégomènes*, 38.

théoriques sur ce point, les grammaires mentionnées se contentent de dire que les différents éléments de la phrase doivent se charger de certains types de signification, qui permettent de les diviser en „éléments fondamentaux” et en „compléments” (*Précis de syntaxe*, 18) ou en „fonctions essentielles” et „fonctions secondaires” (*GLFC*, 9). Les deux divisions recouvrent d'ailleurs des réalités en partie différentes, puisque les „compléments” de WARTBURG et ZUMTHOR désignent tout ce qui n'est pas „sujet” ou „verbe”, alors que la „fonction secondaire” (ou „accessoire”) de la *GLFC* appartient au groupe du nom^s (elle est généralement „épithète” ou „complément de nom”, v. la p. 62). l'ensemble sujet-verbe étant distingué comme le „noeud de la phrase”. Ainsi, les deux aspects de la fonction syntaxique (et du rapport grammatical), c'est-à-dire la *signification abstraite* attachée aux termes de la phrase en tant que tels et la création de „dépendances” (concevables comme implications de classes et comme sous-catégorisations) se combinent dans chacune de ces descriptions, sans que les principes soient vraiment explicités. Par ailleurs, le *Précis de syntaxe* met l'accent sur la sémantique en attribuant aux compléments le rôle de „restreindre (...) le sens du sujet ou du verbe”, alors que la *GLFC* fait déjà intervenir un critère d'ordre formel, plus précisément distributionnel: l'identité des fonctions a pour condition „des entourages de structure identique” (10).

On a cependant pu tenter des définitions plus homogènes de la fonction, qui se révèlent en même temps plus exigeantes au point de vue théorique. TESNIÈRE s'en tient d'abord au seul aspect hiérarchique, dans la mesure où il donne le principe de la dépendance syntaxique pour une sorte de postulat (la structure de la phrase „n'est autre que la hiérarchie de ses connexions”, *Éléments de syntaxe structurale*, 14); la fonction se laissera donc caractériser comme celle d'un terme supérieur ou celle d'un terme subordonné et se définira comme l'un des deux rôles en question (39). Toutefois, la conception sémantique réapparaît dès qu'il s'agit de présenter les différents termes constitutifs de la hiérarchie, car ceux-ci ne font que refléter la réalité du monde. L'affirmation suivante est révélatrice à cet égard: „Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le verbe, les actants et les circonstants” (102); par ailleurs, „les actants sont les personnes ou choses qui participent à un degré quelconque au procès” (105). Il faut noter ici que la correspondance directe — trop directe, sans doute —, supposée entre réalité extra-linguistique et fonction syntaxique, ne concerne, en fait, que l'aspect proprement „significatif” de cette dernière (v. ci-dessus), aspect que Tesnière a su séparer des relations de dépendance qui se nouent à l'intérieur de la phrase. La distinction entre le „noeud”, avec au centre un „régissant qui commande un ou plusieurs

* Ou du pronom ou de l'adverbe (63).

subordonnés" (14), et le „nucléus", unité considérée du point de vue de son utilisation sémantique (45), témoigne également d'une intention de donner au syntaxique et au sémantique des statuts nettement différents. Sur ce point, la fonction „nodale" (= syntaxique) sera opposée à la fonction „sémantique" et à la fonction „translative" (donc à la capacité que possèdent les éléments syntaxiques de porter une signification et d'entrer, en se transformant, dans des structures de types différents, v. *infra*, p. 36); il valait sans doute mieux réserver le terme pour le rôle joué dans la hiérarchie syntaxique. Le chapitre 21 esquisse un rapprochement entre la „structure" et le „sens" essentiellement en termes de logique: du point de vue sens, le terme supérieur devient un déterminé et le terme subordonné un déterminant, ce dernier ayant une charge sémantique plus importante (dans *Le signal vert indique la voie libre*, ce sont *vert* et *libre* qui concentrent en eux l'essentiel du message, p. 43) — l'interprétation sémantique des relations syntaxiques devient donc explicite ici, bien qu'elle soit certainement partielle. En effet, ce chapitre insiste sur le parallélisme du „plan structural" et du „plan sémantique" plutôt que sur leur indépendance relative, énoncée théoriquement dans le chapitre précédent (p. 41),⁹ mais ce parallélisme est la conséquence de l'existence des fonctions „formulant" la réalité, alors que l'indépendance des plans pourrait être prouvée à l'aide des différentes „présentations" d'un même „contenu" (*Le signal vert indique la voie libre* ~ *Il est permis de passer au feu vert*, etc.). Sans doute, nous savons, avec les *Éléments* de Tesnière, une tentative de grande envergure pour situer le phénomène de la dépendance grammaticale, tentative qui pose à son tour des problèmes nouveaux, notamment celui du „sens" de la syntaxe.

La conception homogène de la fonction syntaxique a été défendue très conséquemment par la *GFCM* de WAGNER et PINCHON. Ici, le point de vue sémantique se trouve écarté expressément: les fonctions „sont tout à fait indépendantes des réalités objectives (personnes, choses, notions) ainsi que des relations qui s'établissent entre elles hors de la langue" (22). Elles devront donc être définies sur la base des rapports que les termes de la phrase entretiennent entre eux; la notion de rapport — soit „d'égalité", soit „de dépendance" — se fonde à son tour sur celle d'„autonomie grammaticale", qui ne reçoit pas de définition formelle, mais se trouve bien illustrée par des syntagmes que l'on peut ou que l'on ne peut pas retrancher de la phrase sans détruire celle-ci (cf. *la maison de mon père est solide* → *la maison est solide* / **de mon père est solide*,

⁹ On trouve même chez Tesnière le pendant français du fameux *Colorless green ideas sleep furiously*, destiné à illustrer l'autonomie du „grammatical" chez CHOMSKY (*Syntactic Structures*, 15): *Le silence vortébral indispose la voile licite* (*Éléments de syntaxe structurale*, 42); v. également RUWET, *Grammaire générative*, 372. Néanmoins, ce qui est montré par ces formes sans contenu, c'est l'existence elle-même de la fonction syntaxique, et non la relative liberté avec laquelle le jeu des fonctions peut articuler le contenu en le formulant.

v. 24—5). Le complément est présenté comme un terme „qui se trouve être dans une situation de dépendance grammaticale” (28); la définition de l’objet, de l’épithète et des autres „compléments” se fait à l’aide des termes dont ils dépendent (29); le sujet „confère à un verbe ses catégories de personne, de nombre et éventuellement de genre” (28, cf. 220); quant au verbe, il se distingue par ses „propriétés morphologiques” et son „aptitude à certaines constructions” (217). Sans doute par souci de ne pas paraître asservi à la logique formelle, les auteurs escamotent quelque peu le caractère central du verbe et du sujet en français; de toutes manières, il est hasardeux de fonder une définition du sujet avant tout sur des phénomènes d’accord. Il faut cependant reconnaître que le pari de traiter la fonction syntaxique exclusivement comme la manifestation de la hiérarchie interne de la phrase (hiérarchie illustrée à l’aide de phénomènes d’implication) a été dans l’ensemble bien tenu. Naturellement, la nécessité de l’analyse sémantique est ressentie, et à ce propos, les auteurs évoquent très judicieusement le caractère en quelque sorte original de la fonction syntaxique, c’est-à-dire la diversité des types de significations qui peuvent s’attacher à une fonction donnée (l’ „objet” évoquant le „point d’application du procès”: *Nous atteignons Vendôme*; le „résultat du procès”: *Nous creusons un trou*; le sujet étant tantôt „agent”, tantôt „patient”, p. 30). En même temps, Wagner et Pinchon ne laissent pas tout à fait de côté ce qu’on pourrait appeler l’aspect sémantique positif de la fonction, c’est-à-dire une sorte de découpage parfaitement abstrait de la réalité, mais ce point de vue (le „parallélisme” de Tesnière) n’est pas clairement énoncé, bien que des définitions sémantiques apparaissent çà et là dans l’ouvrage: les compléments „précisent la personne ou la chose” sur lesquelles porte le procès, „son effet ou son résultat”, etc. (222); „l’adjectif épithète évoque une qualité conçue comme consubstantielle à la personne ou à la chose désignée par le substantif” (147). Les hautes exigences théoriques des „Principes d’analyse” (22—31) sont ici moins sensibles; et malheureusement, le mot „fonction” vient coiffer également les „éléments constitutifs de la phrase” („thème” et „prédicat”, 26—7), où il est plus malaisé à définir. En ce qui concerne cependant la fonction syntaxique proprement dite, la *Grammaire du français classique et moderne* reste le témoignage d’un bel effort pour ordonner les termes de la phrase d’après certaines relations formellement démontrables.

Le concept de fonction est délibérément placé au centre de l’analyse syntaxique dans les écrits d’André MARTINET, qui réussit une synthèse de l’aspect „significatif” et de l’aspect „relationnel” (cf. *supra*, p. 15). Les assises théoriques du concept sont présentées explicitement: „C’est du fait de sa fonction qu’un élément de l’énoncé est considéré comme linguistique, et (...) c’est selon la nature de cette fonction qu’on le classera parmi les autres éléments retenus” (*Éléments de linguistique générale*, 39). On „retiendra” un élément dont l’apparition dans la chaîne n’est pas automatique, et qui possède

ainsi une „fonction d'information” (*ibid.*). Il s'agit ici, bien entendu, d'éléments „distinctifs” et d'éléments „significatifs” (de phonèmes et de „monèmes”) à la fois: c'est par ce biais d'un concept plus général que la fonction syntaxique peut être déduite, quant à son aspect proprement sémantique, de la théorie de l'information appliquée au système linguistique.¹⁰ De cette manière, la fonction est rattachée à la raison d'être même du langage — aux „fonctions” du langage, pourrait-on dire en empruntant le titre de l'un des sous-chapitres de l'introduction des *Éléments*, où l'auteur désigne de ce nom la communication et l'expression de soi (12—3).¹¹ La raison d'être d'un terme syntaxique se trouve ramenée ainsi à un principe d' „utilité” plus général (il faut noter seulement, à propos de l'emploi du mot, que la fonction *syntaxique* reste, malgré tout, un concept interprétable avec une rigueur formelle). Or, pour cerner l'aspect „relationnel” de la fonction, Martinet partira également de ce principe général: „Fonction désigne (...) le fait linguistique qui correspond au rapport entre un élément d'expérience et l'expérience globale” (*Éléments de linguistique générale*, 109).¹² On sent l'avantage d'une telle formule si l'on considère que les grammairres citées ci-dessus sont plus ou moins enfermées dans un schéma hiérarchique trop étroit; mais on comprend aussi que pour rendre compte de la manifestation de la relation syntaxique, l'auteur doit étudier le détail du comportement des termes dans la phrase. Il utilise de façon explicite la méthode qui consiste à supprimer successivement tous les termes sans lesquels la phrase peut encore être appelée une phrase, pour arriver au „segment prédicatif”, qui „peut, à lui seul, constituer le message” (*ibid.*, 122), et pour réunir sous le nom d' „expansion” „tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants” („tout ce qui n'est pas

¹⁰ On sait l'efficacité avec laquelle MARTINET avait déjà appliqué cette théorie à la phonologie, dans *Économie des changements phonétiques* (Berne, 1955). La fonction distinctive des phonèmes s'y trouve liée au fonctionnement du langage: „Le terme [de fonction] est pris ici avec sa valeur la plus commune d'activité propre, de rôle bien adapté à la nature du sujet agissant” (39).

¹¹ Nous sommes en 1960, année où JAKOBSON a publié son schéma des fonctions du langage, en se servant d'ailleurs également de certaines données universelles de la communication (dans Th. A. SEBEEK [éd.], *Style in Language*, New York, 1960, v. en français dans R. JAKOBSON, *Essais de linguistique générale*, Paris, 1963, p. 214).

¹² Variante, de la même année: „what, in language, corresponds to the relationships between the various elements of experience is what has traditionally been called «function»” (*Elements*, 3). Cf. également *Langue et fonction*, 73. Dans ce même ouvrage, Martinet oppose le „réalisme” du fonctionnaliste au „formalisme” de ceux qui risquent de „donner le même statut à des phénomènes qui diffèrent (...) par leur rôle dans l'économie de la langue” (13, cf. 15).

indispensable", 127).¹³ Le sujet — terme le plus souvent indispensable en français, dépourvu pourtant de l'indépendance postulée pour le prédicat — ne manque évidemment pas de poser un problème; pour le résoudre, Martinet a recours au concept d'„actualisation": si le sujet est obligatoirement présent dans la plupart des énoncés français, c'est que la structure syntaxique obéit au besoin d'„ancrer" dans la réalité l'„abstraction" représentée par le monème (*Langue et fonction*, 88). L'auteur est naturellement conscient du peu de spécificité d'un sujet ainsi défini („On peut trouver des langues où (...) le prédicat peut être actualisé au moyen de n'importe quel complément" *ibid.*, 89), et il reprend à son compte certaines définitions sémantiques.¹⁴ Cette indication du „sens" des différents termes de la phrase contribue à une théorie générale du „découpage fonctionnel" de la réalité; encore faut-il ajouter que l'analyse fonctionnelle de l'expérience se caractérise par une certaine „souplesse" dans chacune des langues, comme en témoignent les différentes „présentations" possibles d'un même référent (ainsi, le rôle du sujet peut être rempli par le participant actif ou le participant passif, etc., cf. *supra*, p. 16). Martinet insiste d'ailleurs sur l'importance typologique de l'étude de la fonction: si Sapir s'était demandé comment les concepts relationnels s'exprimaient dans les différentes structures linguistiques,¹⁵ l'auteur des *Elements of a Functional Syntax* s'intéresse à la qualité des relations exprimées,¹⁶ et conclut, ici aussi, à la diversité des analyses réalisées par les langues.¹⁷ Nous avons peut-être réussi à montrer que pour Martinet, la fonction constitue effectivement le problème central de la

¹³ La formulation de ce rapport entre terme central et termes marginaux se retrouve dans *Langue et fonction* (89—90): „Si l'on doit retenir ce terme [sc. «prédicat»] dans la linguistique contemporaine, il nous faudra l'utiliser pour des segments monomonémiques qui, en eux-mêmes, peuvent constituer un énoncé complet hors situation, ainsi que pour ces mêmes segments lorsqu'ils sont accompagnés des diverses expansions (compléments), mais indépendamment de ces dernières". Le principe est d'inspiration surtout hjelmslévienne; cf. son application chez TOGEBY, *Structure immanente* (65 et passim). Chez MARTINET, v. déjà *Elements*, 5.

¹⁴ Le principe du „contexte actualisateur" peut rendre obligatoire, en français, „un énoncé minimum à deux termes dont l'un, qui désigne normalement un état de choses ou un événement sur lequel on attire l'attention, reçoit le nom de *prédicat*, et dont l'autre, dit *sujet*, désigne un participant, actif ou passif, dont le rôle est ainsi, en principe, mis en valeur" (*Éléments de linguistique générale*, 124).

¹⁵ E. SAPIR, *Le langage* (trad. S. M. Guillemin, Paris, 1953), 135.

¹⁶ „it is highly desirable to set up language types based upon the existence or non-existence of certain relations" (9). Cette phrase fait écho en quelque sorte à la remarque de BENVENISTE (*Classification*, 117): „chaque langue a un certain nombre de problèmes à résoudre, qui se ramènent tous à la question centrale de la «signification». Les formes grammaticales traduisent, avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes".

¹⁷ Idée chère à Martinet, qui n'est jamais tenté de négliger la diversité à un moment où l'intérêt accordé aux universaux commence à prévaloir dans certains pays: „whatever has to be retained of the Whorfian hypothesis applies to syntax as well as to the other aspects of linguistic structure" (*op. cit.*, 10); cf. *Éléments de linguistique générale*, 16; *Langue et fonction*, 43. (Pour les idées de Whorf en la matière, v. par ex. son article, écrit en 1941, sur „Les langues et la logique", traduction française dans B. L. WHORF, *Linguistique et anthropologie*, Paris, 1969, pp. 161—81.)

syntaxe (*ibid.*, 4) et que la description qu'il en donne relie d'une façon cohérente l'aspect sémantique et l'aspect proprement syntaxique de ce concept. Les acquis de la glossématique et de l'analyse distributionnelle, alliés à certains résultats de la théorie de l'information, ont été interprétés ici du point de vue du *fonctionnement du langage*.¹⁸

Les principes d'une certaine analyse formelle du langage conduisent, avec une belle rigueur, à la notion de „sens” dans un article d'Émile BENVENISTE, *Les niveaux de l'analyse linguistique*. Si nous parlons ici de cet écrit, qui synthétise les vues de l'auteur sur le système linguistique à un moment donné,¹⁹ c'est que le terme de „sens” y recouvre une acception très abstraite et „intra-linguistique” de la „fonction”. Livrés par les procédés de segmentation et de substitution, classés par niveaux suivant les solidarités syntagmatiques qu'ils entretiennent (120—5), les éléments de la langue entrent dans un ensemble de relations hiérarchiques, où ils apparaissent à la fois comme constitués et constituants, c'est-à-dire comme des unités renfermant des unités de niveau inférieur et contribuant à la création d'unités de niveau supérieur. Ce dernier type de relation s'appellera „intégrative”: les éléments „contiennent des constituants et fonctionnent comme intégrants” (125). Or, après les nombreux essais qui ont été tentés pour situer la fonction linguistique, il est bien évident que celle-ci peut être conçue comme *la participation d'un élément à l'organisation de la totalité du message*,²⁰ c'est dans cette acception abstraite que la „fonction” peut être identifiée avec la „relation intégrative” de Benveniste, relation nommée par la suite „sens”: „Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur” (127).²¹ Bien entendu, le „sens” ainsi conçu doit être séparé de cet autre „sens” qui est synonyme de „désignation” (127—8); mais, d'autre part, la participation des signes à la construction des chaînes syntagmatiques et plus précisément à celle du niveau immédiatement supérieur, la phrase, est une condition de ce que ces éléments puissent remplir des „fonctions propositionnelles” et contribuent ainsi à élaborer la signification du message (127). La valeur linguistique du phonème peut

¹⁸ Sur le „fonctionnalisme” de Martinet, v. la présentation de G. MOUNIN, *Linguistique du XX^e s.*, notamment la p. 159.

¹⁹ Benveniste aura considéré cet article (écrit en 1962) comme fondamental pour les développements ultérieurs de sa pensée concernant la „sémiologie de la langue”. V. *Problèmes de linguistique générale II*, 63, n.1.

²⁰ L'une des définitions possibles de „fonction” dans le *Dictionnaire de la langue philosophique* de P. FOULQUIÉ (Paris, 1962) nous offre quelque chose de semblable: „rôle ou action propres d'une chose dans la marche (le fonctionnement) ou dans la constitution d'un ensemble complexe” (283). BUYSSSENS a parlé, en 1950, de la „façon d'employer les éléments linguistiques dans le discours” (*Conception fonctionnelle*, 46, cf. *infra*, p. 25).

²¹ La nécessaire contrepartie de „sens” s'appelle „forme”: „La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur” (126—7).

être définie en vertu de la même relation intégrative, c'est-à-dire à l'aide du rôle qu'il joue dans la création de la signification²² — ainsi, tout comme chez Martinet (*supra*, p. 20), la fonction (= le „sens”) des éléments linguistiques s'éclaire, chez l'auteur des *Niveaux*, par le fonctionnement du langage lui-même.²³ Benveniste ne fait pas le détail des fonctions syntaxiques, mais il tient compte des dépendances qui s'établissent à l'intérieur de la phrase, en accordant une attention particulière au prédicat. Cependant, pour lui, le prédicat n'apparaît pas seulement comme le terme central de la phrase (il en constitue l'unique élément nécessaire et détermine même le sujet, cf. 128), mais entre également dans sa définition: „Le prédicat est une propriété fondamentale de la phrase, ce n'est pas une unité de phrase” (129), voire devient synonyme de „phrase”: le caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, c'est „d'être un prédicat” (128). Nous retrouvons par là l'ultime raison d'être des niveaux de rang inférieur: la phrase appartient au „discours”, et le discours est revêtu de „fonctions interhumaines”, rendues possibles, en dernière analyse, par la „prédication” (130). La dépendance grammaticale par excellence — la relation du prédicat avec les autres termes de la phrase — est donc considérée ici comme une condition de la communication; on peut dire que c'est sur ce point que Benveniste relie „dépendance” et „signification abstraite”, ces deux composantes de la fonction syntaxique (*supra*, p. 15). Par son concept de „sens”, il réussit à donner de la fonction une image nouvelle: on pourra y voir désormais la manière dont un élément appartenant à un niveau donné contribue à l'élaboration d'un niveau supérieur.²⁴

²² „le phonème n'a de valeur que comme discriminatoire de signes linguistiques” (122).

²³ Assigner aux éléments linguistiques un rôle dans l'identification de termes plus complexes n'était naturellement pas nouveau en 1962: la phonologie pragoise repose sur ce principe, et l'on retrouve une présentation très abstraite de la fonction chez les membres de l'école de Copenhague („il y a fonction entre une classe et ses composantes (...) tout comme il y a fonction mutuelle entre les composantes”, HJELMSLEV, *Prolegomènes*, 49). Ce qui frappe chez Benveniste, c'est le rattachement du principe à la notion de niveau et son interprétation du point de vue communicatif.

²⁴ Ce traitement „intra-linguistique” de la fonction syntaxique apparaît ailleurs encore chez Benveniste, qui, en partant du „génitif subjectif” et du „génitif objectif” latins (transposant respectivement un nominatif et un accusatif) conclut: „Nous considérons que tous les emplois du génitif sont engendrés par cette relation de base, qui est de nature purement syntaxique, et qui subordonne, dans une hiérarchie fonctionnelle, le génitif au nominatif et à l'accusatif” (*Problèmes de linguistique générale*, 147). Notons d'autre part que l'auteur a toujours ressenti la nécessité de faire déboucher l'étude des structures sur celle de la manière dont la langue saisit la réalité. Dans un article précédent, en parlant de l'expression du „nombre grammatical”, il souligne: „des procédés linguistiques matérialisés en formes très dissemblables sont à classer ensemble au point de vue de leur fonction” (*ibid.*, 118).

Comme on vient de le voir, la place que les différentes descriptions attribuent à la fonction syntaxique est variable: celle-ci peut rendre compte de l'articulation de la phrase, expliquer certaines propriétés sémantiques des parties du discours ou des formes de la proposition et, sur un plan abstrait, fonder l'existence même de la phrase, unité du discours. Néanmoins, cette variété laisse transparaître une certaine unité dans le traitement de la fonction: celle-ci est désormais communément admise comme base de classement des phénomènes syntaxiques fondamentaux — base unique ou complétée par un classement parallèle provenant d'une tradition plus ancienne, celui des parties du discours. Dans ce qui suit, nous parlerons d'abord des diverses formes que revêt ce principe de classement fonctionnel, pour en venir ensuite à décrire son application pratique.

Bien entendu, la fonction syntaxique avait déjà servi de principe de classement, dans la linguistique française, beaucoup avant la période qui nous retient ici. Dans sa description de la phrase, SECHEHAYE part des „fonctions logiques des mots dans la phrase” (*Essai*, 43) et se demande comment elles se projettent sur „l'expression grammaticale de certaines catégories imaginatives”, c'est-à-dire sur les classes de mots.²⁵ Fidèle à la distinction, présentée comme capitale, entre „thème” et „propos”, BALLY insiste sur l'analogie de la phrase et du syntagme, formations toujours „binaires” pour lui; transposé sur le plan du syntagme, le couple „thème”-„propos” devient le rapport d'un „déterminé” et d'un „déterminant”, „rapport d'interdépendance, de complémentarité, de conditionnement réciproque” (*LGLF*, 102), qui pourra être soumis à un classement suivant la nature logique de la relation unissant les termes (*ibid.*, 107—8). Ce qui intéresse avant tout ces auteurs, c'est la mise en œuvre des catégories logiques et psychologiques par le langage, et c'est cette quête — heureusement reconnue légitime par la linguistique de nos jours — qui les a conduits à une systématisation des dépendances grammaticales. Dans les ouvrages cherchant à embrasser le système du français, le principe fonctionnel peut apparaître d'une façon tout à fait explicite; c'est le cas de la *Grammaire Larousse du XX^e siècle* (1936), qui consacre aux „Éléments de la proposition” un petit chapitre clairement ordonné (55—73), avant de passer au traitement détaillé des parties du discours traditionnelles. Comme exemple contraire, on pourrait citer la *Syntaxe* de G. et R. LE BIDOIS (1935—38), dont la méthode

²⁵ La *Grammaire de Port-Royal* avait déjà indiqué cette méthode: après avoir défini la proposition, elle cherche à classer les mots d'après les besoins de celle-ci, dans la mesure où certains mots „signifient les objets des pensées, et les autres la forme et la manière de nos pensées” (47).

de classement ignore la fonction syntaxique (la présentation de celle-ci est amalgamée à la description des aspects sémantique et morphologique des classes de mots). Ce que l'*EGLF* de DAMOURETTE et PICHON appelle „les catégories” correspond en gros à des subdivisions fonctionnelles, mais il est curieux d'observer que la motivation en est sémantique;²⁶ d'autre part, les „classes”, qui regroupent plutôt des parties du discours, reçoivent des définitions en partie fonctionnelles.²⁷ (Dans le corps de l'ouvrage, le classement effectif suit plus ou moins l'ordre habituel des parties du discours.) Rappelons enfin deux tentatives qui, tout en expérimentant des procédures diamétralement opposées, n'en partagent pas moins un trait commun: dans l'arrangement du matériel syntaxique, elles ne reproduisent ni l'inventaire canonique des parties du discours ni l'armature des dépendances grammaticales. Il s'agit de la vaste „théorie nouvelle du langage appliquée au français”, de F. BRUNOT (1923) et de la grammaire systématique de G. GOUGENHEIM (1938). *La pensée et la langue* de Brunot maintient nécessairement certaines catégories fonctionnelles (ainsi, le sujet, l'objet), dans la mesure où son but est d'étudier le langage en tant que moule de la pensée. En revanche, le *Système grammatical de la langue française* de Gougenheim laisse la fonction syntaxique à l'ombre: adepte de la phonologie pragoise, l'auteur utilise la méthode des commutations, afin de confronter les possibilités syntaxiques de la langue (manifestées par des „oppositions”) directement avec les faits sémantiques qui leur correspondent. Ce dernier ouvrage se caractérise donc par une conception si l'on veut „fonctionnelle” de la grammaire,²⁸ mais la structure générale de la phrase n'y est pas traitée systématiquement (ce qui est sans doute un moyen pour l'auteur de se débarrasser de certaines préconceptions logico-sémantiques).²⁹ La fonction syntaxique en tant que telle — c'est-à-dire la participation des termes de la phrase à une structure d'ensemble, avec le découpage sémantique abstrait et les

²⁶ Le „factif, qui marque les phénomènes” recouvre à peu près le prédicat, par opposition au „substantif, qui exprime les substances”; à ces deux „catégories centrales” se rattachent deux „catégories juvantes”: l' „adjectif” qualifiant les „substances” et l' „affonctif” exprimant les „modalités” applicables aux „phénomènes” et aux „qualités” (I, 88, cf. 108).

²⁷ En effet, le verbe est „pourvu d'un pouvoir constructif, capable de mettre divers sémièmes en rapport logique les uns avec les autres à travers son propre sémième” (I, 99); quant aux deux autres „classes”, les „struments” (= mots grammaticaux) „font partie du matériel constructif du discours” (80), tandis que les „noms (...) n'ont aucun rôle constructif” (101).

²⁸ „Notre dessein a été de dégager et de définir les éléments proprement grammaticaux de la langue française et de montrer quel rôle ils jouent dans le fonctionnement du langage” (8).

²⁹ Notons que Gougenheim ne peut naturellement pas toujours éviter de faire référence aux cadres syntaxiques généraux que les termes de la phrase doivent remplir: „Il y a lieu de distinguer dans une proposition des groupes verbaux et des groupes nominaux” (101); dire que l'opposition entre pronoms personnels conjoints et disjoints „est de nature grammaticale” (153) constitue une allusion du même type.

dépendances grammaticales particulières impliqués par cette participation — n'a été acceptée comme base de classement incontournable que vers 1950.

L'analyse des „espèces” et des „catégories” débouche, dans l'*Essai de grammaire psychologique* de G. GALICHET (1947), sur un large chapitre traitant les „fonctions grammaticales”. Le groupement de celles-ci reflète d'assez près les données structurales fondamentales de la phrase simple du français: la sphère rectionnelle du verbe s'y distingue relativement bien de ce qui n'appartient pas à cette sphère, même si des étiquettes inadéquates, censées résumer l'arrière-plan psychologique des phénomènes linguistiques,³⁰ gênent la compréhension du rôle proprement structural des termes. Les dénominations „actualisé” et „inactualisé”, qui désignent respectivement ces deux sphères, sont notamment très mal choisies;³¹ par ailleurs, un complément circonstanciel, „actualisé” par définition (*Je pars dimanche*, 149) se différencie mal, dans l'argumentation de l'auteur, de la „caractérisation adverbiale du procès”, fonction „inactualisée” (*Les soldats avancent prudemment*, 126).

Cependant, la fonction syntaxique en vient à occuper peu à peu une place centrale dans la description du „matériel” de la phrase simple,³² mouvement dont une étape importante est représentée par un numéro du *Journal de Psychologie*, publié en 1950. Une série d'auteurs³³ s'y attaquent au problème de la relation entre le rôle d'un terme et la classe à laquelle il appartient; les points de vue y sont différents, les champs d'investigation d'étendue variable, mais le propos semble être partout à peu près le même. D'une façon caractéristique, le problème le plus débattu est celui du statut du verbe, comparé à celui du nom. On dirait que le moment était venu pour énoncer avec clarté l'autonomie du plan syntaxique: si le verbe correspond à un „procès” et le nom à un „être” ou à une „chose”, ce n'est pas parce que le monde extérieur impose d'emblée ces représentations aux usagers de la langue, mais pour des raisons proprement linguistiques. En effet, la langue est capable de présenter les existants „sous

³⁰ Chez Galichet, les fonctions syntaxiques se ramènent encore, en dernière analyse, à des nécessités psychologiques: „Chaque combinaison que l'on crée avec les mots répond à un type de valeur de langue, à un schème psychologique fondamental dans lequel la pensée à exprimer vient se mouler” (112); les rapports grammaticaux sont des „unités psycho-verbales, unités complexes qui sont comme un reflet de la complexité de la pensée” (8).

³¹ Cf. également le compte rendu du livre par G. ANTOINE dans *Le Français Moderne* 19 (1951), 63. Cette distinction cachant la réalité syntaxique est maintenue dans la *Physiologie de la langue française* de GALICHET (Paris, 1949, cf. la p. 69).

³² Ce mouvement est reflété même par les textes officiels relatifs à la terminologie grammaticale. Le même GALICHET écrira un peu plus tard: „les deux méthodologies, la belge et la française (...) s'achèment vers la reconnaissance d'un même fait: à savoir que la phrase est construite sur des unités qui s'emboîtent les unes sur les autres de part et d'autre d'un verbe-pivot” (*Un nouveau code belge de terminologie grammaticale*, in *Le Français Moderne* 26 [1958], 192).

³³ Nous nous référons ici notamment aux articles de E. BUYSENS, de J. FOURQUET, de A. MARTINET, de J. LAROCLETTE et de A. SAUVAGEOT (v. la *Bibliographie*).

forme d'objet, d'être, d'entité" ou „sous forme d'action, de mouvement, d'état, de procès", lit-on dans l'article de LAROCLETTE (111); „la distinction du nom et du verbe n'est qu'une distinction de forme" (*ibid.*, 115); par conséquent, ce qui importe dans la description des espèces grammaticales, ce sont leur comportement et leurs combinaisons formels.³⁴ Il est presque inutile d'observer que ces considérations découlent logiquement de l'idée maîtresse du structuralisme, selon laquelle „rien n'est distinct avant l'apparition de la langue";³⁵ nous voudrions cependant insister sur la nécessité d'un tel tournant dans l'histoire de la syntaxe française. Les combinaisons dans lesquelles entrent les différents types d'éléments devront être étudiées sous l'angle de la construction de la phrase: „Les parties du discours constituent la classification des mots d'après la ou les fonctions grammaticales que chacun est capable de remplir dans le discours dont il fait partie" (BUYSSENS, *Conception fonctionnelle*, 45—6), la fonction étant la „façon d'employer les éléments linguistiques dans le discours" (*ibid.*, 46).³⁶ A l'appui de l'autonomie du syntaxique, la diversité des langues et des organisations fonctionnelles se trouve plus d'une fois évoquée dans ces écrits; en parlant du „sentiment du verbe" et du „sentiment du sujet", FOURQUET (*Notion du verbe*, 96) va jusqu'à soulever la question de „cette curieuse harmonie préétablie entre l'évolution de nos langues et notre logique".³⁷

Comme l'indique également cette remarque, le problème d'ordre général qui se pose aux linguistes français à ce moment-là est celui de trouver la juste mesure du sémantique et du proprement formel dans la description grammaticale. Notons que la primauté accordée par certaines écoles linguistiques à la distribution n'avait pas exclu, au début, un rappel du „sens" de la construc-

³⁴ „En français, *pleuvoir* est un verbe, non point parce qu'il exprime un procès, mais bien parce qu'il se fléchit sur un modèle qui est celui d'une foule de mots qui, traditionnellement, ont reçu la dénomination de verbes; *pluie* est un nom, non point parce qu'il désigne une chose, mais parce qu'il entre dans certains types de combinaisons" (MARTINÉ, *Opposition verbo-nominale*, 197—8).

³⁵ SAUSSURE, *CLG*, 155. — HJELMSLEV venait de publier d'ailleurs en France (dans les *Mélanges Marouzeau*, 1948) son essai sur *Le verbe et la phrase nominale*, où il attaque la définition sémantique du verbe par un argument largement repris à sa suite: „il y a des mots qui indiquent manifestement des «procès», mais dont il est souhaitable de garder une définition qui assure leur caractère nominal: *fuite, conversation, pensée*" (cité d'après L. HJELMSLEV, *Essais linguistiques*, Paris, 1971, p. 178).

³⁶ Citons ici BLOOMFIELD (mentionné par BuysSENS lui-même), qui avait déjà vu une possibilité de classification dans la participation aux structures combinatoires: „The positions in which a form can appear are its *functions* or, collectively, its *function*. All the forms which can fill a given position thereby constitute a *form-class*" (*Language*, 185). HARRIS considère l'établissement des classes positionnelles des morphèmes comme l'un des buts ultimes de l'analyse morphématique (cf. *Structural Linguistics*, 251).

³⁷ Fourquet parle ici de la structure du grec qui „a déterminé l'enseignement d'Aristote", thème développé par la suite dans *Catégories de pensée et catégories de langue* de BENVENISTE (1958), qui dit: „ce qu'Aristote nous donne pour un tableau de conditions générales et permanentes n'est que la projection conceptuelle d'un état linguistique donné" (*Problèmes de linguistique générale*, 70).

tion.³⁸ Préoccupés par la question de la fonction syntaxique, les linguistes français continuent à chercher, au-delà des réseaux de dépendance, les implications sémantiques de ceux-ci ainsi que la „signification” des différents types de termes. L'attitude de BUYSENS est plutôt négative à cet égard: il refuse de considérer la face logico-sémantique des termes de la proposition et des parties du discours (donc ce qu'on pourrait appeler le „découpage abstrait” de la réalité extra-linguistique), et s'en tient strictement à des définitions qu'il dit „fonctionnelles”: le verbe est le „mot chargé essentiellement de la fonction de prédicat”; il „n'est régi par aucun autre élément, c'est lui qui régit les autres”; le nom peut jouer le rôle de sujet, il régit l'adjectif (*Conception fonctionnelle*, 45); „le sujet est l'élément qui répond à la question formée par le *Qui* ou *Qu'est-ce qui* suivi du prédicat de la phrase considérée” (39).³⁹ Chassé de la syntaxe, le sens semble trouver sa place chez Buyssens dans une théorie du signe, auquel s'applique le test de la commutation (cf. 50).⁴⁰ En revanche, d'autres contributions du numéro de revue que nous citons ici (et qui s'intitule précisément *Grammaire et psychologie*) tâchent de dégager certains traits „mentaux” qui peuvent correspondre à l'organisation „matériellement” saisissable de la phrase, malgré les très justes réserves témoignées vis-à-vis des anciens clichés sémantiques.⁴¹ MARTINET, tout en définissant verbe et nom par leur comportement formel (v. la note 34), ne renonce pas à interpréter ce comportement du point de vue de la signification: „Il paraît clair que l'expression d'un procès, du fait même de la nature du procès, doit se combiner plus aisément et plus fréquemment avec celle de diverses modalités, que les désignations de personnes ou d'objets” (*Opposition verbo-nominale*, 200).⁴² Ce que Martinet appelle „modalités” s'applique chez FOURQUET au rapport

³⁸ Cf., à propos de la structure „nom + verbe”, chez BLOOMFIELD (*Language*, 185): „The meaning of the construction is roughly this, that whatever is named by the substantive expression is an actor that performs the action named by the finite verb expression”.

³⁹ Ce dernier point de vue, „transformationnel” en quelque sorte, apparaît chez l'auteur dès un ouvrage de 1943 (*Les langages et le discours*, 79). C'est dans ce même ouvrage que Buyssens propose de définir le prédicat comme „le vocable ou groupe de vocables auquel ne correspond aucun vocable interrogatif spécial” (80) — critère certainement trop particulier, mais qui fait bien ressortir la dépendance où se trouvent les termes de la phrase par rapport au prédicat.

⁴⁰ Pour les usages faits du signe dans la description grammaticale, v. *supra*, p. 10.
⁴¹ On sait que „mentalisme” est l'étiquette plus ou moins péjorative appliquée par certains structuralistes à la recherche de l'arrière-plan psychologique des phénomènes linguistiques, cf. BLOOMFIELD, *Language*, 32—3, v. également BUYSENS *Conception fonctionnelle*, 37.

⁴² „La tendance à distinguer entre des «noms» et des «verbes» doit participer” au „parallélisme” des idiomes, dû aux „analogies physiologiques et psychologiques” que présentent les êtres humains (*ibid.*, 201). Notons que l'intérêt pour la typologie de la distinction entre verbe et nom est partagé par TESNIÈRE (*Éléments de syntaxe structurale*, 61—2).

du verbe et de la phrase: „le verbe est le porteur privilégié d'indices qui affectent le sens de la phrase entière" (*Notion du verbe*, 78). Tout en critiquant la définition sémantique du verbe (76—7), Fourquet voit une relation entre les propriétés sémantiques et le rôle prédicatif de celui-ci: „Un sémantème d'action est, par nature, particulièrement apte (...) à être déterminé par des noms d'êtres ou d'objets, sans être lui-même déterminant par rapport à rien" (88). LAROCLETTE propose même d'admettre „deux oppositions verbo-nominales", parce qu'il veut établir une différence entre verbe et nom sur deux plans qui ne sont pas tout à fait parallèles: d'une part, le nom situe des „entités" dans l'espace et le verbe des „procès" dans le temps (111, cf. *supra*, p. 25), sans cependant que cette distinction soit toujours réalisée dans le lexique (*manque* est nom et verbe, etc.⁴³); d'autre part, nom et verbe s'opposent grammaticalement comme deux classes formelles et fonctionnelles (114—6). L'auteur procède d'ailleurs à un regroupement des fonctions syntaxiques, dont les espèces doivent s'appeler, selon lui, „absolutif", „prédicatif" et „complétif" (117). Il s'agit là d'un essai de rendre compte, sous une forme concise, de ce que Sechehaye avait appelé les deux formes de la „subordination logique" (rapport entre sujet et prédicat, rapport entre principal et complément),⁴⁴ l'„absolutif" étant un type d'élément qui se laisse comparer au sujet. La nomenclature proposée est sans doute trop sommaire, et on ne voit pas très bien le rapport qui en relie les trois termes aux parties du discours traditionnelles; on peut considérer cependant cet article de Larochette comme un témoignage intéressant d'un certain conflit entre différents points de vue vers 1950. Approche formelle et approche logico-sémantique sont confrontées également, à propos d'une fonction syntaxique bien définie — ou que l'on aurait cru telle — dans la contribution d'A. SAUVAGEOT, *La catégorie de l'objet*. En partant de l'expression variable de l'objet du verbe dans les langues différentes, voire au sein d'une même langue, l'auteur conteste le caractère linguistique de la catégorie de l'„objet", et affirme qu'il s'agit d'une „notion extralinguistique (...) qui ressortit à la logique" (169), d'une „catégorie de pensée qui, en dépit de son extension (...) n'a pas reçu une expression linguistique unique et homogène" (170). Ce qui apparaît à travers les exemples de Sauvageot, c'est le conditionnement multiple de la forme de l'objet à la „surface" (deux types d'objets dans *il voit X ~ il parle à X* et leur confusion dans la représentation pronominale par *me*; expression de l'opposition entre „objet de 1^{ère} et de 2^e personne" ~ „objet de 3^e personne" en hongrois à l'aide des seules formes verbales;⁴⁵ etc.), et cette multiplicité justifie la remarque selon

⁴³ L'auteur mentionne également la perméabilité de la frontière nom-verbe en anglais.

⁴⁴ Cf. *Essai*, 21 et 26.

⁴⁵ Cf. *lát* 'il me voit', 'il te voit' (et en même temps intransitif: 'il voit') ~ *látja* 'il le voit' (162).

laquelle „construire un syntagme exprimant une relation objectale, c'est donc (...) procéder simultanément à une série d'opérations mentales" (159). L'auteur méconnaît que cette „relation objectale" peut être établie avec certitude — en français et dans d'autres langues — à l'aide des diverses techniques de l'analyse morphosyntaxique;⁴⁶ mais ce qui doit nous intéresser ici, c'est l'attitude critique elle-même, observable chez Sauvageot et d'autres, envers d'anciennes notions reçues par la tradition, mais que l'on veut réexaminer sur le double plan de la forme et du sens. Nous sommes à un moment où l'importance primordiale de la forme linguistique commence à s'imposer dans la conception générale de la syntaxe; et l'on cherche — parfois inconsciemment — à situer ce point de vue par rapport à celui des mécanismes psychologiques sous-jacents.⁴⁷ Un des aspects de ce problème est formulé ainsi chez MARTINET (*Opposition verbo-nominale*, 199): „La seule réalité directement observable est le comportement linguistique [des] sujets [parlants]. Que ce comportement laisse des traces dans leur esprit et dans leur façon de concevoir le monde sensible, cela est certain. Mais ce serait une grave erreur de méthode que d'étudier un effet aussi difficile à atteindre lorsque la cause s'offre immédiatement à nous." On ne renonce cependant pas à scruter cet „effet", devenant à son tour „cause" dans la production de la parole.

L'évolution des idées concernant le rôle de la forme et du sens dans l'analyse syntaxique (et dans l'analyse linguistique en général) — évolution que nous avons voulu illustrer par la présentation de cette série d'articles de 1950 — sera également sensible dans le petit ouvrage donné par J. PERROT à la collection „Que sais-je?" en 1953 (*La linguistique*). „Fonction" est l'un des mots-clés du livre; elle a une acception plus large, qui est liée au fonctionnement général de la langue,⁴⁸ et une acception plus étroite, mais qui dépasse également la sphère de la syntaxe: „Les signes linguistiques assument des fonctions qui consistent (...) dans l'expression de notions (...) au moyen de morphèmes" (113). Ici, le mot se rapporte à la manière dont la langue fixe des entités discrètes pour saisir la réalité;⁴⁹ il découle cependant de cette conception

⁴⁶ H. FREI a clairement formulé ce reproche (*Désaccords*, 35—6), à propos d'un autre article de SAUVAGEOT (cf. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 55 [1960], n° 2, p. 348). Frei observe qu' „une classe linguistique peut exister dans une langue donnée même quand elle n'est pas marquée explicitement dans toutes les positions du système" (36).

⁴⁷ Selon FOURQUET, ce sont la psychologie et la logique qui permettraient „de poser les problèmes de sens en termes pertinents" (*Notion de verbe*, 97); „le psychologue se rendra compte de l'embaras du linguiste à exprimer en termes adéquats, à poser convenablement les problèmes, et lui proposera des notions plus justes" (98).

⁴⁸ Cf. 122: „l'usage de la langue comme moyen de communication implique la connexion de deux fonctions: il y a communication d'énoncés (assertions, interrogations, ordres, etc.) relatifs à des notions (êtres, choses et procès (...))".

⁴⁹ Cf. également: „On voit (...) se définir d'une manière spécifique, dans chaque langue, des fonctions associant des notions à des moyens d'expression" (51).

une nécessité absolue pour l'analyse syntaxique: „ne tenir compte que des fonctions attestées dans la langue par les oppositions qui s'y expriment matériellement” (60). Le „principe fonctionnel” — conformément aux idées de Saussure et à l'enseignement des différentes écoles structuralistes — oblige donc „à n'admettre de catégories linguistiques distinctes qu'en liaison avec des séries de formes distinctes” (59). Tout en refusant de partir du sens au lieu de la forme, tout en dénonçant le „dogmatisme aveugle” qui, en grammaire normative, „détourne l'attention de la réalité vivante de la langue” (5), l'auteur ne manque pas de réclamer (en accord avec le point de vue de Gougenheim, *supra*, p. 23) l'étude conjointe de l'„expression” et du „contenu”, fondée sur la méthode des commutations (61).⁵⁰ La mise au point de J. Perrot est ainsi représentative d'une importante tendance française de l'époque: asseoir l'analyse linguistique sur une base formelle, mais chercher, au-delà des distinctions formelles, les voies de la compréhension du „sens”.

„Le sens et la forme” — voilà comment s'intitule le premier chapitre de *La grammaire*, autre petit livre de la même collection „Que sais-je ?” (1958). Dans cet ouvrage, P. GUIRAUD tente de situer les notions grammaticales par rapport à différentes constantes: la „forme” s'y trouve confrontée non seulement au „sens”, mais encore à la „logique”, à l'„évolution” et à la „norme”, avec un chapitre central consacré à „Grammaire et structure”. Au début, sens et forme du „signe” sont présentés côte à côte (14—6); mais au cours de cette première approche, le „sens” se comporte nécessairement comme un objet aux facettes multiples, à la différence de la forme grammaticale, dont la hiérarchie interne est saisie avec précision. L'auteur propose certaines de ses définitions sémantiques avec mauvaise conscience: considérer les parties du discours „comme des catégories de sens (...) soulève de graves difficultés” (27); ce qui ne l'empêche pas de l'écrire à la page suivante: „Les modalités sont des marques exprimant la manière d'être de l'être, du procès ou de la qualité” (28). Néanmoins, la tendance de la confrontation claire entre forme et sens, que nous avons décelée dans les travaux syntaxiques du début des années 50, continue ici et débouche même sur un essai de systématisation nouveau. L'introduction condamne déjà le „préjugé logique” qui „continue (...) à peser très lourdement sur la grammaire actuelle” (10), ce qui fait écho à d'autres mécontentements exprimés à propos du poids de la tradition (v. par ex. *supra*, p. 28); et comme contrepartie nécessaire, l'idée structuraliste qui consiste à reconnaître l'originalité de chaque système linguistique apparaîtra bientôt dans le texte: „pour rendre les innombrables nuances de la pensée, chaque langue ne met en oeuvre qu'un nombre de moyens grammaticaux limités”

⁵⁰ „L'analyse structurale doit faire intervenir le contenu autant que l'expression, et inclure donc les significations” (63).

(34).⁵¹ Aussi Guiraud insiste-t-il sur ce qu'il appelle „le décalage entre catégories naturelles et grammaticales” (33); et quoique le terme „naturel” ne soit pas le mieux choisi, on comprend bien sa pensée quand il oppose „sujet logique” [on dirait plutôt „agent”] et „sujet grammatical” (32) et, suivant le même principe, „substantif-sens” et „substantif-forme” (47). (Tout au plus faut-il ajouter que „sujet logique” ou „agent” sont encore des concepts qui ne sont aucunement privés d'appui grammatical, étant donné le jeu de certaines transformations; d'autre part, si l'auteur considère *le chant* comme „un substantif-forme et un verbe-sens”, ce n'est pas indépendamment de la relation entre *chant* et *chanter*: les nouveaux concepts restent encore intra-linguistiques, bien qu'ils se situent à un niveau plus profond.) Sans doute, dans ce livre, la prise de position de l'auteur n'est-elle pas toujours assez nette, mais le rapport direct entre grammaire et logique est nié,⁵² et — pour en venir au point qui nous intéresse le plus ici — l'analyse fonctionnelle se trouve finalement préférée à l'analyse logico-sémantique (63). Une catégorie [= classe] grammaticale est „l'ensemble des formes entrant dans un même système de relations” (63); en particulier, une partie du discours est un type de signe „susceptible d'entrer dans certaines relations avec d'autres espèces de signes” (45). La „définition formelle” du sujet (forme correspondant à „un certain type de liaison”) découle de l'„analyse fonctionnelle” (63); par ailleurs, „fonction” peut désigner également la place structurale qui revient à un élément dans une classe.⁵³ On pourrait dire en fin de compte que Guiraud veut tenir le même pari difficile que certains autres linguistes français qui tentent à ce moment-là une approche théorique de la syntaxe: tout en acceptant la priorité méthodologique de la forme, il cherche à lier telle ou telle pièce de ce mécanisme formel directement à la réalité extra-linguistique, sans qu'il précise la méthode adoptée pour cette dernière opération (l'analyse structurale du „contenu”, réclamée par J. Perrot). En tout cas, il maintient que „les sens impliquent certaines relations, de même que les relations impliquent certains sens” (39).⁵⁴

⁵¹ PERROT (*La linguistique*, 57) a parlé de „sélection” comme base du système linguistique: celui-ci résulte d'un ensemble de choix entre „des possibilités illimitées de réalisation sur les différents plans”.

⁵² Cf. 50: „On constate (...) la fragilité de toute hypothèse qui veut voir dans la grammaire un produit et un reflet directs de la pensée”. La question est en l'air: à propos de Benveniste et de Fourquet, cf. la note 37 ci-dessus; pour les rapports entre grammaire et logique, v. l'article synthétique de U. WEINREICH, *On the Semantic Structure of Language*, où l'auteur insiste également sur l'autonomie relative de la grammaire (v. par ex. 149).

⁵³ „La catégorie constitue (...) un système d'oppositions, une structure dans laquelle la fonction de chaque terme dépend des possibilités de l'opposer à d'autres” (65). Cette définition correspond plutôt à la „valeur” saussurienne. Cf., toujours chez GUIRAUD, dans la *Syntaxe du français*: „le structuralisme appelle valeur la possibilité qu'a le signe de s'opposer à d'autres signes au sein de sa catégorie” (20).

⁵⁴ Il s'agit là bien d'un des éléments fondamentaux de la conception de Guiraud; citons à ce propos, du chapitre historique du livre, cette formulation d'un rapport „dialectique”: „la langue évolue par une série d'états successifs transcendés et reformulés à chaque étape par la pensée, mais une pensée qui s'appuie sur eux et tire d'eux sa forme et ses catégories” (106—7).

Il faut dire ici tout de suite que dans *La syntaxe du français* („Que sais-je?“, 1962), les positions de GUIRAUD se précisent sur certains points, sans qu'il abandonne l'ambition de présenter forme et sens dans une implication mutuelle étroite, chaque fois que c'est possible. Ce faisant, il est conscient de „trahir“, l'orthodoxie structuraliste qui, méthodologiquement, refuse toute référence à un contenu sémantique des signes" (29).⁵⁵ Voire, il se réclame d'„une certaine forme de mentalisme" (27), pour tenter la synthèse des deux pôles: après avoir affirmé que „les principales catégories syntaxiques correspondent à des catégories de sens qu'elles expriment et sur lesquelles elles s'appuient" (27), il dira que sujet, prédicat et compléments sont des „fonctions sémantiques", et définira les deux premiers du point de vue du sens.⁵⁶ „Sens" (grammatical?) et „fonction" semblent se recouvrir,⁵⁷ et l'on penserait à la terminologie de Benveniste (*supra*, p. 20), si la relation avec la forme était clairement marquée — étant donné qu'en réalité, les possibilités fonctionnelles sont „prévues" par les structures formelles possibles de la phrase, interprétables comme des séquences de types de formes. L'auteur présente d'ailleurs une petite esquisse distributionnelle (14—7), en disant clairement que „les parties du discours (...) sont des catégories formelles" (14), et fait allusion aux discordances qui peuvent exister entre inventaire des fonctions et inventaire des formes (51—2; pour plus de précision, cf. chez Martinet, *supra*, p. 14). On voit que la méthode développée par Guiraud est un constant va-et-vient entre la forme et le sens: il profite de la première pour approfondir l'interprétation du second („Chaque signe a un sens double; un sens générique qu'il tire de la catégorie syntaxique à laquelle il appartient ... et à l'intérieur de ces catégories le signe a un sens spécifique", 19); et il croit surtout à une compatibilité des approches.⁵⁸

Sans se poser explicitement le problème du sens, GOUGENHEIM s'attaque également au problème fondamental de la description syntaxique,

⁵⁵ Du même coup, il précise: „Mais notre intention n'était pas d'écrire une syntaxe structurale du français". Il n'est d'ailleurs pas clair à quel structuralisme il pense: la „syntaxe structurale" d'inspiration genevoise et pragoise existe déjà, c'est celle de Gougenheim; les principes de Copenhague ont donné celle de Toegby; la dépendance des constituants a été décrite par Tesnière; c'est la description distributionnelle qui manque (si l'on ne compte pas le petit „sketch" de Hall) et qui manquera jusqu'aux ouvrages de Dubois. Le traitement du sens n'est pas le même dans ces diverses variantes.

⁵⁶ „Dans la proposition prédicative, un locuteur attribue un prédicat — c'est-à-dire une qualité, un état, une action, une pensée, un sentiment, un désir — à un sujet qui peut être lui-même (je), la personne à qui il parle (tu) ou une troisième personne (il)" (52). Citons également cette remarque, moins unilatérale: „il y a une fonction sujet qui définit un certain mode de relation à la fois formelle et sémantique entre le substantif et le verbe" (51).

⁵⁷ „Les catégories syntagmatiques sont définies par leur forme (...) elles peuvent être aussi définies par leur sens — on dit encore leur fonction" (51).

⁵⁸ „... je tiens à souligner que la position mentaliste adoptée ici n'exclut en rien — tout au contraire — un formalisme qui conçoit la possibilité de définir et d'identifier le signe par l'ensemble de ses relations au sein du système lexical, à l'exclusion de toute référence à son contenu sémantique" (23).

dans un article dont le titre renvoie à deux concepts essentiels pour cette description: la forme et la relation. Dans *Morphologie et fonctions grammaticales* (1959), il part des procédés formels qui indiquent les relations, pour constater que la même marque peut correspondre à plusieurs types de celles-ci (la préposition à lie au verbe tantôt l'objet, tantôt le complément circonstanciel), et inversement, une même fonction peut s'exprimer à l'aide de marques diverses (l'objet se rattache au verbe sans préposition dans *il voit la ville* et à l'aide de prépositions différentes dans *il obéit à son père* et *il jouit du repos*) (417—8). „Fonction” ne reçoit pas de définition, mais puisque les „morphèmes” désignent, selon l'auteur, les „rapports des éléments nominaux de la phrase entre eux et avec le verbe” (417), et que, d'autre part, les morphèmes sont les „marques» des fonctions grammaticales” (*ibid.*), on voit bien qu'il s'agit des rapports syntaxiques qui servent de base à la phrase simple. D'après ce qu'on a pu lire dans des ouvrages à peu près contemporains, cette acception de la „fonction” n'est pas tellement banale; en tout cas, elle consacre la place centrale que l'on attribue désormais à ces rapports dans le classement du „matériel” de la phrase (cf. *supra*, p. 24). Notons que dans son *Système grammatical de la langue française*, Gougenheim avait lui-même évité d'analyser la fonction syntaxique de manière directe (v. *supra*, p. 23): la méthode des oppositions lui avait servi pour établir la fonction distinctive des formes du point de vue de l'ensemble du message. En revanche, dans l'article en question, il parvient à une liste des „éléments structuraux” de la phrase (422), représentatifs d'autant de „fonctions”. Pour Gougenheim, celles-ci peuvent être isolées à l'intérieur de la grammaire comme un plan distinct, face à un autre plan grammatical, celui des formes.⁵⁹ Cependant, au lieu de chercher à découvrir les moyens qui permettraient de passer d'un plan à l'autre, il définit chacun indépendamment, à l'aide d'aspects différents de l'univers extra-linguistique. Là encore, on reconnaît le disciple des phonologues praguois, qui, désireux de connaître la „substance”, ne consentirait pas à détacher les entités grammaticales du sens dont elles peuvent se charger dans la communication. Ainsi, „La grammaire des formes correspond à une réalité psychologique” (419);⁶⁰ mais les „éléments structuraux” admettent, à leur tour, des définitions psychologico-sémantiques: l'objet „subit l'action”, l'attribut „qualifie le sujet” (421), et le sujet est „le principal intéressé à l'action” (423). Cela ne veut pourtant

⁵⁹ „Tout se passe comme si nous étions en présence de deux grammaires: une grammaire des formes et une grammaire des fonctions (...) ces deux grammaires ne sont pas sur le même plan” (418—9).

⁶⁰ D'après les exemples fournis, il apparaît que Gougenheim a en vue surtout les marques de rapports, telles les prépositions ou les cas (cf. *il ~ le ~ lui*). Mais l'„unité psychologique” qu'il postule par exemple pour les prépositions (*de* désignant l'„origine”, à „ponctuel”, etc., cf. 419—20) repose sur des critères sémantiques, et se trouve d'ailleurs apparentée aux „catégories de l'imagination”, fondement psychologique de la partie du discours chez SECHÉHAYE (*Essai*, 43—4).

pas dire que l'approche formelle fasse entièrement défaut: l'„objet secondaire" est „commun à la voix active et à la voix passive" (*lui* dans *on lui donna un livre ~ un livre lui fut donné*, 424); et c'est surtout le sujet qui résiste à la définition sémantique, étant sémantiquement hétérogène, d'où la constatation d'allure paradoxale: „L'unité de la fonction du sujet sera donc non fonctionnelle, mais morphologique" (423). En somme, l'auteur cherche à faire correspondre les fonctions syntaxiques à des relations objectives, et à rendre compte ainsi d'un certain découpage abstrait du monde (cf. *supra*, p. 15); force lui est de reconnaître cependant la solidarité entre fonctions et formes, donc entre les deux plans grammaticaux posés préalablement. Ainsi, il pourra dire avec perspicacité que la justification de la distinction entre fonctions n'est ni psychologique ni logique mais „proprement grammaticale" (421), pour conclure: „les fonctions grammaticales s'exercent à l'intérieur d'un cadre morphologique" (426). Le dilemme du sens et de la forme se dessine ici clairement: on voudrait interpréter la fonction syntaxique en termes sémantiques, mais cela n'est pas possible sans pu'on trace avec précision le réseau formel qui la soutend (l'„unité" du sujet se ramène, en dernière analyse, à l'ordre des termes, aux phénomènes d'accord et à certaines formes de „nominatif" en français). Au-delà de cette base formelle, on rencontre à nouveau le problème du sens: „La grammaire des fonctions ne peut s'affranchir de la structure morphologique de la langue qui lui offre un soubassement psychologique" (426). Si cet article de Gougenheim nous a si longuement retenu, c'est parce qu'il représente les tendances caractéristiques des années cinquante d'une manière condensée, et aussi parce qu'il reconnaît au concept de la fonction une importance centrale dans l'arrangement du matériel de la phrase simple.

La description des différentes fonctions

Importance centrale de la fonction, avons-nous dit — et effectivement, les grammaires systématiques de notre période insistent toutes sur la disposition hiérarchique des termes de la phrase; elles peuvent chercher en même temps à découvrir la justification de la fonction *syntaxique* dans un fonctionnement *sémantique*, en ramenant par ce biais le rôle grammatical des termes à la réalité de la communication. Nous avons vu comment ces présupposés méthodologiques des manuels de grammaire trouvent leur place dans le processus évolutif de la théorie syntaxique (cf. *supra*, pp. 22—33). Il n'est par ailleurs que trop normal de trouver des théories en avance sur certaines pratiques de description: les cadres de la description traditionnelle cèdent moins facilement quand

ils doivent contenir un grand nombre de détails dont l'arrangement est fixé depuis longtemps selon un ordre canonique.

Une première question qui se pose à propos des descriptions systématiques concerne l'économie interne des ouvrages: chacun d'eux doit classer les cadres fonctionnels à remplir ainsi que les formes qui les remplissent. Tâche ardue, étant donnée la constante imbrication des deux ensembles: la raison d'être des formes est de participer à des structures fonctionnelles, et celles-ci sont identifiables comme des rapports nécessaires entre types de formes, mais les deux plans ne présentent généralement pas de relation bi-univoque,⁶¹ et leurs implications psychologico-sémantiques — point de vue de première importance pour nos grammaires, comme nous l'avons vu — sont en partie divergentes. (L'éventuelle division de la phrase en „thème” et „propos” augmente encore la complication, *supra*, pp. 11—12.) Durant la période envisagée, une mutation paraît s'opérer dans l'arrangement général de ces données. Malgré l'essai de mise en regard globale, relevé ci-dessus (p. 13), le *Précis de syntaxe* de WARTBURG et ZUMTHOR opte encore pour une division qui repose sur celle des parties du discours: les cadres fonctionnels y apparaissent le plus souvent comme des aspects du comportement du verbe, du nom, etc.⁶² (parmi les traits généraux de l'organisation de la phrase simple, la liste des fonctions et l'ordre des mots ont été retenus dans une „Première partie: La phrase”, tandis que la description des rôles et de leur remplissage a passé dans les deux autres grandes parties, respectivement „Le verbe” et „Les nominaux, adjectivaux et adverbiaux”). Dans la *GFCM* de WAGNER et PINCHON, la présentation est, certes, modifiée, mais les fonctions syntaxiques sont toujours rangées sous les étiquettes des différentes espèces de mots: le sujet et les compléments, en tant que cadres à remplir en rapport avec la sphère verbale, font partie des „notions générales” mises en jeu par le verbe (220—2), ils sont donc placés en quelque sorte sur le même plan que les „notions évoquées par le verbe” ou la „nature du procès” (cf. 218—21).⁶³ Les auteurs donnent une liste des fonctions

⁶¹ Notons ici que la solution proposée par CHOMSKY (*Aspects*, 104), qui consiste à identifier le SN dépendant de P avec „sujet de phrase”, le SN dépendant de SV avec „objet direct du syntagme verbal”, etc. („Subject-of, Direct-Object-of”), condense en une formule unique l'information relative à la phrase simple, mais ne supprime pas le problème théorique de la divergence des plans (SN apparaît dans deux fonctions auxquelles on peut ajouter celle d'attribut, etc.).

⁶² Un exemple: dans le chapitre consacré à „Structure et accord du verbe” (181 et suiv.), Wartburg et Zumthor sont obligés de traiter alternativement des classes de verbes définissables par leur position syntaxique (verbes „attributifs”, auxiliaires précédant l'infinitif, verbes transitifs et intransitifs), des formes verbales correspondant à différentes possibilités de transformation (verbe actif et passif, certaines constructions pronominales) et des types verbaux déductibles des catégories grammaticales du verbe (auxiliaires précédant le participe passé) ou du lexique (verbes pronominaux „propres”).

⁶³ C'est de cette manière que finalement la construction „faire + inf.” ne trouve pas sa véritable place dans la description: elle figure à juste titre parmi les „notions générales” en tant que structure verbale fondamentale et à implication sémantique particulière (221—2), mais elle sera reprise sous la rubrique de l'„infinitif complément d'un verbe” (307), donc parmi les emplois d'un „mode non personnel et non temporel” (cf. 298).

au début du livre (28—30, cf. *supra*, p. 16), mais ils garderont les schémas possibles de la phrase simple pour la dernière grande partie, „La phrase”. Ceux-ci sont par ailleurs tout à fait explicites, et c’est une grande nouveauté par rapport au *Précis de syntaxe*; toutefois, certaines règles de construction du sujet, de l’attribut et du complément d’objet — fonctions en partie „nominales” — se trouvent détaillées dans le chapitre consacré au nom (64—71), et le complément circonstanciel est écartelé entre „Les adverbes” et „Les prépositions”. La *GLFC* va cependant plus loin: à une „Première partie: les éléments constitutants du discours” (plus précisément au chapitre intitulé „La phrase simple”, 62—97) s’oppose très nettement une „Deuxième partie: les parties du discours”.⁶⁴ D’une manière logique, la participation des différents types de mots à l’organisation de la phrase est décrite dans la deuxième, suivant les cadres présentés dans la première. La clarté de ce plan a permis, par exemple, de parler du complément d’objet — et en même temps de la transitivité — comme d’un facteur structurel de la phrase simple (70—5); elle a permis aussi de faire ressortir certaines relations entre sujet et objet (par les „opérations de retournement”) dès la première partie (74),⁶⁵ sans attendre que l’occasion de le faire se présente à propos de la construction passive du verbe.⁶⁶ Les constructions dans lesquelles entre ce dernier se trouvent d’ailleurs analysées plus loin (321—33); c’est seulement l’aspect qui n’y est pas tout à fait à sa place, étant partiellement lié à la valeur sémantique des formes conjuguées.

TESNIÈRE, pour qui le rapport entre les termes de la phrase est essentiellement hiérarchique (v. *supra*, p. 15), occupe une position à part. Après s’être expliqué sur les questions générales de la structure, de la fonction et du sens, il passe en revue les „espèces de mots” (avec des définitions essentiellement sémantiques), pour en dégager ensuite „les virtualités structurales profondes de la phrase” (v. *Éléments de syntaxe structurale*, 66). Les relations qui fondent la phrase simple seront réparties dans deux grands chapitres: „Structure de la phrase simple” (102 sqq.) et „Valence” (238 sqq.). Le premier de ceux-ci est consacré aux différents „noeuds”, unités structurales commandées par

⁶⁴ Comme le font remarquer les auteurs dans la préface, ce plan est conforme à „celui de la précédente *Grammaire Larousse*” (cf. *supra*, p. 22). Soulignons cependant que malgré l’orientation déjà fonctionnelle de cette précédente grammaire de 1936, c’est la *GLFC* qui pourra vraiment dégager les constructions possibles, en tant que cadres à remplir par un matériel lexical approprié. A propos du plan bipartite, les auteurs ajoutent: „Cette division [...] nous a permis d’insister davantage, dans la première partie, sur l’aspect structural, sur le jeu des éléments à l’intérieur de la phrase (nous nous sommes souvent inspirés pour ce faire des méthodes distributionnelles et génératives), et, dans la seconde partie, d’insister sur l’aspect sémantique” (5).

⁶⁵ Pour la solidarité des composantes du „groupe verbal” (leur participation fonctionnelle à la construction de celui-ci), cf. la p. 75: „Le verbe est un *pivot*: c’est sur lui que s’appuient sujets et objets pour fixer leurs rapports réciproques; le verbe les *met en rapport*”. (Cf. encore DAMOURETTE et PICHON, *EGLF*, I, 99, cité ci-dessus, note 27.)

⁶⁶ Wartburg—Zumthor et Wagner—Pinchon placent transitivité et voix sous la rubrique du verbe (v. plus loin).

des types de termes qui peuvent jouer un rôle de „régissant” par rapport à d'autres termes (cf. *supra*, p. 15) et former ainsi le centre d'un ensemble hiérarchisé.⁶⁷ Le noeud se ramène donc à une liaison abstraite de certains types de mots — abstraite dans ce sens que l'un de ses critères est précisément d'être invisible,⁶⁸ d'appartenir à l'„ordre structural” et non à l'„ordre linéaire”.⁶⁹ Tesnière s'intéresse avant tout au premier de ces deux ordres, visualisé par des „stemmas”; il n'en cherche pas la justification dans les rapports distributionnels de l'„ordre linéaire” ni précisément dans les rapports de „sélection” hjelmsléviens (même s'il partage avec Hjelmlev le souci de formuler la primauté de la relation sur ses termes): en dernière analyse, il a recours au plan sémantique, qu'il s'agisse de caractériser les rôles à l'intérieur du noeud (v. *supra*, pp. 15—16) ou de définir les termes qui lui servent de centre et qui l'étiquettent. C'est ainsi que la distinction entre quatre types de noeuds (verbal, substantival, adjectival, adverbial) est justifiée par le classement des „espèces de mots pleins”, classement aboutissant à un „quadrilatère de base” (63), avec „substance concrète” (nom) et „procès concret” (verbe), qualifiés par des „attributs abstraits” (c'est-à-dire adjectif et adverbe respectivement).⁷⁰ Comme on le voit, Tesnière essaye d'éviter les troublants manques de coïncidence entre fonction syntaxique et partie du discours (cf. *supra*, p. 14); c'est pour résoudre ce problème qu'il élabore la théorie de la „translation”. Celle-ci consiste „à transférer un mot plein d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c'est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot” (364). Par „catégorie” ou „espèce”, il faut entendre ici possibilité d'emploi: chacun des quatre principaux types de mots possède, pour ainsi dire, une vocation originelle dans la phrase, mais peut se substituer, par translation, à n'importe quel autre type.⁷¹ Ainsi, un substantif se transforme en „adjectif”

⁶⁷ „Tout régissant qui commande un ou plusieurs subordonnés forme ce que nous appellerons un *noeud*. Nous définirons donc le noeud comme l'ensemble constitué par le régissant et par tous les subordonnés qui, à un degré quelconque, directement ou indirectement, dépendent de lui, et qu'il *noeue* ainsi en quelque sorte en un seul faisceau” (14).

⁶⁸ „Ces connexions ne sont indiquées par rien. Mais il est indispensable qu'elles soient aperçues par l'esprit, sans quoi la phrase ne serait pas intelligible” (11).

⁶⁹ Ce sont les dénominations que reçoivent respectivement, chez Tesnière, structure syntaxique et réalisation syntagmatique. „Toute la syntaxe structurale repose sur les rapports qui existent entre l'ordre structural et l'ordre linéaire” (19). L'auteur reconnaît ici (17, n. 1) les mérites de Saussure, qui a élaboré la „notion de chaîne parlée”, conception „profonde” et „féconde” (cf. *CLG*, 103); toutefois, il ne semble pas avoir mesuré toutes les conclusions que Saussure avait tirées de cette notion en disant: „Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux” (*ibid.*, 170—1).

⁷⁰ Cf. 61—3. C'est à propos de cette conception que J. FOURQUET a pu écrire dans sa *Préface aux Éléments de syntaxe structurale*: „Le centre de la pensée syntaxique de Tesnière est la notion que l'on désigne imparfaitement par le terme de *classe de mots*” (5). Notons que cette grille fournissant quatre éléments de base avait déjà constitué l'un des points de départ du raisonnement syntaxique de DAMOURETTE et PICHON, avec des définitions sémantiques très voisines de celles de Tesnière (*EGLF*, I, 88, v. la note 26 ci-dessus).

⁷¹ La dérivation apparaît à Tesnière comme une „translation figée” (403).

grâce à la préposition dans *le livre de Pierre* (443); la même préposition le changera en „adverbe” dans *j'arrive de Paris* (459); un verbe devient „substantif”, „adjectif” et „adverbe” quand il se met, respectivement, à l'infinitif, au participe et au gérondif (v. le tableau synoptique de la p. 409). D'un côté, c'est une manière de dire qu'une fonction donnée peut être représentée par des classes différentes: en effet, „substantif” ou „adjectif” correspondent, dans la terminologie de l'auteur, à des espèces de mots au „départ” et à des „places” structurales au point d'„aboutissement”. Mais, d'autre part, les grandes lignes de la hiérarchie de ces places structurales se dessinent avec une grande netteté — même si certains points de la méthode utilisée sont discutables. Ainsi, les instruments de la translation, les „translatifs” n'ont pas tous le même statut: la marque qui transforme un verbe fini en infinitif ou en participe est vide de sens lexical, elle fonctionne donc uniquement comme „translatif”, alors que les prépositions constituent des séries paradigmatiques, et leur emploi peut impliquer un choix autre que syntaxique (dans une autre terminologie, on dirait que la préposition peut provenir d'une insertion lexicale). En abordant le problème de la „phrase attributive”, Tesnière affirme que „l'adjectif attribut joue le même rôle structural que le verbe” (156), mais dans ce type de phrase, il ne peut plus s'agir de „procès”;⁷² et l'on est contraint d'admettre, d'après la logique des „dépendances”, que le substantif soit „régé” ici par un adjectif qui lui est généralement subordonné (156).⁷³ Le problème sera résolu par la „translation”: l'adjectif est converti en verbe, opération qui fait intervenir en français une copule comme „translatif” (cf. *infra*, p. 47); mais c'est un peu faire bon marché des verbes copules autres que *être* (*devenir*, etc.). Le désir de faire coïncider rôle et classe à l'intérieur de réseaux de subordination univoque motive, d'ailleurs, chez Tesnière, le regroupement du sujet et des compléments d'objet sous la dénomination d'„actants” (102 et 106), ce qui masque, dans une certaine mesure, le caractère central de la relation „sujet—prédicat” dans les phrases verbales du français, mais fournit la base d'un classement des verbes suivant leurs entourages nominaux possibles. Ce classement — promis à un

⁷² On ne peut pas dire que la phrase attributive exprime toujours un „état” (v. la p. 157). Rappelons que l'auteur part de la combinaison „nom + adjectif”, dont il déduit la phrase à verbe „être” (*domus noua* et *domus est noua* en latin, cf. 155—8).

⁷³ Notons ici que l'auteur s'est un peu trop vite débarrassé de la notion de prédicat (cf. 103—5, v. *infra*, p. 48). Dire, d'autre part, qu'„il suffit d'énoncer un prime actant et son attribut pour former une phrase complète” (155) est problématique, étant donné que le „prime actant” (tenant lieu de „sujet”) est défini comme „celui qui fait l'action” (108).

grand avenir dans ses raffinements ultérieurs⁷⁴ — se fonde sur la „valence” du verbe, c'est-à-dire sur sa capacité de „régir” un nombre donné d'„actants” : il permet de décrire le noyau de la phrase simple en termes relationnels, donc sans répartir la présentation des structures dans différents chapitres d'inspiration morphologique. Bien que Tesnière n'utilise pas directement la distribution des éléments à des fins heuristiques (cf. *supra*, n. 69), son chapitre sur la „valence” peut être lu comme un prélude à l'analyse distributionnelle des verbes, méthode qui n'avait guère été pratiquée en France avant lui ; du même coup, en reliant „valence” et voix (238), il anticipe sur certains procédés transformationnels (v. *infra*, p. 60). Sans doute doit-on reconnaître qu'en vue d'un rapprochement extrême des cadres fonctionnels et des classes grammaticales du lexique, Tesnière a dû négliger certaines discordances entre les deux plans ; mais ce sont précisément la mise en valeur de l'„ordre structural”, et l'insistance sur la distinction entre une structure syntaxique abstraite et sa concrétisation lexicale⁷⁵ qui ont conduit à une description cohérente des relations fonctionnelles dans la phrase. On pourrait dire d'autre part que chez cet auteur (qui prend soin de motiver les termes et leurs rapports par le sens, v. *supra*, pp. 15—16), c'est le point de vue sémantique qui a été converti en un point de vue fonctionnel global, à la différence de ceux qui ont expérimenté le pouvoir distinctif des oppositions de langue, pour fonder la théorie de leur fonctionnement, pour ainsi dire, „de l'intérieur”.⁷⁶

De ces questions d'économie générale des ouvrages, nous devons passer au problème d'une relation fonctionnelle déterminée, qui, de par son caractère central en français, se confond en quelque sorte avec le problème de la phrase

⁷⁴ V. en particulier le genre de recherche inauguré peu après par M. GROSS, *Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe du verbe* (Paris, 1968) et J.-P. BOONS—A. GUILLET—Chr. LECLÈRE, *La structure des phrases simples en français: Constructions intransitives* (Genève, 1976). D'autre part, certains contextes nominaux virtuels du verbe seront incorporés dans la description syntaxique de celui-ci en grammaire générative, à l'aide de „règles contextuelles de sous-catégorisation” (CHOMSKY, *Aspects*, 129), qui pourront être formulées en termes de „cas”, élargissant la notion d'„actant” (Ch. J. FILLMORE, *The Case for Case*, in E. BACH—R. T. HARMS [éds.], *Universals in Linguistic Theory*, New York, 1968, p. 27). Signalons enfin la généralisation sémantique de cette notion chez A. J. GREJMAS, v. ici même l'étude de F. SKUTTA, *infra*, pp. 71—101.

⁷⁵ A propos de ses représentations graphiques, apparentées aux „indicateurs syntagmatiques” de la grammaire générative, Tesnière remarque: „Il peut être commode de représenter chacune des espèces de mots pleins par un *symbole* qui en exprime la nature profonde sans en retenir les contingences accidentelles” (63); „le stemma réel rend compte de la *phrase réelle*, tandis que le stemma symbolique rend compte de la *phrase virtuelle*” (65) — c'est-à-dire, en gros, du stade qui, dans la dérivation, précède l'„insertion lexicale” (cf. DUBOIS—DUBOIS-CHARLIER, *Syntaxe*, 59—60 et passim). — Pour une certaine parenté entre Tesnière et la grammaire générative (et en même temps pour l'écart qui le sépareit du structuralisme de son temps), v. ARRIVÉ—CHEVALIER, *La grammaire*, 183—7.

⁷⁶ A partir du *Système grammatical* de GOUGENHEIM (v. *supra*, p. 23). RUWET a remarqué: „la syntaxe [que Tesnière] a construite repose sur un certain nombre de présupposés sémantiques” (*Grammaire générative*, 372).

simple elle-même. Il s'agit du rapport entre le sujet et le prédicat — termes dont la présence fonde la hiérarchie des constructions et dont l'absence est à l'origine de toute une classe de phrases demandant, comme garantie de leur cohésion et de leur valeur communicative, l'appui du contexte, de la situation ou de marques prosodiques spéciales. Le rapport du sujet et du prédicat ne soulève pas seulement les questions impliquées par la fonction syntaxique en tant que telle (découpage opéré par le grammatical dans le logico-sémantique, relation entre fait syntaxique et fait lexico-morphologique), mais il engage également le problème des modes de „présentation” de la réalité par la langue, manifestés par des possibilités de „transformation”, c'est-à-dire de réarrangement des signifiés grammaticaux.

Nous avons déjà brièvement présenté les vues des syntacticiens qui fondent la division de la phrase sur un „avant” et un „après” de la communication, en distinguant, dans la pensée à formuler, un point de départ (exprimé linguistiquement par le „thème” ou „sujet psychologique”) et un point d'aboutissement (correspondant au „propos” ou „prédicat psychologique”, cf. *supra*, pp. 11—12). Il s'agit d'une ancienne tradition, qui remonte au moins au XIX^e siècle,⁷⁷ et qui persiste dans certaines descriptions grammaticales de notre période, sans que la place de cette bipartition générale des phrases ait jamais été rigoureusement définie par rapport à l'analyse fonctionnelle liée, par un côté, aux classes de mots.⁷⁸ On dispose cependant en France d'une autre tradition beaucoup plus ancienne, tendant à identifier le sujet et le prédicat de la phrase avec ceux de la proposition de la logique formelle. Si nous évoquons ici cette identification bien connue, c'est pour en rappeler aussitôt les difficultés⁷⁹: en fait, ce ne sont que les phrases à prédicat „nominal” qui s'adaptent parfaitement à la structure de la proposition logique, en plaçant, à l'aide du schéma $X = Y$, l'individu ou la classe X dans la classe Y ; le prédicat verbal, qui condense une information beaucoup plus considérable, doit subir un réarrangement pour être ramené à une forme plus „pure”. Il s'agit, bien entendu, de la fameuse „transformation”, reprise par la *Grammaire de Port-Royal* à Aristote, qui consiste à substituer *Pierre est vivant* à *Pierre vit* (110);⁸⁰ le verbe se trouve

⁷⁷ Pour l'historique de la question, cf. SANDMANN, *Subject and Predicate*, 103—5.

⁷⁸ On sait que CHOMSKY (*Aspects*, 162—3) a esquissé une solution formelle, qui consiste à considérer comme thème (= „topic”) le syntagme nominal placé le plus à gauche dans la structure de surface, le reste étant le propos (= „comment”) — mais il s'agit là plutôt de rendre compte d'un type de phrase déterminé (comportant notamment une modification de l'ordre des termes: *This book I really enjoyed*).

⁷⁹ Nous avons noté ci-dessus (note 37) que dès les années 50, certains linguistes français étaient intrigués par le parallélisme étroit entre syntaxe et logique traditionnelle.

⁸⁰ Concernant les antécédents grecs du procédé, cf. entre autres SANDMANN, *Subject and Predicate*, 11—2; plus récemment R. H. ROBINS, *The Development of the Word Class System of the European Grammatical Tradition*, in *Foundations of Language* 2 (1966), 9. Pour le rapport entre grammaire et logique dans la *Grammaire de Port-Royal*, v. CHEVALIER, *Histoire de la syntaxe*, 528—9; ARRIVÉ—CHEVALIER, *La grammaire*, 41—2.

décomposé en copule et en attribut, et la phrase verbale devient interprétable en termes de logique. Par là, on réussit à isoler deux propriétés du verbe: son pouvoir prédicatif⁸¹ et sa signification de type lexical. C'est à ce stade-là que l'on peut intégrer à la description une troisième composante: les „catégories grammaticales” du verbe, c'est-à-dire les choix grammaticaux obligatoires dont il est le siège, et qui ne le caractérisent pas spécialement comme prédicat, mais forment une couche abstraite de sa signification.⁸² Telles sont les questions fondamentales que pose le prédicat verbal dans une grammaire voulant satisfaire à des exigences de logique formelle. Les descriptions qui nous concernent ici s'écartent plus ou moins de cette tradition logique:⁸³ le verbe et ses catégories seront examinés sémantiquement, et le prédicat verbal sera jugé du point de vue de sa fonction syntaxique, c'est-à-dire comme le „centre relationnel” de la phrase. Cela reflète, en dernière analyse, une sorte de prise de conscience de ce que nous voudrions appeler l'„abstraction linguistique” (ayant des caractères en partie différents de ceux de l'abstraction de type proprement logique);⁸⁴ d'autre part, cependant, le rapport entre prédicat verbal et prédicat „attributif” s'obscurcit dans la théorie, et le pouvoir que possède le verbe conjugué de fonder une proposition — l'„affirmation” qu'il recèle, au sens où l'entendait Port-Royal — n'apparaît pas toujours clairement.⁸⁵ Nous devons ajouter que l'on relève malgré tout, dans le traitement du sujet et du prédicat, des allusions éparses à ce qui serait comme un arrière-plan logique de la syntaxe, et à plus forte raison trouve-t-on des considérations psychologiques amalgamées à la description fonctionnelle: les auteurs de grammaires cherchent à lier, dans ce domaine aussi, l'expression linguistique à ses conditions mentales, même au prix de certaines incohérences résultant d'une alternance des points de vue. Ils doivent d'ailleurs tenir compte d'une

⁸¹ C'est à quoi se rapporte le terme „affirmation” dans la *Grammaire de Port-Royal*: le verbe est „un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, c'est-à-dire, de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge et qui les affirme” (109).

⁸² C'est en suivant cette voie que la *Grammaire de Port-Royal* parvient à la définition du verbe: „un mot qui marque l'affirmation de quelque attribut, avec la désignation de la personne, du nombre et du temps” (114).

⁸³ Pour illustrer cette attitude „anti-logicienne”, citons cette remarque caractéristique de RICHER (*Fr. parlé*, 99): „la notion de «sujet», quoique fort pertinente en logique, n'eût jamais dû être introduite en analyse linguistique, où son emploi conduit à des ambiguïtés déplorables”.

⁸⁴ Vers la même époque, l'un des meilleurs connaisseurs de la question du sujet et du prédicat, M. SANDMANN, formule la nécessité de distinguer entre point de vue logique et point de vue linguistique dans ce domaine aussi: „one becomes more and more conscious of the fact that language can no longer be treated as a mere exponent of logical thought” (*Subject and Predicate*, 101).

⁸⁵ C'est dans ce contexte que la remarque de BENVENISTE prend toute son importance: „Les types de phrases qu'on pourrait distinguer se ramènent tous à un seul, la proposition prédicative, et il n'y a pas de phrase hors de la prédication” (*Niveaux*, 129, cf. *supra*, p. 21). Cet auteur insiste donc sur le caractère „indiciel” du prédicat, qui est source de possibilité du message, au sens logique et sémiologique.

autre „originalité” du prédicat grammatical par rapport à la formule *X est Y* : c'est l'existence de traits linguistiques qui montrent que certains termes se rattachent au verbe plus étroitement que le reste de la phrase — autrement dit, l'existence de compléments.⁸⁶

Les grammairres qui maintiennent la division „psychologique” de la phrase — le *Précis de syntaxe* de WARTBURG et ZUMTHOR, ainsi que la *Grammaire du français classique et moderne* de WAGNER et PINCHON (v. *supra*, p. 11) — réservent en principe le terme de „prédicat” pour désigner l'„aboutissement” du message, qui peut s'appeler également „propos”. Ainsi défini, le „prédicat” ne s'identifie nécessairement ni à un verbe ni à un groupe verbal: dans *Il est de retour — heureusement!*, „le thème est représenté par une proposition; le prédicat, séparé du thème au moyen d'une pause, par un adverbe” (*GFCM*, 27). Par conséquent, les auteurs ont besoin d'élaborer des transitions qui les conduisent de ces notions — censées rendre compte de la démarche psychique du locuteur — aux fonctions proprement syntaxiques dont l'agencement rend la phrase acceptable dans la communication. (Ainsi, dans l'exemple cité, si la pause correspond effectivement à une sorte de finalité communicative de l'arrangement, qui veut qu'un des éléments reçoive l'emphase et soit détaché du reste, cette modification de la phrase a déjà pour condition l'existence d'un cadre fonctionnel rendant possible certaines combinaisons de classes et en excluant d'autres.⁸⁷) Dans le *Précis de syntaxe*, cette tâche est résolue d'une manière relativement simple: après avoir présenté la distinction entre thème et propos, les auteurs font remarquer que ceux-ci „peuvent (...) être représentés par des expressions complexes, comportant, autour d'un élément significatif central, diverses déterminations complémentaires” (18), pour opposer aussitôt „éléments fondamentaux” (sujet et verbe) et „compléments”. Dès ce moment-là, il s'agit de fonctions syntaxiques proprement dites; et imperceptiblement, le terme de „prédicat”, d'abord synonyme de „propos” (17), subit un glissement de sens: „la phrase verbale” est „celle dont le noyau est constitué par un verbe, prédicat d'un sujet exprimé ou non exprimé” (20. cf. également *supra*, p. 15). L'équivoque est entretenue dans la définition de l'attribut, qui est „un prédicat de nature substantivale ou adjectivale” (19), point d'aboutissement du message si

⁸⁶ Notons ici que dans la linguistique française, on récuse la schéma logique d'abord à l'aide d'arguments psychologiques. SECHEHAYE rapproche la relation entre sujet et prédicat de celle entre „principal” et „complément”, puisque dans les deux cas, il s'agit d'un „rapport d'emboîtement” entre deux idées en présence (cf. *Essai*, 34—5), et il ajoute plus loin: „Il ne faut pas se placer sur le terrain de la logique formelle (...) on parle ici psychologie, et il faut se demander comment procède l'intelligence en face des représentations qui lui révèlent le monde” (37—8). Néanmoins, le même auteur tient compte de la prédication, qui est la marque de l'unité du jugement, et dont l'existence se constate intuitivement (*ibid.*, 32, cf. les notes 81 et 85 ci-dessus).

⁸⁷ WAGNER et PINCHON font allusion à ce fait quand ils prévoient une analyse du „thème” et du „prédicat” „par la nature des termes qu'ils représentent” (*GFCM*, 27).

l'on veut, mais qui se rattache, d'autre part, à un „sujet“ ou à un „objet“, dont il désigne la „manière d'être“ (19, cf. 181—2), et qu'il qualifie donc suivant le schéma $X = Y$ (la fonction de la copule *être* „est d'établir une sorte d'équation ou de rapport d'exacte attribution“, 181), comme on disait „attribut“ pour „prédicat logique“ dans la tradition de Port-Royal.⁸⁸ Bien entendu, dans la construction de leur grammaire, les auteurs partent déjà de ce principe que le verbe est „l'élément générateur de la phrase“ (181), mais les fils des différentes traditions ne sont pas toujours raccordés de façon rassurante.⁸⁹ En ce qui concerne la *GFCM*, elle insiste à plusieurs reprises sur la dualité de l'articulation de la phrase: „Le mot de fonction est entendu de deux manières différentes suivant qu'on se place au niveau des constructions ou bien qu'on envisage le rapport des éléments constitutifs de la phrase“ (26), ces derniers étant le thème et le „prédicat“ (cf. encore *supra*, pp. 11—12 et 17); le même principe réapparaît pour le classement des phrases (495—6). Or, c'est précisément au cours de ce classement que WAGNER et PINCHON appliquent le plus efficacement la méthode de la bipartition, notamment pour rendre compte de certains types de phrases „non canoniques“: en effet, ces auteurs consacrent une large place aux formations qui ne reposent pas sur la liaison d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal.⁹⁰ On pourrait même dire que les phrases réduites à un seul syntagme ou construites par simple juxtaposition (comme *Très beau!* ou *Bon, ce café!*, cf. 495—6) reçoivent dans l'analyse une sorte de priorité, qui semble être motivée par leur grande fréquence dans la langue familière et dans divers types de textes littéraires. La présentation des classes de phrases par ordre de cohésion croissante rappelle certaines préoccupations de l'école de Genève, tellement soucieuse de reconstituer la genèse psychologique des rapports

⁸⁸ „... le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis: *la terre est ronde*, enferme nécessairement deux termes: l'un, appelé sujet, qui est ce dont on affirme, comme *terre*; et l'autre, appelé attribut, qui est ce qu'on affirme comme *ronde*“ (*Grammaire de Port-Royal*, 108—9). Précisons ici qu'une réaction violente contre cette tradition d'analyse logique se fait sentir, bien avant notre période, chez BRUNOT: „Assurément, il faut achever de détruire l'idée, si longtemps ancrée dans les esprits par les théories d'analyse slogique, que tout verbe (...) doit être réduit à être suivi d'un attribut. (...) *Mon enfant est dormant* est une invention de théoricien, sans réalité dans notre langage“ (*La pensée et la langue*, 617; cf. „L'ère de ces folies est close“ *ibid.*, 10; v. également la note 83 ci-dessus). En fait, Brunot condamne cette tradition au nom de la *langue*, alors que l'étude de la structure „sujet + copule + attribut“ constitue une excellente introduction au problème épineux des rapports entre langue et *pensée*. Il est évident que malgré certaines imprécisions, Wartburg et Zumthor saisissent mieux cette possibilité.

⁸⁹ Relevons cependant cette précision des auteurs concernant la relation entre les deux divisions syntaxiques qu'ils proposent: „Les divers procédés de mise en relief se ramènent, sur le plan linguistique, à souligner la distinction, dans un énoncé, du thème et du propos“ (177).

⁹⁰ C'est bien de ces types particuliers qu'il s'agit d'après l'énumération que donnent les auteurs: „Ces notions de thème et de prédicat sont indispensables pour l'analyse des phrases disjointes sans verbe, pour celle des phrases prédicatives où le thème ne figure pas et même pour l'analyse de certaines phrases verbales dans lesquelles le thème est incorporé comme sujet ou comme complément, mais mis en relief“ (495). — Le caractère fondamental de la séquence „SN + SV“ en français sera décrit par J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français: Le verbe*, 17—9.

syntaxiques fondamentaux.⁹¹ Toutefois, les phrases à un seul terme, les éléments juxtaposés dont l'unité phrastique dépend uniquement de la prosodie, ainsi que les différentes constructions segmentées ont des conditions d'emploi particulières (situation, contexte), ou dénotent un écart de caractère affectif par rapport à la neutralité de la phrase verbale ordinaire.⁹² D'un certain point de vue, on peut donc considérer ces formations comme „dérivées”, sans tomber dans l'„ellipsomanie” dénoncée par R. LE BIDOIS;⁹³ malgré leur structure en apparence „primitive”, elles contiennent les représentants de classes de mots déterminées, elles n'excluent donc pas une approche proprement fonctionnelle. En effet, dans *Bon, ce café!*, il n'est aucunement indifférent que *bon* soit un représentant de la classe des adjectifs et qu'il puisse remplir ainsi une fonction d'attribut; c'est d'ailleurs probablement l'un des traits qui préservent la phrase contre une interprétation où *bon* serait synonyme de *d'accord* ou de *alors*. Donc, si au point de vue „génétique” (notamment au cours de l'acquisition du langage), une phrase sans verbe peut apparaître comme antérieure à la phrase „ordinaire”, elle peut bien constituer, dans la tableau complet des formes syntaxiques, le résultat d'une transformation de „réduction”. En tout cas, l'accent mis par les deux grammairiens sur la distinction du thème et du „prédicat” témoigne de l'importance du facteur psychologique dans les analyses syntaxiques de l'époque — importance que nous avons déjà eu l'occasion de noter, et qui a dû nous retenir ici aussi, puisqu'elle permet à l'analyste de dégager de la phrase certaines données de la communication elle-même (cf. *supra*, p. 11). Nous devons cependant répéter ici le reproche adressé plus haut à la grammaire de Wartburg et Zumthor: les deux divisions de la phrase — celle en sujet, verbe, etc. et celle en thème et „prédicat” — ne sont pas systématiquement reliées entre elles, autrement dit, les règles qui permettent de passer d'une analyse à l'autre ne sont pas toujours explicitées.⁹⁴ Bien entendu, cela s'explique en partie par le fait que, contrairement aux fonctions syntaxiques proprement dites, le thème et le propos ne peuvent pas être interprétés directement en termes de classes formelles et que leurs contours peuvent ainsi rester flottants:

⁹¹ „Comment passe-t-on de la phrase composée d'un seul terme à la phrase à deux termes?” — demande SECHÉHAYE pour répondre aussitôt: „cela se fait par la synthèse de deux monorèmes juxtaposés” (*Essai*, 19). BALLY pose également la „condensation de deux monorèmes en une énonciation unique” (*LGLF*, 55), prélude à la formation de la „phrase coordonnée”, de la „phrase segmentée” et de la „phrase liée”.

⁹² Wagner et Pinchon parlent d'„économie”, de „notes cursives” (507), de caractère „affectif” ou „expressif” (509—12).

⁹³ Cf. R. LE BIDOIS, „*Ellipsomanie*”, 20—2.

⁹⁴ Il arrive même que les deux s'interpénètrent dans une certaine mesure. Ainsi, selon la p. 171, les pronoms *moi*, *toi*, etc. „assument le rôle de thème ou la fonction de sujet”; d'après les exemples, thème et sujet ne semblent pas être des concepts distincts dans ce cas. En principe, un „prédicat” s'oppose à un „thème”, mais on lit sur la p. 504 que la „particule” *c'est* „dégage avec insistance le prédicat” (type *C'est lui!*), tandis que *c'est...qu'il* ou *c'est...que* „dégage un terme sujet ou complément”.

pour créer un passage méthodique entre les deux niveaux d'analyse, on a besoin avant tout de règles de „thématisation” modifiant une phrase neutre et hors contexte suivant certaines exigences momentanées de la communication.⁹⁵ Le grand mérite de la *GFCM* est d'avoir exploré ce chemin, en cherchant à systématiser ce qui correspondait dans différents domaines de la syntaxe aux intuitions d'une linguistique psychologique plus ancienne. Remarquons par ailleurs que chez Wagner et Pinchon, le concept de „prédicat” se trouve presque toujours au même niveau que celui de „thème”: mais de cette fidélité à la terminologie choisie découle une inconséquence dans la dénomination des fonctions syntaxiques, parmi lesquelles le „prédicat” ne peut pas prendre place — même s'il est évident, d'après l'énumération donnée aux pp. 28—9, que „sujet” ou „objet” exigeraient un partenaire qui soit défini du point de vue de sa fonction. En effet, le „verbe” se trouve ici à cheval entre la notion de „classe” et la notion de „rôle”: il se caractérise par des „propriétés morphologiques” et par son „aptitude à certaines constructions” (217, cf. *supra*, p. 17), mais sa fonction centrale reste quelque peu cachée.⁹⁶ Il s'ensuit que l'équivalence fonctionnelle qui s'esquisse entre prédicat verbal et la structure „copule + attribut” chez Wartburg et Zumthor (*supra*, p. 42) ne peut pas apparaître ici; d'une manière générale, Wagner et Pinchon semblent avoir délibérément exclu de leurs considérations théoriques le problème du rapport logique entre sujet et prédicat.⁹⁷

Il faut dire ici que les grammairiens de la période que nous envisageons sont par ailleurs très prudents quant à l'emploi du terme de „prédicat”. Cette méfiance s'explique en partie par la crainte d'un malentendu que le sens ancien du mot aurait pu engendrer (cf. la note 88 ci-dessus): en effet, ce sens proprement logique, celui d'„attribut”, persiste de façon très nette⁹⁸ jusqu'au début de ce siècle, quoique l'acception „fonction syntaxique centrale” existe égale-

⁹⁵ Cf. *supra*, pp. 11—12. Ce sont de telles règles qui se trouvent formulées dans la *Syntaxe* de DUBOIS—DUBOIS-CHARLIER, v. le chapitre sur la transformation „emphatique”, en particulier les pp. 180—3.

⁹⁶ Sous réserve de certaines remarques isolées, comme: „On désigne sous le nom de proposition tout ensemble de termes centrés autour d'un verbe à mode personnel” (497). D'une manière caractéristique, les auteurs ajouteront, sans doute pour écarter la tentation „logique”: „La notion de proposition est de caractère morphologique”.

⁹⁷ Tout au plus relève-t-on cette allusion: „En fonction d'attribut, l'adjectif fait partie d'une phrase où l'on pose un jugement prédicatif” (147).

⁹⁸ Selon LITTRÉ, *prédicat* „Se dit quelquefois de l'attribut d'une proposition, d'un jugement. Le prédicat se joint au sujet par le verbe ou la copule”. La *Grammaire Larousse du XX^e siècle* (1936) se souvient encore de cette synonymie („Attribut (...) on l'a souvent appelé prédicat”, 61); mais elle dit dans le même chapitre que c'est le verbe qui „remplit dans la langue la fonction principale” (55). Pour des précisions historiques, v. encore G. et R. LE BIDOIS, *Syntaxe*, I, 376—8.

ment dans la tradition⁹⁹ (pour le „syntagme prédicatif” de MARTINET, v. *supra*, pp. 18—19). Certains auteurs avaient déjà choisi, tout simplement, d’ignorer le terme et de le remplacer, en cas de besoin, par „verbe”¹⁰⁰ — procédé qui conduit à l’inconséquence relevée tout à l’heure dans la terminologie de Wagner et Pinchon. La *Grammaire Larousse du français contemporain* ne parle pas de „prédicat” au sens psychologique — mais elle évite le terme également dans l’énumération des fonctions syntaxiques: „Sujet et verbe, à eux deux, constituent le noeud de la phrase” (9). L’idée qui domine ici est celle du rôle central du verbe, „pivot” de la structure de la phrase verbale (75, cf. *supra*, n. 65) — effectivement, la description que la *GLFC* donne de la phrase simple parvient à en dégager la cohésion fonctionnelle d’une manière nette et concise (les autres points de vue sont plus ou moins écartés du chapitre, notamment la plupart des questions sémantiques se trouvent reléguées dans des chapitres ultérieurs, cf. *supra*, p. 35). Il s’agit là d’une continuation tout à fait conséquente des analyses fonctionnelles esquissées à partir des années 50 (*supra*, p. 24); elle aura encore l’avantage de faire clairement ressortir la particularité des types qui ne s’organisent pas autour du noeud „sujet + verbe non-attributif” (phrase à copule, construction impersonnelle, phrase à „présentatif”, phrase nominale: 81—6, v. plus loin). L’élimination délibérée de la notion de „prédicat” conduit, certes, à une définition partielle et quelque peu obscure du „rôle du verbe”, qui serait „de permettre au parleur de décrire, d’apprécier, de situer dans le temps le déroulement des actions ou des événements concernant les êtres et les choses” (281); toutefois, il s’agit bien de prédication lorsque les auteurs constatent que c’est grâce à la copule que *L’homme était brave* „constitue une phrase” (81; cf. l’„affirmation” de Port-Royal, *supra*, n. 81). Le pouvoir que possède *être* de fonder une phrase — donc, en somme, l’équivalence logique du prédicat „attributif” et du prédicat

⁹⁹ Le *Lexique de la terminologie linguistique* de J. MAROUZEAU (1951) enregistre les deux acceptions. SECHEHAYE n’avait pas hésité à appeler le verbe „une classe de mots qui est essentiellement prédicative” (*Essai*, 49); et, tout en écartant de son analyse les catégories de la logique formelle (*supra*, note 86), il établit, à l’aide de concepts psychologiques, une espèce d’équivalence entre „prédicat verbal” et „prédicat de qualité” (*ibid.*, 55—6; pour ce problème, cf. *supra*, p. 39). Il est intéressant d’observer, d’autre part, que BALLY — qui avait fait pourtant de la psychologie la pierre angulaire de ses constructions linguistiques — reprend, à sa manière, l’équation élaborée par Port-Royal entre „Verbe” et „Copule + Verbe_{am}”, et édifie toute la syntaxe de la phrase simple en quelque sorte à partir du verbe *être*, par équivalences logiques successives (*LGLF*, surtout 107—9). Nous avons vu que la notion de „prédicat verbal” trouvait bien sa place dans un système „fonctionnaliste” comme celui de BUYSENS (*supra*, p. 26 et n. 39). D’autre part, une bipartition fonctionnelle ou logique de la phrase permet d’attribuer l’étiquette de „prédicat” à l’ensemble d’un groupe verbal comprenant verbe et compléments, comme cela se fait en grammaire générative (SV est „Prédicat-De” par rapport à P, cf. *supra*, n. 61).

¹⁰⁰ C’est le cas, entre autres, de *La pensée et la langue* de BRUNOT et de l’*Essai de grammaire psychologique*, bâti pourtant sur une distinction de „fonctions”. BONNARD a parlé pertinemment de „la confusion, qu’entraîne dans l’usage scolaire une terminologie imparfaite, entre la fonction verbe et la catégorie verbe” (*Fonctionnalisme*, 208).

purement verbal — se trouvera ensuite illustré par quelques petits chapitres originaux décrivant le passage „du groupe de mots à la phrase simple” (cf. S7—9): *le poisson de ce matin, une poupée à ressort* deviennent des phrases par „insertion du verbe être” (→ *Le poisson est de ce matin; La poupée est à ressort*). La relation transformationnelle entre certains types de phrases simples et leur condensation sous une forme nominalisée démontre ainsi la fonction syntaxique fondamentale du verbe: la création de ce que SECHEHAYE avait appelé, dans son langage à lui, „la proposition à sujet autonome et à prédicat” (*Essai*, 29). Comme le disent les auteurs, „les groupes subordonnés, comme le groupe du nom, peuvent eux-mêmes engendrer des phrases indépendantes, au prix de transformations minimales” (89): et ils illustrent cette relation entre nom et verbe par d’autres nominalisations (ou „verbalisations”) plus „classiques”:¹⁰¹ „*Le mépris des hommes* passe à: *Il méprisait les hommes*”. On reçoit ainsi une réponse indirecte à la question de savoir pourquoi „le noeud de la phrase” est formé en français par la liaison du sujet et du prédicat: la phrase verbale¹⁰² est „la plus élaborée de toutes les phrases simples” (89). Le prédicat grammatical est un „indice” de la complétude de la phrase (comme dans d’autres structures — liées pourtant à des conditions plus particulières —, des expressions impersonnelles, des „présentatifs” et des marques prosodiques peuvent passer également pour de tels indices). Nous verrons cependant tout de suite que les auteurs de la *GLFC* mettent le véritable accent ailleurs: ils s’attachent à montrer la manifestation complexe des rapports de dépendance qui s’établissent entre le verbe et les autres constituants du „groupe verbal”, cadre fonctionnel de base. Celui-ci renferme les „fonctions essentielles”, qui „se déterminent par rapport à un verbe” (62): sujet, objet, attribut et circonstanciers.

C’est ce même cadre¹⁰³ qui, sous l’appellation de „noeud verbal”, avait déjà fourni à TESNIÈRE le fondement de la description de la phrase simple (v. *supra*, pp. 35—38). Dans les *Éléments de syntaxe structurale*, l’importance fonctionnelle du verbe est précisée en ces termes: „Dans une phrase simple, le noeud central n’est pas forcément un verbe. Mais quand il y a un verbe, celui-ci est toujours le noeud central de la phrase” (103). Pour motiver cette position du verbe, „régissant de toute la phrase verbale”, Tesnière invoque directement la réalité objective que le „noeud verbal” est censé refléter, quoiqu’il utilise

¹⁰¹ „Classiques” dans la mesure où elles correspondent à ce que l’on avait nommé „génitif objectif/subjectif”; pourtant, les indications de la *GLFC* annoncent un classement plus systématique des nominalisations, que l’on trouvera chez J. DUBOIS (*Grammaire structurale du français: La phrase et les transformations*, Paris, 1969, 53 sqq.).

¹⁰² Appelée également „proposition” (10), mais sans commentaire logique.

¹⁰³ Une version plus „sémantique” de ce cadre avait d’ailleurs apparu déjà chez DAMOURETTE et PICHON: le verbe „est capable d’assurer par sa puissance propre l’affirmation d’un grand nombre de rapports entre substances et substances, entre substances et qualités. L’ensemble de ces rapports constitue ce que nous appelons le noeud verbal” (*EGLF*, III, 151).

aussi, indirectement, les mêmes données structurales que la *GLFC*, notamment la possibilité de retournement passif, qui introduit un facteur de variabilité dans le rapport sémantique entre le sujet et le reste du groupe verbal („caractère interchangeable des actants”, 105. cf. *supra*, p. 35 et n. 65). En effet, l’auteur considère que le verbe régit un certain nombre d’„actants” (*supra*, p. 37); le type de relation entre ceux-ci et le verbe fonde la différence des voix (cf. 238. 242). Cependant, pour expliciter la notion d’„actant”. Tesnière a recours à une image, destinée à résumer la réalité extra-linguistique sous-jacente à la phrase: „Le noeud verbal (...) exprime tout un *petit drame*. Comme un drame en effet, il comporte obligatoirement un *procès*, et le plus souvent des *acteurs* et des *circonstances*” (102). Par conséquent, „Les actants sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès”. Tesnière a donc besoin d’un arrière-plan sémantique qui motive directement les dépendances fonctionnelles (cf. *supra*, p. 15); s’il le désigne par le mot „drame”, c’est aussi parce qu’il projette sur la réalité un modèle linguistique où le verbe est avant tout un centre fonctionnel réglant le comportement de ses partenaires nominaux et non un terme rendant possible la prédication.¹⁰⁴ De toutes manières, il récusé la notion de prédicat, plus précisément „la coupure entre le sujet et le prédicat” (cf. 103—5), division de la phrase que les faits linguistiques ne lui semblent pas justifier, et qu’il impute à la néfaste influence de la logique formelle.¹⁰⁵ On comprend donc bien que dans le cas du type attributif *X (est) Y*, l’auteur ne parle pas d’équivalence entre *X* et *Y* ni d’un *X* mis dans la classe *Y*, mais tout simplement d’„une qualité qui est attribuée au substantif prime actant” (156—7). Il tient à la disposition hiérarchique des éléments pour ce type aussi: dans *Domus noua*, le substantif est régi par l’adjectif attribut (156, cf. *supra*, p. 37 et n. 72), et dans *Domus est noua*, *La maison est neuve*, il dépend du „verbe auxiliaire”, qui „assume seul la fonction structurale”, c’est-à-dire la fonction de centre de „noeud” (160). Mais précisément à cause de cette conception hiérarchique unitaire, nous trouvons ici une comparaison tout à fait explicite entre phrase verbale ordinaire et phrase attributive: la copule „fait corps avec l’attribut dont il sert uniquement à marquer le rôle verbal” (159), car dans *La maison est neuve*, la séquence *est neuve* est un „adjectif-verbe”, résultat d’une „translation”

¹⁰⁴ Mais en même temps, le mot et l’image lui viennent de l’un des grands classiques de la linguistique psychologique: „Nous interprétons les phénomènes dont les êtres sont le théâtre et les relations qu’ils ont entre eux ou avec nous comme une sorte de drame dans lequel il y a des êtres qui agissent et d’autres qui subissent ou, pour mieux dire, dans lequel les mêmes êtres sont vus selon l’occasion comme agissants ou comme subissants” (SECHE-HAYE, *Essai*, 49—50). Le même auteur parle de „pensée concrétisée en une sorte de spectacle” (*ibid.*, 43—4).

¹⁰⁵ Il s’agirait d’„une survivance non encore éliminée, de l’époque, qui va d’Aristote à Port-Royal, où toute la grammaire était fondée sur la logique” (103).

(c'est-à-dire d'un changement de classe), l'adjectif ayant été transféré en verbe par l'insertion de *être* (471).¹⁰⁶ En un sens, c'est la question de la „prédication” qui se trouve soulevée ici encore une fois:¹⁰⁷ l'opposition entre un sujet et un prédicat est cependant condamnée sans recours. L'un des arguments avancés par Tesnière est „l'enchevêtrement des éléments du sujet et du prédicat” (104): dans la phrase latine *Filius amat patrem*, le mot *amat* serait „un agglutiné de l'élément prédicatif *ama-* et de l'élément sujet *-t*”.¹⁰⁸ On voudrait dire plutôt que par la réalisation de la catégorie de la personne, la forme verbale indique ici la possibilité d'un sujet groupe nominal, c'est-à-dire de la „3^e personne” (v. plus loin).¹⁰⁹ d'ailleurs, en français, cet argument tombe plus ou moins à cause de la pauvreté de la morphologie verbale, alors que le phénomène de l'accord reste assez vivace pour attester l'interdépendance étroite du verbe et de l'un des „actants” dans *L'enfant finit le devoir ~ Les enfants finissent le devoir*, interdépendance avec laquelle contraste une relation moins étroite entre le verbe et l'autre „actant” de la phrase (cf. *L'enfant finit les devoirs*).¹¹⁰ Tesnière est convaincu, d'autre part, que „l'opposition du sujet et du prédicat” accorderait „à l'un des éléments de la phrase une importance disproportionnée,

¹⁰⁶ Ici, il s'agit bien d'un mécanisme „transformationnel” (cf. ARRIVÉ—CHEVALIER, *La grammaire*, 186), mais qui s'exerce dans le sens inverse de celui que propose la grammaire générative. Dans cette dernière théorie, c'est l'adjectif attribut qui est considéré comme source de l'adjectif épithète, cf. déjà les *Syntactic Structures* de CHOMSKY (72: *the boy is tall* → *the tall boy*); pour les développements ultérieurs, v. RUWET, *Grammaire générative*, 406. Tesnière, lui, ne part pas encore d'une „structure profonde”, mais considère directement les deux fonctions caractéristiques qu'une partie du discours donnée remplit à la „surface”.

¹⁰⁷ Malgré les reproches faits à la tradition de Port-Royal, Tesnière écrit: „C'est grâce à la présence du verbe substantif auxiliaire qu'il est ainsi possible d'utiliser pour auxillié un adjectif qui par ailleurs ne se distingue en rien de l'adjectif épithète” (159). A propos du passage de *le chat tout noir* à *le chat est tout noir*, POTTIER exprime la même chose, en se servant d'une terminologie guillaumienne: „La copule nous apparaît (...) comme la réalisation, dans l'expression, du rapport d'incidence de l'adjectif au substantif” (*Systématique*, 50—1).

¹⁰⁸ Argument repris par FOURQUET, pour prouver l'existence de constituants discontinus (*Syntaxe*, 67).

¹⁰⁹ Explorant le côté linguistique d'un certain nombre de problèmes logiques, A. W. de GROOT remarque à propos de la séquence *rex amat*: „the word *rex* is a syntactically omissible adjunct to the finite verb” (*Subject-Predicate Analysis*, 308). Nous pouvons ajouter cependant qu'au fond, le *-s* de la séquence anglaise *the king loves*, distinguée de la précédente parce que *the king* n'est pas „omissible” (*ibid.*), prouve également une sorte de „sensibilité” spéciale de la forme verbale à l'égard du sujet (à l'exclusion des autres „actants”); il marque d'ailleurs également la possibilité d'un sujet groupe nominal, à remplacer obligatoirement par *he/she/it* en cas d'omission.

¹¹⁰ Rappelons que dans la description plus formelle de DUBOIS, la distinction du „SN sujet” et du „SN objet” se fonde, entre autres, sur le critère de la „réitération redondante” des marques (*Le verbe*, 21—2). On pense naturellement au „signifiant discontinu” de MARTINET (cf. *Éléments de linguistique générale*, 100—2) — mais un signifiant fait toujours partie d'un système d'oppositions paradigmatiques (cf. chez Martinet celle entre singulier et pluriel, avec discontinuité de la marque: *l'animal paît ~ les animaux paissent*; on pourrait ajouter *the king loves ~ the kings love*, v. la note précédente). Ainsi, le *-t* de *amat*, le *-s* de *loves* et les règles d'accord du français manifestent des oppositions de personne et de nombre, et ne font pas partie du signifiant du sujet, car celui-ci ne s'oppose pas directement à une autre fonction dans la position donnée.

qu'aucun fait strictement linguistique ne justifie" (105). Il souligne la ressemblance structurelle des différents types d' „actants" (104), pour réunir sujet, complément d'objet, complément d'attribution et complément d'agent (du passif) sous la dépendance immédiate du verbe: „le sujet est un complément comme les autres" (109). Ainsi, le fait fonctionnel qui a frappé Tesnière le plus, c'est la sous-catégorisation des verbes effectuée par les types de relations dans lesquels ils sont susceptibles d'entrer (v. *supra*, p. 38). L'auteur met donc en relief l'un des côtés de l' „abstraction linguistique" (cf. *supra*, p. 40), notamment l'existence de cadres fonctionnels qui peuvent être différents même pour une partie du discours déterminée — autrement dit, la formulation des données sémantiques¹¹¹ à l'aide de virtualités¹¹² et de limitations syntaxiques, qui ajoutent encore à l'originalité de la fonction verbale par rapport au prédicat de la logique (*supra*, p. 41). On vient de voir cependant que ce théoricien de la dépendance refuse de prendre en considération certaines relations formelles, pourtant évidentes, qui pourraient servir à établir une hiérarchie plus marquée entre les „actants" eux-mêmes.

En effet, les cadres fonctionnels grâce auxquels s'organise la phrase verbale ordinaire en français prévoient un certain nombre de termes dont le lien étroit avec le verbe se laisse démontrer par une analyse de la pure „surface", mais cette analyse ne fournit pas le même résultat pour les types d'éléments en question. Si nous insistons sur la manifestation „matérielle" de ces relations qui sont à la base du „groupe verbal", c'est parce que dans le processus de codage, elles correspondent à autant d' „attentes à combler", comme dans celui de décodage, elles seront déchiffrées par l'intermédiaire d'un réseau de marques qui, de par leur caractère partiellement prévisible, fournissent des clés pour l'interprétation du matériel lexical utilisé. Sans doute quelques-unes de ces marques sont-elles de nature identique pour plusieurs types de relations: notamment, le sujet, les compléments d'objet (direct et prépositionnel) et, d'une manière générale, les compléments „spécifiques" du verbe sont soumis à de fortes limitations dans leur ordre linéaire; sujet et compléments d'objet se caractérisent par un mode de liaison fixe avec le verbe (construction directe ou préposition spécifique).¹¹³ L'examen de certains rapports transformationnels

¹¹¹ FOURQUET a parlé, à propos de l'allemand, de „Glieder mit einem bestimmten Kasus, die von einem Verbalkern infolge seines Inhalts gefordert werden" (*Strukturelle Syntax*, 140, n. 9).

¹¹² A propos du type *Alfred chante* (en face de *Alfred chante une chanson*), Tesnière remarque: „il n'est jamais nécessaire que les valences d'un verbe soient toutes pourvues de leur actant et que le verbe soit, pour ainsi dire, saturé" (238).

¹¹³ Il peut sembler parfois malaisé de distinguer entre un complément d'objet et un complément circonstanciel. On pourrait retenir le critère du mode de liaison fixe: *aller* se passe difficilement de complément, et celui-ci doit le suivre en cas de relation étroite, mais le mode de liaison est variable (par ex. prépositions: *il va à/dans/en...*): *aller* a des compléments „spécifiques", mais non des compléments d'objet. (Pour GUIRAUD, *Syntaxe du français*, 55, ce verbe a un „complément d'objet local".) Cf. le problème de la „limite entre actants et circonstants", posé par TESNIÈRE (*Éléments de syntaxe structurale*, 127), *infra*, p. 59.

(pronominalisation, rapports entre voix) prouve également une identité partielle de statut pour tous les groupes nominaux que Tesnière considère comme des compléments. Le tableau se nuance cependant à la lumière d'autres faits, qui témoignent d'une espèce de relation particulière entre le verbe et l'un des constituants du „groupe verbal“ : le sujet. Celui-ci correspond à un cadre fonctionnel que le décodeur tente de découvrir chaque fois qu'il ne reçoit pas d'indication contraire (absence de verbe, emploi d'un présentatif ou d'une construction impersonnelle).¹¹⁴ (En revanche, le choix d'autres compléments peut dépendre plus étroitement des particularités structurales du verbe, v. plus loin.)

Le statut particulier du sujet se manifeste dans la phrase française sur deux plans, d'ailleurs reliés entre eux : il s'agit, d'une part, de sa relation morphosyntaxique avec le verbe et, d'autre part, de son expression quasi-obligatoire. D'abord, sur le plan morphosyntaxique, les catégories de la personne et du nombre imposent des „choix“ obligatoires en connexion avec des „choix“ à faire dans le „cadre“ réservé au sujet. Cette interdépendance, à laquelle nous avons déjà fait allusion tout à l'heure, a été bien vue par BALLY qui ne s'est pas contenté de décrire le phénomène, mais l'a intégré dans ses théories psychologiques : pour lui, „l'impossibilité d'employer un verbe sans son sujet“ (*j'aime, il aime*) est l'effet d'une espèce de loi.¹¹⁵ Bally ne manque pas de conclure : „Il serait inconcevable qu'une association aussi étroite entre sujet et verbe ne crée pas une différence radicale entre la fonction de sujet et celle de complément d'objet, de complément circonstanciel, etc.“ (*LGLF*, 122, n.1). On a vu que parmi les auteurs de grammaires de la période qui nous occupe, WAGNER et PINCHON exploitent ces phénomènes de l'accord pour doter le sujet d'une définition formelle (*supra*, p. 17), en ne lui reconnaissant

¹¹⁴ Pour la même raison, on a trouvé rentable, en grammaire générative, d'opérer une séparation précoce à l'intérieur de l'indicateur syntagmatique entre le SN sujet et le noeud contenant le verbe. Pour une comparaison des diverses solutions génératives, cf. RUWET, *Grammaire générative*, 412—3. D'autre part, cette manière de diviser la phrase a été motivée par la solidarité syntagmatique qui peut s'établir entre le verbe et certains compléments faisant bloc avec lui (*faire la sieste*, cf. POTTIER, *Systématique*, 45).

¹¹⁵ Elle consisterait en ceci que „nous ne pouvons concevoir un procès (phénomène, action, état, qualité) sans une substance qui en est le siège“ (*LGLF*, 122, n. 1). Il faut rappeler ici que la linguistique psychologique justifie la représentation formelle des fonctions syntaxiques par les différences entre les parties du discours, dont la nature sémantique se trouve ainsi hypostasiée : le verbe correspond à un „procès“, qui est „le plus souvent localisé dans une substance, c'est-à-dire en langage linguistique dans un substantif : *la terre tourne*“ (*ibid.*, 36); les „formes syntagmatiques propres au substantif (...) accompagnent l'idée du sujet de caractères conformes à sa nature et à sa fonction“ (SECHEHAYE, *Essai*, 46—7). Au cours des pages qui précèdent, nous avons pu suivre la concurrence entre ces définitions psychologico-sémantiques et les approches proprement fonctionnelles.

qu' „une valeur strictement grammaticale” (*GFCM*, 28).¹¹⁶ Selon la *Grammaire Larousse du français contemporain*, le „groupe verbal” inclut le sujet comme les compléments, mais les auteurs font sentir la spécificité du sujet par des allusions comme „Le sujet est le support grammatical du verbe” (66); tandis que GUIRAUD se contente de dire: „Sujet et prédicat sont étroitement solidaires”, en mentionnant les prescriptions séquentielles et l'accord (*La grammaire*, 32). Mais si cette reconnaissance de la particularité du sujet semble nous ramener vers une dichotomie „sujet-prédicat” de type logique, on ne doit pas négliger le fait que le remplissage du cadre réservé au sujet n'est pas indépendant de la catégorie de la personne: on peut même dire que cette dernière catégorie, définie comme un „choix obligatoire”, suffit pour rendre compte de l'expression du sujet des deux premières personnes;¹¹⁷ pour réaliser la troisième personne, le locuteur a la liberté d'utiliser un SN ou de spécifier seulement le genre (*il/elle*). Cette différence de fonctionnement qui oppose les deux premières personnes ensemble à la troisième reflète un fait sémantique très général, puisque lié aux données fondamentales de la communication humaine. Pour BENVENISTE, la catégorie de la personne est créée par „l'installation de la »subjectivité« dans le langage” (*Subjectivité*, 263); et c'est cet auteur qui a montré les véritables dimensions philosophiques du problème, dans une série d'analyses consacrées à „l'homme dans la langue”.¹¹⁸ Le référent de la troisième personne étant, par définition, exclu de l'échange communicatif entre les partenaires représentés par le *je* et le *tu*, Benveniste considère celle-ci comme „la forme non-personnelle de la flexion verbale” (*Relations de personne*, 230),¹¹⁹ et, du même coup, il introduit le sujet nominal en partant de ces données de la communication: „Ce sujet (sc. celui des formes verbales à la 3^e personne) ne fait qu'ajouter en apposition une précision jugée nécessaire pour l'intelligence du contenu, non

¹¹⁶ Cette formulation, sans doute arbitraire dans une certaine mesure, paraît être motivée par une sorte de manque de stabilité sémantique du sujet, tantôt agent, tantôt patient (cf. de même chez Gougenheim, *supra*, p. 33 et chez Richer, *supra*, n. 83); en tout cas, les compléments sont susceptibles de définition logique dans la *GFCM* également (ils „déterminent le procès, c'est-à-dire (...) précisent la personne ou la chose sur lesquelles il porte”, etc., cf. 222). Les auteurs insistent sur l'espèce de frontière qui sépare le verbe des compléments: „A la différence du sujet (...), les compléments du verbe ne communiquent à celui-ci aucune de leurs marques morphologiques” (*ibid.*, cf. DUBOIS, cité ci-dessus, note 110).

¹¹⁷ Bien entendu, ceci ne vaut pas uniquement pour le français: *je* ou *tu*, réalisant le choix de la personne, équivalent aux désinences personnelles du latin ou d'autres langues (*j'aime* ~ *am-o*, etc., cf. *supra*, p. 48 et n. 109). Au lieu de parler, avec BALLY, d' „incorporation du sujet dans le verbe” (*LGLF*, 122, n. 1), notons l'exclusion du sujet non-pronominal aux deux premières personnes.

¹¹⁸ Cf. le chapitre qui porte ce titre dans *Problèmes de linguistique générale* (1966). On y trouvera notamment *Structure des relations de personne dans le verbe* (1946), *La nature des pronoms* (1956) et *De la subjectivité dans le langage* (1958); v. également notre *Bibliographie*.

¹¹⁹ Cf. ID., *Pronoms*, 255: „Il y a des énoncés de discours, qui (...) échappent à la condition de personne, c'est-à-dire renvoient non à eux-mêmes, mais à une situation »objective«. C'est le domaine de ce qu'on appelle la »troisième personne«”.

pour la détermination de la forme" (*ibid.*, 231).¹²⁰ Par ce détour, nous retrouvons, sous un autre aspect, l'importance primordiale du sujet en français: il est une expansion du verbe doué de la catégorie de la personne, et par là même, il se révèle apte à nouer avec celui-ci une relation sémantique fondamentale. Les „pronoms de conjugaison" du français ont un double rôle: ils manifestent la „personne", tout en remplissant le cadre structural réservé au sujet; leur statut d'élément grammatical se manifeste par une cohésion étroite avec le verbe, entraînant la création d'un „groupe verbal" au sens restreint, avec des alternances morphophonologiques spéciales. Du même coup, le sujet nominal devient une marque de la 3^e personne, en concurrence avec *il/elle*.¹²¹ C'est sur ce point que le plan morphosyntaxique rejoint le plan proprement fonctionnel: dans la phrase verbale française de type ordinaire, le sujet possède, à côté du prédicat verbal, un caractère quasi-obligatoire (cf. *supra*, p. 50). Nous avons vu (*supra*, p. 19) que ce problème du sujet „nécessaire" a été affronté le plus ouvertement par MARTINET, qui a parlé d'une „actualisation" obligatoire du prédicat. Cependant, dans une étude consacrée à *La construction ergative* (1958), ce même auteur met en garde contre toute généralisation abusive de la relation sujet-prédicat: telle qu'elle est observable dans les langues indo-européennes, cette relation implique l'accord du verbe avec un seul déterminant nominal (et non avec plusieurs comme en basque, 217—8), et elle implique également la différence des voix, c'est-à-dire une „orientation" de l'action „par rapport aux participants" (possibilité que ne connaissent pas les langues ergatives, 216). Ainsi, la solution du difficile problème du sujet avance, pendant la période que nous envisageons ici, grâce à des investigations typologiques, tout en supposant une orientation philosophique visant les conditions générales de la communication. En même temps, ce problème intéresse le rapport entre langage et logique, dans la mesure où la structure *X est Y* fait apparaître un sujet commun à la proposition grammaticale et à la proposition logique (*supra*, p. 39); or, le „contact" entre la phrase attributive et la phrase proprement verbale ne s'épuise pas dans la transformation, plutôt artificielle, préconisée par Port-Royal (*Pierre vit* → *Pierre est vivant*), mais se manifeste également par la transformation passive (*On voit Pierre* → *Pierre est vu*). La structure de „surface" renfermant un prédicat avec son „actualisant" le plus important n'exclut donc pas d'emblée, dans la communication, une

¹²⁰ Ainsi, *volat auis* signifie, en fait, 'il vole [scil.] l'oiseau'. — Cf. *JD.*, *Pronoms*, 255—6: „la non-personne est le seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à elles-mêmes, mais qui prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi hormis l'instance même".

¹²¹ Le terme d'„apposition" de Benveniste, qui doit être pris dans un sens très général, est directement applicable aux énoncés français où nom et pronom sont en concomitance et non en concurrence: l'exemple dont se sert l'auteur, *volat auis* peut être francisé en *l'oiseau il vole/il vole l'oiseau*; de ce point de vue, le type *l'oiseau vole* se caractérise par l'économie du pronom.

interprétation sémantique où l'un des aspects de la relation entre les deux constituants serait un rapport de „classement” logique.

Les approches différentes du sujet illustrent bien le fait que durant la période examinée, les syntacticiens français accordent une place grandissante aux considérations formelles et fonctionnelles, tout en conservant le souci de lier les notions utilisées, dans la mesure du possible, à des traits mentaux (pour le rôle de ces derniers dans la définition des fonctions, v. *supra*, pp. 14—15). Il en va de même des „compléments”. En ce qui concerne d'abord leur description fondée sur la psychologie, elle est bien documentée dans la tradition déjà notamment chez les linguistes genevois. SECHEHAYE postule un type général de „subordination logique”, caractérisé par le rapport „d'un principal et de son complément” (*Essai*, 24—5), type dont l'unité est en fait de nature psychologique, et qui rend compte de relations grammaticales diverses.¹²² BALLY tente de reconstituer une sorte de protosémantisme pour les verbes marquant la relation d'un sujet et d'un complément: pour lui, la „syntaxe de la rection” exprime „psychologiquement (...) au propre ou au figuré, la position d'un objet par rapport à un autre” (*LGLF*, 108).¹²³ D'autre part, le complément se prête à un traitement logique, dans la mesure où il apporte une détermination, donc il réduit l'extension du concept. La *Grammaire Larousse du français contemporain* rappelle fort utilement cet aspect de la complémentation: elle en parle cependant dans une note historique (69) comme d'une manière de voir qui n'a plus cours.¹²⁴ Nous avons vu que dans la période qui nous intéresse, ce n'est pas tout à fait vrai: une grammaire qui ne bannit pas entièrement le point de vue logique, comme le *Précis de syntaxe* de WARTBURG et ZUMTHOR, peut encore parler, à propos du complément, de restriction du sens, qu'il s'agisse de l'adjectif qualificatif et du „complément déterminatif” du nom ou du complément d'objet et du complément circonstanciel du verbe (18). Cependant, l'unité — relative — de la notion de complément n'est plus de nature psychologique ni de nature proprement logique: elle est devenue surtout fonctionnelle,

¹²² Il constitue „la forme originelle du rapport qui existe entre un substantif et son adjectif, entre un verbe et son adverbe ou son régime direct, et d'une façon générale, entre deux termes exprimant une idée complexe par la subordination d'un caractère spécifique à un terme générique” (*Essai*, 25).

¹²³ Par réductions successives (pour cette méthode, cf. également *supra*, n. 99), il en arrive à poser deux „copules rectionnelles”, *être à* et *avoir*, l'une étant considérée comme le „renversement” de l'autre. Complément d'objet et complément circonstanciel tendent ainsi vers un dénominateur commun par le rapprochement des schémas „X a (possède) Y” et „Y est à (dans, etc.) X” (cf. *LGLF*, 109).

¹²⁴ Les auteurs citent Beauzée: le complément est ajouté à un mot „pour en déterminer la signification”. Quelques années plus tard, l'un de ces auteurs, J.—Cl. CHEVALIER publiera son *Histoire de la syntaxe*, où la notion de complément tiendra une place d'honneur. Cette monographie témoigne d'un regain d'intérêt pour les rapports entre langage et logique, qui commence peu après la période traitée ici. (Concernant les problèmes de la détermination dans la grammaire du XVIII^e siècle, v., entre autres, les pp. 688—9 et 718—9.)

étant entendu que la définition de la fonction comporte, chez la plupart des grammairiens, un aspect sémantique indispensable.

En un sens, l'analyse fonctionnelle conduit à dissocier clairement les compléments du nom et les compléments du verbe, bien qu'ils présentent certains traits communs dans leur statut logico-sémantique et dans leur emploi syntaxique (ils constituent tous des „expansions” comme le dit MARTINET: ils ne modifient pas „les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants”, cf. *Éléments de linguistique générale*, 127, cf. *supra*, p. 18). SECHÉ-HAYE, dans sa définition du complément, insiste sur l'unité psychique du processus de détermination (cf. *Essai*, 61, ainsi que la note 122 ci-dessus), et l'on retrouvera le rapprochement des deux types de „compléments” par exemple chez WARTBURG et ZUMTHOR (*Précis de syntaxe*, 18—9, cf. *supra*, p. 15), chez WAGNER et PINCHON (*GFCM*, 29),¹²⁵ ainsi que chez TESNIÈRE (*Éléments de syntaxe structurale*, 43—4).¹²⁶ Mais ce concept du „complément au sens large” éclate dès que le grammairien se livre à l'analyse concrète des dépendances syntaxiques: ainsi, la *GLFC* connaît le „complément de nom” (78), mais elle le range parmi les „épithètes”, qui, en tant que dépendances du substantif, sont des „fonctions accessoires” — tandis que la même grammaire, soucieuse de mettre en relief l'unité du „groupe verbal” (*supra*, p. 35), considère le complément d'objet et le complément circonstanciel comme des „fonctions essentielles” (62, cf. *supra*, pp. 14—5). La situation est semblable chez TESNIÈRE, qui fait dépendre les „actants” et les „circonstants” directement du verbe (*Éléments de syntaxe structurale*, 102, cf. *supra*, pp. 46—47), mais transmet le type *le livre de Pierre* au „noeud substantival”, donc à un niveau inférieur, en appelant la séquence *de Pierre* une „épithète non adjectivale” (150). On rend compte ainsi de la différence de niveau qui sépare deux variétés du même procédé syntaxique, la complémentation — mais, en réalité, cette différence implique une autre, plus radicale. Malgré le caractère d'„expansion” des deux types de „compléments”, la manière dont ils participent à la structure de la phrase ne semble pas la même: l'utilisation d'un „complément” du nom — qu'il s'agisse d'un terme substantival introduit par une préposition ou d'une épithète adjectivale — ne rencontre en principe de limite autre que sémantique, alors qu'une partie des compléments du verbe ne présupposent pas simplement la présence d'un verbe, mais demandent un verbe prescrivait

¹²⁵ Nous pensons ici au terme de „complément déterminatif”, dont le champ d'application est, par ailleurs, arbitrairement fixé (nous sommes en présence d'un compromis entre le sémantique et le syntaxique): „Ce mot dénote la fonction d'un terme ou d'un membre secondaire, autre que l'objet ou l'épithète”; il peut avoir „pour terme principal”, entre autres, un substantif (*la maison de mon père*) ou un verbe (*sortir le soir, embaumer l'oeillet, nuire à son prochain*).

¹²⁶ Pour Tesnière, dans *Le signal vert indique la voie libre*, vert complète et détermine signal comme voie complète et détermine indique: il s'agit du „même phénomène structural”.

un cadre fonctionnel donné (cf. *supra*, pp. 49—50). On pourrait dire, sémantiquement parlant, que dans le processus du codage, le choix d'un verbe trace d'emblée le cadre virtuel à l'intérieur duquel le décodeur peut reconstituer certaines dimensions sémantiques représentables par des syntagmes nominaux (cette „reconstitution” est parfaitement saisissable dans les questions relatives à des compléments non exprimés: *X nuit. — A qui?*). Nous retrouvons ici ce qu'on peut appeler l'„originalité” de la fonction verbale par rapport au prédicat d'une formule *X est Y* (*supra*, p. 41): le sujet et les compléments „centraux” du verbe (à peu près ceux que Tesnière nomme „actants”, distincts des „circonstants”, v. plus loin) peuvent être conçus comme autant de „variables” autour d'une constante,¹²⁷ tandis que la liaison d'un nom et d'une épithète, structure prédicative sans copule (cf. *supra*, n.106), définit la relation d'un terme et d'une classe. Or, selon TESNIÈRE, „dans le groupe *le livre de Pierre*, le substantif *Pierre* devient syntaxiquement un adjectif épithète au même titre que dans *le livre rouge* (...) Qu'il s'agisse du *livre de Pierre* ou du *livre rouge*, on a affaire à l'expression d'une des qualités du livre considéré qui est destinée à le distinguer des autres livres” (*Éléments de syntaxe structurale*, 364). Ainsi, ce théoricien de la „translation” considère que lorsque le substantif est „actant”, il occupe la place qui lui revient de droit, alors qu'il devient „épithète” par une opération particulière — et cela paraît appuyer l'hypothèse d'une différence fonctionnelle profonde entre „complément de verbe” et „complément de nom”. Cependant, lorsqu'il indique la polysémie du „translatif” *de*, le même auteur offre des explications qui ont pour effet de rapprocher ces deux types de „compléments” à nouveau: à propos de l'ambiguïté du type *la crainte des ennemis*, il remarque que „le substantif transféré en adjectif qualificatif subordonné peut être un actant du verbe qui correspond au substantif subordonnant dont il dépend” (441).¹²⁸ Notons ici que BALLY avait esquissé une solution qui ramènerait toutes les structures „N + Prép + N” à une structure pour ainsi dire plus profonde, caractérisée par une relation verbale dans son centre.¹²⁹ On est ainsi en présence d'un dilemme: le nom déterminant un nom remplit la fonction d'une épithète, mais la construction apparaît souvent comme le résultat de la transformation d'un groupe verbal. BENVENISTE a été sensible à ce problème: en recherchant, dans un article de 1962, la place structurale du génitif latin, il propose de considérer le génitif possessif du type *liber pueri*

¹²⁷ Pour la formalisation de ce type de relation, cf. WEINREICH, *Semantic Structure*, 164—5.

¹²⁸ V. également le commentaire sémantique d'*interné de la Résistance* (‘parce qu'il appartenait à la Résistance’) et d'*interné de la Gestapo* (‘interné par la Gestapo’) (363).

¹²⁹ Cf. *LGLF*, 124, n. 1: „le «complément du nom» implique toujours un ligament verbal, comme le prouvent les équivalences fonctionnelles: «La maison de mon père» est «la maison qui appartient à mon père, qui est à mon père». Pour les références de TESNIÈRE à Bally, concernant la notion de „translation”, cf. *Éléments de syntaxe structurale*, 382.

comme une relation créée sur le modèle du „génitif subjectif” (*patientia animi*) et du „génitif objectif” (*patientia doloris*), il utilise donc une sorte de critère transformationnel de manière concrète (*Problèmes de linguistique générale*, 147. cf. *supra*, n. 24). Pour prouver que „l’expansion permet de compléter des éléments non prédicatifs de l’énoncé de la même façon qu’on complète le prédicat”, MARTINET recourt également à la possibilité de nominalisation: *les chiens mangent la soupe* deviendrait, dans certains types de langues, quelque chose comme *il y a manger de la soupe par les chiens*, „où la soupe serait, linguistiquement, à manger ce que la route est à poussière” dans *la poussière de la route* (*Éléments de linguistique générale*, 129). Nous avons cité ces analyses avant tout pour montrer que la description de la forme syntaxique s’enrichit, chez certains auteurs de notre période, de „vues en profondeur”, notamment d’une étude de la conversion d’un énoncé en constituant d’énoncé.¹³⁰ Il s’agit d’un „transformationnisme” avant la lettre, qui ne se sert pas encore de la méthode hypothético-déductive élaborée par la grammaire générative, mais opère par comparaison des „structures de surface” équivalentes. En l’espèce, cette comparaison fait ressortir, d’une part, l’unité fonctionnelle de la complémentation en tant que procédé; mais elle révèle en même temps l’existence d’un ensemble spécifique des „compléments du nom”, constitué par des „actants” convertis en „déterminants”. *Une maison des jeunes et la protection des jeunes* ne sont pas décodés de la même façon: pour le second de ces syntagmes, l’interprétation fait intervenir, en dehors des propriétés sémantiques du nom et de son „épithète”, la structure „actantielle” du verbe, qui se trouve transposée sur le plan du syntagme nominal par l’emploi de la forme nominalisée.¹³¹

Nous venons de voir comment une application plus fine du point de vue fonctionnel a introduit des distinctions supplémentaires dans la description d’un rôle dont l’unité fondamentale se laisse dégager à l’aide de ce même point de vue. La même constatation s’impose lorsqu’on veut rendre compte du traitement des fonctions regroupées généralement sous la dénomination de *compléments du verbe*. En effet, on distinguera, à l’intérieur de cet ensemble, le sous-ensemble des compléments dont le mode de rattachement au verbe accuse des traits spécifiques — dans ce sens que les règles relatives à l’emploi des verbes devront faire référence, plus ou moins directement, à la possibilité d’existence et au traitement syntaxique de certains SN, à l’exclusion d’autres SN (v. *supra*, p. 49). En dehors du sujet, qui est un complément selon Tesnière, mais auquel nous ne

¹³⁰ Mais la direction opposée est également possible, cf. par ex. *GLFC*, 87: „Du groupe de mots à la phrase simple” („nous montrerons quelle richesse de liaisons se cache sous les structures relativement peu nombreuses du groupe du substantif”); cf. *supra*, p. 46.

¹³¹ TESNIÈRE a remarqué: „morphologiquement, le mot transféré conserve les caractéristiques de la catégorie à laquelle il ressortissait avant d’être transféré” (*Éléments de syntaxe structurale*, 365). Comme on le voit, la sphère de ces caractéristiques conservées dépasse de loin la morphologie proprement dite.

reviendrons plus, ce sous-ensemble comprend le „complément d'agent" et le „complément d'objet"; les autres déterminants du verbe, représentables par des SN (avec ou sans préposition) ou par des adverbes, reçoivent généralement le nom de „circonstanciels". Parmi les manuels qui nous intéressent ici, c'est celui de Tesnière qui insiste le plus sur les motifs syntaxiques de cette distinction; mais tous les grammairiens saisissent les critères essentiels permettant de classer les compléments du verbe au point de vue structural.¹³² On trouve, bien sûr, un bon nombre de définitions sémantiques; mais on en aperçoit souvent la contrepartie formelle, qui apparaît dans la description d'une manière plus ou moins précise. (Il est „difficile de poser le problème du «complément» en termes purement sémantiques comme le fait la syntaxe traditionnelle", dit GUIRAUD, *Syntaxe du français*, 54 — ce qui constitue un début de réponse à la question oratoire de BRUNOT: „Mais quel besoin est-il de classer les compléments, puisqu'aucune règle de syntaxe ne s'appuie ni ne peut s'appuyer sur semblable classification?", *La pensée et la langue*, 303.¹³³) Lorsque WARTBURG et ZUMTHOR disent que les compléments du verbe „sont de deux sortes: ou bien, ils énoncent la personne ou l'objet sur qui passe l'action, qui est le terme propre de celle-ci (...); ou bien, ils expriment une circonstance relative à l'action" (*Précis de syntaxe*, 19), la forme n'entre pas en ligne de compte; toutefois, les auteurs reviendront sur ce qu'il y a de plus obscur dans la définition, notamment sur le „terme propre" de l'action, pour remarquer, à propos de la transitivité, que certains verbes ont besoin d'une „précision complémentaire" (188). Ce qui manque ici, c'est un langage formel unitaire pour montrer que „le complément d'objet est lié de manière particulièrement étroite au verbe dont il dépend" (204). Chez WAGNER et PINCHON, un critère formel — transfor-

¹³² En guise d'arrière-plan, citons ici les opinions de deux grammairiens non français, dont l'un introduit déjà la notion de „complément nécessaire", et dont l'autre s'en tient à une sorte de nivellement psychologique de tous les déterminants du verbe. Ces points de vue divergents ont été formulés au début des années 50: „nous appelons régime direct le régime «appelé» par le verbe (*Je vais à Paris*), et régime indirect le régime qui n'est pas «appelé» par le verbe (*Je dîne à Paris*). C'est là un critère syntaxique" (C. de BOËR, *Syntaxe du français moderne*, Leiden, 1954, pp. 31—2). Cf. d'autre part: „Aus dem Wirklichkeitsaxiom, dass die Handlung mit dem Träger, dem Erleider und den besonderen Umständen im Wahrnehmungsbild untrennbar verbunden ist, ergibt sich in der sprachlichen Umsetzung eine enge Verknüpfung dieser Aufbauteile" (M. REGULA, *Grundlegung und Grundprobleme der Syntax*, Heidelberg, 1951, p. 38).

¹³³ Notons qu'en revanche, DAMOURETTE et PINCHON proposent déjà un classement à base mi-syntaxique, mi-sémantique, lorsqu'ils attribuent „un rôle particulièrement éminent" à l'un des „partenaires" du verbe: „C'est celui vers lequel semble tendre naturellement le verbe" et qu'il „atteint par la simple force de sa signification propre sans le secours d'aucune préposition" (*EGLF*, III, 154). Ce terme de la phrase, appelé „about", est tantôt „avance" (= complément d'objet direct), tantôt „étance" (= attribut du sujet).

mationnel — intervient dans la définition même du complément d'objet („tout complément du verbe construit directement qui devient sujet grammatical de ce verbe lorsqu'on tourne celui-ci au passif", *GFCM*, 222); mais dans la sphère des autres compléments, la distinction n'est pas claire entre ceux dont la construction est prescrite par le verbe et ceux dont le mode de liaison avec le verbe ne dépend que du sens à exprimer (et du substantif employé). Autrement dit, Wagner et Pinchon n'acceptent pas la notion de „complément d'objet indirect" (également présente dans le *Précis de syntaxe* et dans la *GLFC*): tous les compléments qui ne sont pas des „objets" se retrouvent dans le grand réservoir des „compléments déterminatifs" et sont définis en conséquence (ils ne peuvent pas devenir sujets grammaticaux à la suite de la transformation passive). On pourrait dire que les auteurs ne mesurent pas assez finement le „degré de centralité" des différents compléments, parce que le seul critère structural qu'ils utilisent systématiquement est celui du rapport des voix;¹³⁴ critère dont nous ne voulons cependant pas sous-estimer l'importance, puisqu'il se trouve en accord avec la prédominance de l'analyse fonctionnelle chez Wagner et Pinchon (cf. supra pp. 16-17). Les auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain* s'excusent de la définition sémantique de la transitivité („le groupe verbal est accompagné d'un complément sur lequel passe (c'est le sens du mot transition) l'action verbale", 70),¹³⁵ nous avons vu comment ils en viennent à proposer des „opérations de retournement" (supra, p. 35), qu'ils étendent d'ailleurs à l'„objet indirect second".¹³⁶ Le problème de la distinction entre compléments d'objet indirect et compléments circonstanciels se trouve posé explicitement; il sera résolu à l'aide de ce que nous avons appelé le mode de liaison fixe avec le verbe dans le cas des premiers, par opposition au choix plus libre de la préposi-

¹³⁴ Parfois, les „compléments circonstanciels" semblent constituer un sous-ensemble des „compléments déterminatifs" du verbe (cf. par ex. la p. 436; v. également la note 125 ci-dessus); mais dans d'autres cas, ils sont opposés à ces derniers. La distinction se fonde alors — sans beaucoup de précision — sur le caractère plus ou moins „lié" du syntagme (cf. par ex., dans le chapitre sur la préposition à, 446—51: *manquer à un devoir* ~ *habiter à la campagne*). Le complément circonstanciel reste d'ailleurs sans définition dans l'ouvrage.

¹³⁵ Cf. la „remarque": „C'est bien à regret, et seulement pour expliciter la terminologie officielle, que nous avons gardé cette définition sémantique (...) On proposera ci-dessous d'autres critères".

¹³⁶ La construction *donner qc à q* „peut être transférée au passif selon deux modes différents": *Le ministre a donné un tableau à son conseiller* peut devenir *Le conseiller s'est fait donner un tableau par le ministre* (73).

tion pour les seconds (75).¹³⁷ Comme nous l'avons déjà signalé (*supra*, pp. 37—38 et 47), les *Éléments de syntaxe structurale* de TESNIÈRE relie le problème de la classification des compléments à celui des voix (240—58): le verbe intransitif se caractérise comme un verbe „à un actant” (= sujet) et à diathèse unique; le verbe transitif possède deux actants avec quatre „diathèses” (active, passive, réfléchie, réciproque); et il existe des verbes „trivalents” („en principe les verbes de dire et de don”, 255), dont le troisième actant est introduit par la préposition *à*, et qui ne présentent pas de nouvelle diathèse en français (le syntagme „*à* + SN” ne devient pas sujet dans *Alfred donne le livre à Charles*), mais peuvent en présenter une, par exemple, en anglais (*Charles is given the book by Alfred*, 256). Les „circonstants” restent en dehors de ce réseau défini par les propriétés structurales des différents types de verbes. Comme dans la *GFCM*, le point faible du classement est constitué, ici aussi, par le traitement du complément d'objet prépositionnel: le principe du rapport entre valence et voix étant fixé trop exclusivement, Tesnière est contraint de placer *plaire à* ou *se souvenir de* dans une des cases préétablies. Dans le cas du premier type, il cherche une analogie avec les „verbes de don”,¹³⁸ tandis que „*de veste* [dans *Alfred change de veste*] ne peut pas être un actant, puisqu'il ne répond ni à la définition du prime actant, qui fait l'action, ni à celle du second actant, qui supporte l'action, ni enfin à celle du tiers actant, au bénéfice ou au détriment de qui se fait l'action”: le complément spécifique introduit par *de* „ne peut être qu'un circonstant” (128, cf. *supra*, n.113). Derrière l'insuffisance de la démonstration, on saisit tout de suite la faiblesse théorique que représentent des définitions trop directement sémantiques, c'est-à-dire structurellement non contrôlées (cf. également *supra*, p. 15). En effet, malgré son entreprise structurale originale, qui le rend célèbre à juste titre, Tesnière ne peut se libérer d'une certaine préconception sémantique: d'une part, il définit les „actants” en connexion avec la constitution du groupe verbal (*supra*, pp. 37—38), d'autre

¹³⁷ Les auteurs examinent, en outre, le critère de la liberté de déplacement du complément. Ils montrent que ce critère n'est pas pertinent pour la séparation des objets indirects et des circonstanciels, mais peut servir à établir une subdivision fonctionnelle au sein de ces derniers: le complément de *Tout est gris à Paris* n'est pas sur le même plan que celui de *Je vais à Paris* (**A Paris je vais* étant difficilement acceptable, cf. 75—6, v. encore *supra*, n. 113). Ici encore, c'est le „degré de centralité” des compléments qui est en jeu, l'une des expressions de ce degré étant, en français, l'ordre des constituants de la phrase. C'est d'ailleurs là un point de jonction possible — et formalisable — entre l'analyse fonctionnelle et la division de la phrase en „thème” et en „propos”. Ainsi, plus un complément est „central”, plus il est difficile de le détacher comme „thème” en tête de phrase; cf. la remarque de WARTBURG et ZUMTHOR sur le complément „sujet de phrase”, illustrée par nous *protostèmes de nos engagements antérieurs. A une telle objection il n'avait pas songé* (*Précis de syntaxe*, 168). D'autre part, un complément circonstanciel peut très bien constituer le „propos” de la phrase („le but de l'énoncé”, cf. *supra*, p. 11); de ce point de vue, le complément de *Je vais à Paris* et celui de *Je dîne à Paris* (cf. *supra*, n. 132) ne diffèrent pas.

¹³⁸ „*plaire à quelqu'un, nuire à quelqu'un* (...) peuvent (...) être assimilés à des verbes de don: *donner du plaisir à quelqu'un, donner de la nuisance à quelqu'un*” (128).

part cependant, il se croit obligé de coller à chacun des types d' „actants” une étiquette qui en indique la signification en termes référentiels précis.¹³⁹ Toutefois — même si sa grille des critères formels n'a pas toujours été assez serrée pour livrer toutes les distinctions désirables entre compléments —, Tesnière a su élargir considérablement la conception du rapport entre 'procès' et 'participatif du procès', puisqu'il l'a fondée sur un ensemble de relations quasi-transformationnelles qui font intervenir une „variation du nombre des actants” (259). Ce terme désigne les procédés syntaxiques qui permettent de modifier le cadre „actantiel” prévu pour le verbe: le causatif introduit une nouvelle valence (c'est-à-dire un nouveau SN en relation étroite avec le verbe: *Alfred apprend la grammaire* → *Charles fait apprendre la grammaire à Alfred*, cf. 260—1), tandis que le „récessif” supprime une valence (en empêchant l'expression d'un des SN inscrit dans le fonctionnement du verbe: *X lit ce livre facilement* → *Ce livre se lit facilement*, cf. 272—3).¹⁴⁰ On voit donc comment l'image des compléments du verbe s'enrichit, durant la période examinée, de distinctions fonctionnelles plus ou moins explicites, qui visent toutes à isoler une sphère „centrale” de la complémentation¹⁴¹ — sphère dont l'autonomie relative est prouvée, malgré toutes les hésitations, surtout à l'aide d'arguments structuraux.¹⁴² Même si les

¹³⁹ De là certaines questions mal posées: „Il est parfois très délicat, dans les verbes à un actant, de préciser si cet unique actant est un prime actant ou un second actant” (240). Autrement dit, dans *Vive la France*, le sujet est-il agissant ou subissant?

¹⁴⁰ Ces analyses de Tesnière annoncent le traitement transformationnel élargi de la relation „actif-passif” tel qu'on le rencontre chez DUBOIS (*Le verbe*, 113—25). Par ce qu'il appelle „la nouvelle valence à marquant zéro” (*avancer* = *faire avancer*, *Éléments de syntaxe structurale*, 271), Tesnière anticipe sur la description des verbes „symétriques” (DUBOIS, *op. cit.*, 107—13).

¹⁴¹ Rappelons ici que Tesnière fait suivre sa description des actants d'un excursus relatif aux pronoms personnels, dont les formes marquant des fonctions „actantielles” tendent à s'agglutiner au verbe (*Éléments de syntaxe structurale*, 131—44). Là encore, nous avons une preuve du caractère „central” de ces fonctions; l'auteur analyse d'ailleurs ici à juste titre les précisions que peut fournir la morphologie verbale concernant le sujet (ou éventuellement l'objet: cf. les pp. 142—3 sur la conjugaison „objective” du hongrois).

¹⁴² Les auteurs de grammaires sont visiblement gênés par le caractère hétérogène de la classe des „compléments circonstanciels”, et ils multiplient les mises en garde contre une prolifération des étiquettes sémantiques destinées à les systématiser. „Dans: *Traduisez-moi ce texte en latin*, il est absurde de parler de complément de lieu; le terme *manière* est beaucoup trop vague; et il serait ridicule d'inventer un complément de traduction” (*GLFC*, 186). WARTBURG et ZUMTHOR sont très clairs sur ce point: „On peut, logiquement, classer [les «circonstances»] en quelques catégories, mais ces catégories n'ont comme telles aucune existence syntaxique” (*Précis de syntaxe*, 359; cf. WAGNER—PINCHON, *GFCM*, 78—9). En fait, le problème de la distinction entre point de vue syntaxique et point de vue sémantique ne se pose pas de façon moins aiguë pour les compléments que pour le sujet et le prédicat; les analyses font ressortir une sorte de parallélisme entre degré de „centralité” syntaxique et degré d' „abstraction” sémantique (GUIRAUD a d'ailleurs esquissé ce rapprochement dans la *Syntaxe du français*, 58—9). Notons à ce propos que le caractère relativement „abstrait” du complément de manière a été énergiquement soutenu par GOLAY (*Complément de manière*, surtout 68—9); et l'on observe effectivement que la parenté entre la détermination du nom et celle du verbe se manifeste le plus directement par le rapport transformationnel qui relie adjectif épithète et complément de manière (*une chanson triste* ~ *chanter tristement*, cf. GUIRAUD, *op. cit.*, 57). C'est dans ce sens que l'on a pu parler d' „adjectif de verbe” (POTTIER, *Systématique*, 49).

auteurs s'en tiennent parfois à des définitions psychologico-sémantiques non suffisamment étayées par des considérations formelles, le progrès de ces dernières laisse pressentir une évolution de la grammaire qui fera jouer le rôle primordial à une étude complexe de la forme syntaxique, en vue de la description exhaustive de certaines structures porteuses de contenus sémantiques abstraits.

Cette évolution se dessine nettement à travers une réflexion très précise concernant la constitution linéaire de la phrase simple et les manières de marquer la relation syntaxique. En étudiant „les mécanismes syntaxiques de base” du point de vue de l'analyse et de la synthèse nécessaires en traduction automatique, POTTIER recense les types de combinaisons que peuvent former les „éléments centraux (pratiquement obligatoires)” — nom sujet (N) et groupe verbal (V) — avec les „éléments marginaux” (facultatifs), comprenant essentiellement les „groupes prépositionnels non-liés” (X): *Pierre a mangé sa soupe de bonne heure* se ramène à NVX, *De bonne heure, Pierre a mangé sa soupe* à XNV, etc. (*Structures grammaticales*, 70). Chacun des constituants aura ensuite sa structure propre: par exemple, le constituant V contient, en dehors du verbe lui-même, l'objet (direct ou indirect) ainsi que l'attribut (considérés donc comme „centraux”). L'ambition de Pottier est de montrer que „tout énoncé complexe est (...) l'exploitation des combinaisons fondamentales en nombre très réduit” (72): en effet, „les seules structures utilisées sont le syntagme nominal et le syntagme verbal”, et „les introducteurs de relation régissent soit un syntagme nominal” (ce sont alors des prépositions), „soit un énoncé complet” (dans ce cas, il s'agit de conjonctions de subordination). Par là, l'auteur offre un condensé des acquis de l'analyse distributionnelle (méthode qu'il avait d'ailleurs gravement critiquée, v. *supra*, p. 9),¹⁴³ en mettant l'accent sur la constante récurrence des types d'éléments et des types de relations: „La langue répète sa structure fondamentale dans ses procédés d'élargissement”. Toutefois, ces possibilités d' „élargissement” ne sont pas étrangères aux virtualités fonctionnelles des classes lexicales elles-mêmes — virtualités qui nécessiteront des précisions au cours de la réalisation syntaxique. Ce problème est abordé par MARTINET, qui admet deux moyens supplémentaires pour préciser la relation: la place occupée dans l'énoncé et le „monème fonctionnel” (impliqué dans la flexion, telles les désinences casuelles latines, ou mot à part, comme les prépositions).¹⁴⁴ Martinet enregistre cependant une troisième

¹⁴³ Il parvient à établir des „classes positionnelles”, v. *supra*, n. 36.

¹⁴⁴ *Éléments de linguistique générale*, 106—8; *Langue et fonction*, 83—4; *Functional Syntax*, 4—5.

manière d'exprimer la fonction:¹⁴⁵ celle-ci peut être inscrite dans la forme de façon univoque, autrement dit, la forme peut impliquer „non seulement référence à un élément d'expérience, mais aussi un rapport défini avec les autres éléments de l'expérience à communiquer”¹⁴⁶ (*Éléments de linguistique générale*, 108). L'existence de ces „monèmes autonomes” — essentiellement des éléments adverbiaux comme *hier* ou *vite* — révèle une nouvelle dimension des rapports entre fonction et „sens”; comme, d'une manière générale, toutes ces études de la relation syntaxique contribuent à mettre en valeur le rôle du principe fonctionnel dans l'„abstraction linguistique”.

La construction impersonnelle

Si l'organisation fonctionnelle de la phrase constitue l'un des plans de la formulation proprement linguistique de la réalité, ce n'est pas seulement parce que les différents types d'éléments doivent „participer” à l'ensemble du message d'une façon déterminée: en effet, le schéma de cet ensemble peut lui-même présenter des variations telles que les „participants” s'en trouvent affectés tant pour les cadres syntagmatiques manifestant leur hiérarchie que pour, leur signification „abstraite”. Cette relative liberté du plan syntaxique, assurée par la mise en oeuvre d'ensembles de règles différents, trouve, en français, l'une de ses expressions les plus frappantes dans la possibilité de choisir entre construction „personnelle” et construction „impersonnelle” — possibilité soumise d'ailleurs à des restrictions qui font apparaître le type de phrase impersonnel comme un cas particulier et nécessitant des explications supplémentaires. Telle est du moins l'image qu'offrent les manuels de grammaire; et les explications proposées permettent de suivre, pour ainsi dire à l'arrière-plan, l'évolution de l'attitude générale vis-à-vis de la problématique syntaxique.

Les théories qui veulent découvrir dans l'énoncé un reflet direct de la marche de la pensée butent dès l'abord sur la difficulté que réserve l'interprétation de *il* impersonnel. Dans la tradition psychologique, celle-ci avait pu être différente suivant la présence ou l'absence d'un terme nominal se laissant

¹⁴⁵ L'accord est traité chez Martinet comme un cas typique du „signifiant discontinu”: dans *les animaux paissent*, le pluriel s'exprime à différents points de la chaîne à la fois, et il en va de même du genre dans *la grande montagne blanche* (*Éléments de linguistique générale*, 101—2). Par là, l'auteur fait ressortir le caractère redondant de l'accord en français — il n'est pas douteux cependant que l'accord sert à caractériser secondairement des relations fonctionnelles, déjà manifestées par d'autres moyens.

¹⁴⁶ „Il est vraisemblable que toute langue présente” des monèmes „non autonomes” (dont la fonction doit être précisée par des moyens supplémentaires), des monèmes „autonomes” et des monèmes „fonctionnels” (*Unités significatives*, 177).

convertir en sujet; c'est ce que l'on trouve notamment chez BALLY, qui voit un „vrai sujet” dans le pronom de *il pleut* et un „sujet” apparent (= „Schein-subjekt”) dans celui du type *il est dommage que . . .* (et aussi dans *il pleut du sang*, cf. *LGLF*, 155—6).¹⁴⁷ Pour lui, les expressions comme *il pleut* contiennent donc une sorte de „thème”: les verbes impersonnels de cette espèce „ont un substrat diffus et pensé très inconsciemment, malaisé à dégager” (*ibid.*, 36). Dans un article de P. PIELTAIN, qui fait le tour des essais de solution présentés auparavant, on retrouve encore l'idée que *il* impersonnel n'est pas toujours „vide”: si le pronom peut être supprimé dans *il faut*, cela „montre simplement qu'il y a des degrés dans [son] épaisseur sémantique” (*Constr. impers.*, 483). Si WARTBURG et ZUMTHOR reconnaissent déjà que *il* „n'est qu'un instrument de présentation du verbe” (*Précis de syntaxe*, 333), ils réservent une parenthèse à l'interprétation psychologique du type *il pleut*: „ce procès n'a pas de sujet à proprement parler (tout au plus le sujet est rejeté dans de vagues circonstances générales parmi lesquelles se dessine le procès)” (193). En ce qui concerne le statut de *il*, toutefois, le caractère purement grammatical de ce pronom est admis par la grande majorité des auteurs de notre période; notamment G. HILTY, qui analyse certaines vues de L. Spitzer, conclut que dans le processus de formation du verbe impersonnel français, rien n'indique que *il* soit revêtu d'un contenu sémantique quelconque („*Il'* impers., en particulier 246—7). Cependant, la singularité de la construction n'en continue pas moins de poser des problèmes. On cherche à cerner sa nature du point de vue de la signification du verbe: après de nombreuses approximations, PIELTAIN arrive à la formule — assez malheureuse — selon laquelle la valeur propre de l'impersonnel réside dans l'expression d'une sorte de „hasard nécessaire” (*op. cit.*, 482).¹⁴⁸ Plus précis, TESNIÈRE considère les verbes impersonnels sans prolongement nominal comme „avalents”, c'est-à-dire sans „actant” (*Éléments de syntaxe structurale*, 239);¹⁴⁹ quant au type „*il* + V + SN” (*il pleut des hallebardes, il faut une loi*), son verbe sera rangé parmi les „monovalents” (240—1, cf. 140). Tesnière s'interroge ensuite sur la nature de cet „actant” unique qu'est *loi* ou *hallebardes*, et en invoquant „le sens linguistique de la plupart des francophones d'aujourd'hui”, il finit par y voir un complément d'objet (240—1), bien que *es lacht der Mai* allemand comporte un sujet (140).¹⁵⁰

¹⁴⁷ Nous traduisons les exemples allemands en français.

¹⁴⁸ Ce même auteur reprend à son compte une idée de Sechehaye, qui voit dans la construction impersonnelle le reflet d' „une vision impressionniste des phénomènes” (formulation de PIELTAIN, *op. cit.*, 484, cf. SECHEHAYE, *Essai*, 145 et 147).

¹⁴⁹ Néanmoins, on ressent le commentaire sémantique comme trop direct: dans le cas du type *il pleut, il neige*, „le rideau se lève sur une scène où tombe de la pluie ou de la neige, mais vide d'acteurs” (*ibid.*, 106).

¹⁵⁰ Concernant ces étiquettes, de type sémantique en dernière analyse, cf. *supra*, p. 60 et n. 139.

Pourtant, la véritable originalité de la construction ne peut être saisie que sur le plan fonctionnel. L'application de ce point de vue suppose que les cas où le SN postverbal se laisse transformer en sujet (*il arrive un malheur* → *un malheur arrive*) soient clairement distingués de ceux où ce SN a une place postverbale fixe (*il faut du pain*), ainsi que de ceux qui ne comportent pas de SN grammaticalement indispensable (*il pleut*).¹⁵¹ Vu que pour les deux derniers types, la „3^e personne” et le „singulier” du verbe ne résultent pas d'un choix, mais d'une obligation, DAMOURETTE et PICHON ont déjà proposé la dénomination de „verbes unipersonnels fixes” (*il faut, il y a*, opposés à *il arrivera quelqu'un*, *EGLF*, IV, 467—8; pour *il pleut*, v. la note précédente); WARTBURG et ZUMTHOR appelleront *il faut, il peut* „verbes essentiellement impersonnels”, distincts de la classe des „verbes accidentellement impersonnels” (*Précis de syntaxe*, 193). Mais si ce long travail de classement, basé sur des possibilités de „transformations”,¹⁵² a peu à peu révélé le caractère relativement hétérogène du type de phrase „impersonnel”, le problème fonctionnel que l'on cherche à résoudre avant tout est ailleurs: il s'agit de doter le SN postverbal d'un statut syntaxique qui lui soit propre. Sur ce point, les grammairiens de notre période ont à leur disposition deux traditions différentes. L'une d'elles, qui se fonde sur l'intuition sémantique, voit un sujet dans le syntagme nominal de „*il arrive* + SN” et un complément dans celui de „*il faut* + SN”: c'est le point de vue de BRUNOT, qui reconnaît toutefois indirectement le statut particulier de ce „complément”, lorsqu'il propose de l'appeler „séquence” (*La pensée et la langue*, 291). L'autre tradition, d'inspiration formelle et logique en même temps, pose une sorte de scission du sujet ou, si l'on veut, la séparation de la forme *il* (sujet „grammatical”) et de son contenu (représenté par le SN sujet „logique”); comme s'expriment DAMOURETTE et PICHON, „l'ostension dispersonnelle comporte (...) l'expression séparée du soutien et du repère” (*op. cit.*, 470). Les hésitations de Tesnière (v. ci-dessus) font suite à celles de Brunot, et PIELTAIN se rapproche de ces auteurs quand il affirme que le „complément du groupe *il* + impersonnel” tient plus du complément d'objet que du sujet (*Construction impersonnelle*, 484). Néanmoins, ceux qui recherchaient la solution fonctionnelle devaient partir de la conception du „sujet logique” (il

¹⁵¹ Notons que ce classement opère sur les types de phrases, mais pas nécessairement sur les verbes: *il pleut* ou *il neige* subsistent sans SN postverbal, mais lorsqu'ils en ont un, celui-ci se laisse convertir en sujet (*il neigera des roses rouges* et *il pleuvra du vin frais* → *des roses rouges neigeront* et *du vin frais pleuvra*, exemple analysé par DAMOURETTE et PICHON, *EGLF*, IV, 466; cf. également BRUNOT, *La pensée et la langue*, 291). Dans sa présentation transformationnelle du verbe, M. GROSS ne considérera pas cette dernière possibilité appartenant au style littéraire, il constatera donc que pour *falloir* ou *neiger*, l'impersonnel „est la structure de base et non pas une structure dérivée par transformation” (*Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe du verbe*, 113).

¹⁵² La *GLFC* oppose les „verbes statutairement impersonnels” aux „verbes impersonnels par transformation” (324—5).

faudrait dire plutôt „sémantique”), tout en la critiquant avec sévérité. WAGNER et PINCHON mettent en valeur la transformation „*il arrive* + SN” → „SN + *arrive*”, pour conclure que „le sujet de ces phrases est le substantif qui suit le verbe” (*GFCM*, 66). Mais GOUGENHEIM précise la „marque” — ou plutôt le comportement en surface — du syntagme qui exprime l’„auteur d’une action présentée au moyen de la construction impersonnelle”: cette „fonction” s’exprime à l’aide d’un „postverbal-accusatif”, marque qu’elle partage avec l’objet direct et l’attribut (*Morphologie*, 418). De là, il n’y a qu’un pas à refuser à ce SN postverbal la qualité de sujet pour des raisons fonctionnelles et non sémantiques; ce pas est franchi par les auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain* quand ils disent que l’„appellation bizarre” de „sujet réel” implique la négligence de „l’aspect formel de la définition du sujet”, définition fondée sur l’accord (176).¹⁵³ En même temps, la *GLFC* revient à la question, quelque peu oubliée, des rapports entre le verbe impersonnel et la structure d’ensemble de la phrase simple. En effet, le verbe combiné avec un *il* non référentiel se trouve rapproché, dans cette grammaire, des tours dits „présentatifs” (*c’est, voilà, voici* suivis d’un SN ou d’un des équivalents du SN), et c’est l’ensemble de ces structures qui sera dénommé „phrase à construction impersonnelle”, constituant un „cas particulier” de la phrase simple affirmative (cf. 83—6). Ce regroupement des structures possibles de la phrase montre aussitôt que le problème du sujet „apparent” et du sujet „réel” est un faux problème, la construction impersonnelle ressortissant à un type de phrase qui ne s’organise pas autour de la liaison d’un sujet et d’un prédicat. L’originalité de la construction réside dans l’élimination du sujet: plus fortement que par l’ordre des termes et le manque d’accord, cette absence du sujet est manifestée par la suspension de la catégorie de la personne (cf. *supra*, pp. 50—52). Le verbe, privé d’une de ses „dimensions”, établit avec le SN suivant une relation sémantique qui se laisse réinterpréter, certes, à l’aide de différentes fonctions des SN en français (*il pleut des balles* → *des balles pleuvent*; *il lui faut du pain* → *il a besoin de pain*), mais qui se conforme, au fond, aux propriétés sémantiques du verbe en question — relation qui peut d’ailleurs ne pas exister lorsque la possibilité d’avoir un „actant” n’est pas inscrite dans la structure du verbe (*il pleut*, v. *supra*, p. 63). Cela conduit au problème de la raison d’être de la construction impersonnelle, problème abordé déjà par SECHEHAYE, qui cherche à retrouver, ici aussi, l’articulation du message du point de vue de la communication: dans le type *il vient un homme*, le verbe devient le „support psychologique” du substantif qui est „le véritable prédicat de l’énoncé” (*Essai*, 147—8), tandis que pour

¹⁵³ A un autre point de l’exposé, la *GLFC* fait état de certains critères transformationnels pour montrer que le substantif qui suit le verbe impersonnel „ne saurait en aucune façon être assimilé à un sujet même dit réel” (83). Il s’agit de la représentation pronominale de ce substantif par *en* et par *que* (relatif).

il pleut, „la phrase se ramène nécessairement à un seul terme prédicatif” (144). Les grammairiens plus modernes tendent à rattacher les notions psychologiques héritées à l'idée d'une sorte de transformation: „Le propre (...) de la construction impersonnelle, par rapport à la personnelle, est de transformer le sujet en prédicat” (WARTBURG—ZUMTHOR, *Précis de syntaxe*, 193), opération qui met en relief le verbe antéposé (*ibid.*, 194; WAGNER—PINCHON, *GFCM*, 519).¹⁵⁴ On peut constater, en fin de compte, que l'analyse de l'impersonnel possède, dans la description grammaticale du français moderne, une valeur théorique exemplaire: la recherche des critères fonctionnels pertinents, l'insistance sur le rôle des éléments syntaxiques dans la communication, ainsi que le désir de dégager toutes les implications sémantiques des constructions — tendances essentielles qui caractérisent les travaux des grammairiens durant la période que nous examinons ici — se rencontrent pour situer un phénomène insolite et qui éclaire pourtant certains aspects fondamentaux du mécanisme générateur de phrases.

Conclusion

„Les linguistes français semblent vouloir actuellement, la plupart, laisser à d'autres (...) le soin de mener de grands débats théoriques” — a écrit J. STÉFANINI en 1959.¹⁵⁵ Peut-être cette constatation n'est-elle pas entièrement fautive pour la période que nous avons étudiée ici; l'examen attentif de nombreux textes syntaxiques nous a cependant persuadé qu'elle ne pouvait être non plus tout à fait juste. La période en question est celle d'une mutation latente, dont la linguistique française avait besoin, et pour laquelle elle était mûre vers 1950. La description psychologique des phénomènes grammaticaux avait elle-même conduit à poser certains problèmes en termes plus précis, plus formels; la grande tradition vivante de la grammaire comparée continuait à fournir des matériaux nécessitant une approche et une généralisation théoriques; et le défi lancé par les linguistes danois et américains devait être relevé dans un pays où la conception du langage restait marquée, malgré toutes les réticences et toutes les hésitations, par l'enseignement de Saussure. Nous avons vu que dans le domaine de la syntaxe, le principe de la fonction est réinterprété

¹⁵⁴ WAGNER et PINCHON (*GFCM*, 66—7) — comme déjà SECHEHAYE (*Essai*, 147—8) — rapprochent, sous cet angle, les structures *il vient un homme* et *vient un homme*. Néanmoins, un examen des rapports transformationnels qui relient l'un et l'autre de ces arrangements à celui de la phrase „canonique” *un homme vient* laisserait sans doute apparaître une limitation lexicale moindre dans le cas du verbe impersonnel.

¹⁵⁵ *Le système et les faits en linguistique*, dans *Le Français Moderne* 27, 26.

et devient un médiateur entre forme et sens; or, à la lumière de ce principe, le caractère particulier de l'abstraction de type linguistique est reconnu de plus en plus clairement, et si les théoriciens ne sont pas nombreux, la théorie évolue lentement vers un état nouveau. Grâce à des investigations moins spectaculaires que profondes, elle se prépare à la difficile recherche des universaux linguistiques; bientôt, elle tentera de systématiser les principes généraux qui président à la formulation sémiologique de l'expérience humaine.

Bibliographie*

- ARRIVÉ, M.—CHEVALIER, J.-Cl., *La grammaire*, Paris, Klincksieck, 1970.
- BALLY, Ch., *LGLF = Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, ³1950.
- BASTIDE, R. (éd.), *Sens et usages du terme Structure dans les sciences humaines et sociales*, 's-Gravenhage, Mouton, 1962.
- BENVENISTE, É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- BENVENISTE, É., *Structure des relations de personne dans le verbe* [1946], in *Problèmes de linguistique générale*, 225—36.
- BENVENISTE, É., *La classification des langues* [1952—3], *ibid.*, 99—118.
- BENVENISTE, É., *Tendances récentes en linguistique générale* [1954], *ibid.*, 3—17.
- BENVENISTE, É., *La nature des pronoms* [1956], *ibid.*, 251—7.
- BENVENISTE, É., *De la subjectivité dans le langage* [1958], *ibid.*, 258—66.
- BENVENISTE, É., *Les niveaux de l'analyse linguistique* [1962], *ibid.*, 119—31.
- BENVENISTE, É., *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.
- BLOOMFIELD, L., *Language* [1933], London, G. Allen—Unwin, 1976.
- BONNARD, H., *Fonctionnalisme et pédagogie*, in *Le Français Moderne* 24, 1956, 90—6, 205—12.
- BRUNOT, Fr., *La pensée et la langue*, Paris, Masson, ³1936.
- BUYSENS, E., *La conception fonctionnelle des faits linguistiques*, in *Journal de Psychologie* 43, 1950, 37—53.
- CHEVALIER, J.-Cl., *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530—1750)*, Genève, Droz, 1968.
- CHOMSKY, N., *Syntactic Structures*, 's-Gravenhage, Mouton, 1957.

* Dans le texte de l'étude, nous citons les titres d'ouvrages sous une forme abrégée.

- CHOMSKY, N., *Aspects de la théorie syntaxique* [1965], Paris, Seuil, 1971 (trad. de l'anglais par J.-Cl. MILNER).
- DAMOURETTE, J.—PICHON, É., *EGLF = Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française I—VII*, Paris, D'Artrey, 1911—50.
- DUBOIS, J., *Grammaire structurale du français: Nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965.
- DUBOIS, J., *Grammaire structurale du français: Le verbe*, Paris, Larousse, 1967.
- DUBOIS, J.—DUBOIS-CHARLIER, Fr., *Éléments de linguistique française: Syntaxe*, Paris, Larousse, 1970.
- FOURQUET, J., *La notion du verbe*, in *Journal de Psychologie* 43, 1950, 74—98.
- FOURQUET, J., *Strukturelle Syntax und inhaltbezogene Grammatik*, in *Sprache Schlüssel zur Welt, Festschrift L. Weisgerber*, Düsseldorf, Schwann, 1959, 134—45.
- FOURQUET, J., *Problématique du syntagme*, in *Symbolae Linguisticae in honorem G. Kurylowicz*, Wrocław—Warszawa—Kraków, 1965, 65—71.
- FREI, H., *Critères de délimitation*, in *Word* 10, 1954, 136—45.
- FREI, H., *Désaccords*, in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 18, 1961, 35—51.
- GALICHET, G., *Essai de grammaire psychologique du français moderne*, Paris, P. U. F., 1950.
- GODEL, R., *L'école saussurienne de Genève*, in MOHRMANN, Chr.—SOMMERFELT, A.—WHATMOUGH, J. (éds.), *Trends in European and American Linguistics 1930—1960*, Utrecht—Antwerp, Spectrum, 1961, 294—9.
- GOLAY, J. P., *Le complément de manière est-il un complément de circonstance?*, in *Le Français Moderne* 27, 1959, 65—71.
- GOUGENHEIM, G., *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1938.
- GOUGENHEIM, G., *Morphologie et fonctions grammaticales*, in *Journal de Psychologie* 56, 1959, 417—26.
- Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, par A. ARNAULD—Cl. LANCELOT, Genève, Slatkine Reprints, 1980 (réimpr. de l'éd. de Paris, 1846).
- Grammaire Larousse du français contemporain = GLFC*, par J.-Cl. CHEVALIER—Cl. BLANCHE-BENVENISTE—M. ARRIVÉ—J. PEYARD, Paris, Larousse, 1964.
- Grammaire Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse, 1936.
- GREIMAS, A. J., *L'actualité du saussurisme (à l'occasion du 40^e anniversaire de la publication du Cours de Linguistique générale)*, in *Le Français Moderne* 24, 1956, 191—203.
- GROOT, A. W. de, *Subject-Predicate Analysis*, in *Lingua* 6, 1957, 301—18.

- GROSS, M., *Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, 1968.
- GUILLAUME, G., *Observation et explication dans la science du langage* [1958], in ID., *Langage et science du langage*, Paris, Nizet—Québec, Univ. Laval, 1964, 272—86.
- GUIRAUD, P., *La grammaire*, Paris, P. U. F., coll. „Que sais-je?“, 1958.
- GUIRAUD, P., *La syntaxe du français*, Paris, P. U. F., coll. „Que sais-je?“, 1962.
- HALL, R. A. Jr., *French*, Language Monograph 24, Baltimore, 1948.
- HARRIS, Z. S., *Structural Linguistics* [titre précédent: *Methods in Structural Linguistics*], Univ. of Chicago, 1951.
- HAUDRICOURT, A.-G., *Méthode scientifique et linguistique structurale*, in *L'Année Sociologique*, 1959, 31—48.
- HILTY, G., „*Il'* impersonnel. *Syntaxe historique et interprétation littéraire*, in *Le Français Moderne* 27, 1959, 241—51.
- HJELMSLEV, L., *Prolégomènes à une théorie du langage* [1943], Paris, Éd. de Minuit, 1968—71 (trad. du danois par U. CANGER).
- LAROCLETTE, J., *Les deux oppositions verbo-nominales*, in *Journal de Psychologie* 43, 1950, 109—20.
- LE BIDOIS, G.—LE BIDOIS, R., *Syntaxe du français moderne I—II* [1935—8], Paris, Picard, 1968.
- LE BIDOIS, R., „*Ellipsomanie*” et „*ellipsophobie*” dans *l'explication des faits de syntaxe*, in *Mélanges de linguistique française offerts à Ch. Bruneau*, Genève, Droz, 1954, 19—28.
- LÉVI-STRAUSS, Cl., *Structure et dialectique*, in *For Roman Jakobson*, The Hague, Mouton, 1956, 289—94.
- MARTINET, A., *Réflexions sur le problème de l'opposition verbo-nominale*, in *Journal de Psychologie* 43, 1950, 99—108, repris dans (et cité d'après) ID., *La linguistique synchronique*, Paris, P. U. F., 1965, 195—205.
- MARTINET, A., *La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé* in *Journal de Psychologie* 51, 1958, 377—92, repris dans (et cité d'après) ID., *La linguistique synchronique*, 206—22.
- MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1960.
- MARTINET, A., *Elements of a Functional Syntax*, in *Word* 16, 1960, 1—10.
- MARTINET, A., *De la variété des unités significatives*, in *Lingua* 11, 1962, 280—8, repris dans (et cité d'après) *La linguistique synchronique*, 168—79.
- MARTINET, A., *Langue et fonction*, Paris, Gonthier—Denoël, 1969 = traduction (par H. et G. WALTER) de *A Functional View of Language*, Oxford, Clarendon, 1962.
- MOUNIN, G., *La linguistique du XX^e siècle*, Paris, P. U. F., 1972.
- PERROT, J., *La linguistique*, Paris, P. U. F., coll. „Que sais-je?“, 1953.

- PIELTAIN, P., *La construction impersonnelle en français moderne*, in *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Delboulle*, Gembloux, Duculot, 1964, I, 469—87.
- POTTIER, B., *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris, Klincksieck, 1962.
- POTTIER, B., *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*, in *La Traduction Automatique* 3, 1962, 63—91.
- RICHER, E., *Français parlé, français écrit*, Bruges—Paris. Desclée de Brouwer, 1964.
- RUWET, N., *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967.
- SANDMANN, M., *Subject and Predicate. A Contribution to the Theory of Syntax*, Edinburgh, Univ. Press, 1954.
- SAUSSURE, F. de, *CLG = Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1978 (édition critique préparée par Tullio de Mauro).
- SAUVAGEOT, A., *La catégorie de l'objet*, in *Journal de Psychologie* 43, 1950, 157—70.
- SECHEHAYE, *Essai sur la structure logique de la phrase* [1926], Paris, É. Champion, 1950.
- TESNIÈRE, L., *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.
- TOGEBY, Kn., *Structure immanente de la langue française* [1951], Paris, Larousse, 1965.
- VALIN, R., *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, Univ. Laval, 1954.
- WAGNER, R. L.—PINCHON, J., *GFCM = Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.
- WARTBURG, W. von—ZUMTHOR, P., *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, seconde édition entièrement remaniée, 1958.
- WEINREICH, U., *On the Semantic Structure of Language*, in J. H. GREENBERG, *Universals of Language*, Cambridge (Mass.)—London, M. I. T., 1966, 142—216.

FRANCISKA SKUTTA

ASPECTS LINGUISTIQUES
DE L'ANALYSE DU RÉCIT

I.

Linguistique et analyse du récit — voilà deux disciplines dont les rapports mériteraient une présentation circonstanciée s'étendant sur des époques et des méthodes diverses représentées par des écoles aux traditions variées. Cependant, l'ampleur du sujet exige certaines restrictions concernant les problèmes à traiter dans un exposé à dimensions nécessairement réduites. Ainsi, disons d'emblée que par „analyse du récit”, ou „narratologie”,¹ nous entendons les théories et les pratiques d'analyse fondées sur un examen rigoureux des textes narratifs — fictifs ou véridiques, littéraires ou non — visant à découvrir les constantes structurelles du récit et leur fonctionnement dans les textes concrets.

De par sa nature, l'analyse fondée sur l'immanence de l'oeuvre — telle qu'elle a été élaborée d'abord par les Formalistes russes dès les premières décennies du siècle — se prête bien à des comparaisons avec la description structurale de la langue née à la même époque, car dans les deux cas, il s'agit en fin de compte d'examiner les données linguistiques immédiates afin de découvrir les structures qui les sous-tendent. En effet, même si, dans leurs travaux sur la littérature, les Formalistes ne se réfèrent pas à la linguistique en tant que science auxiliaire — comme cela sera d'usage plus tard —, le changement de perspective simultané dans ces disciplines pourrait être symbolique du rôle de catalyseur que prendra la linguistique structurale dans certains courants de l'analyse littéraire, et dans l'étude du récit en particulier.² Nous ne devons

¹ Le terme de *narratologie* est déjà employé par T. TODOROV (*Grammaire du Décaméron*, 10), pour désigner la 'science du récit'. — Pour toutes références qui ne figurent pas dans les notes, v. notre *Bibliographie*.

² Pour un rapprochement des travaux des Formalistes russes et de certaines méthodes de la linguistique structurale, v. TODOROV, *L'héritage méthodologique du Formalisme* (1964), in ID., *Poétique de la prose*, 9—31. Cf. pourtant une distinction nette entre les deux méthodes: „À l'inverse du formalisme, le structuralisme refuse d'opposer le concret à l'abstrait, et de reconnaître au second une valeur privilégiée. La forme se définit par opposition à un contenu qui lui est extérieur; mais la structure n'a pas de contenu: elle est le contenu même, appréhendé dans une organisation logique conçue comme propriété du réel.” (C. LÉVI-STRAUSS, *L'analyse morphologique des contes russes*, 122; v. aussi 137). V. encore les textes des Formalistes russes publiés en français par TODOROV: *Théorie de la littérature*.

pas oublier toutefois que, parallèlement aux débuts du structuralisme, voire dès avant le tournant du siècle, on entreprend des recherches plus ou moins systématiques sur le roman et ses types, les aspects de la narration ou le statut du narrateur, surtout dans les pays de langues allemande et anglaise.³ Malgré la richesse et la profondeur de cette tradition toujours vivante,⁴ son examen ne pourrait entrer dans notre perspective qui sera limitée ici à un domaine particulier de la narratologie plus directement inspiré de la linguistique, à savoir l'*analyse structurale du récit* telle qu'elle a été conçue en France il y a une vingtaine d'années. Pour plusieurs raisons, notre choix est sans doute arbitraire. D'une part, le critère d'„inspiration linguistique" exclut de notre étude la théorie, pourtant structuraliste, de Claude Bremond, très fortement marquée par *Morphologie du conte* de Vladimir Propp, mais fondée plutôt sur une logique des actions humaines.⁵ D'autre part, l'analyse structurale du récit est loin de se pratiquer exclusivement en France;⁶ il n'en reste pas moins vrai pour autant que c'est là qu'on assiste à un véritable essor du structuralisme en narratologie, d'ailleurs illustré par une série imposante de publications parues aux éditions du Seuil ou dans des revues spécialisées comme *Poétique* et *Communications*.

D'un autre côté, nous nous trouvons devant un second choix, non moins arbitraire, en ce qui concerne les procédés de présentation à employer. La variété des approches théoriques au sein de ce qu'on appelle souvent „l'héritage de Propp" en France peut inviter, si l'on veut, à une description individuelle de chaque théorie, avec un accent particulier sur le rôle de la linguistique dans leur élaboration. Il existe effectivement plusieurs études qui analysent l'évolution de la narratologie, en procédant par auteurs, par tendances ou par domai-

³ F. SPIELHAGEN, *Beiträge zur Theorie und Technik des Romans*, Leipzig, 1883; O. LUDWIG, *Studien (Gesammelte Schriften VI)*, Leipzig, 1891; K. FRIEDEMANN, *Die Rolle des Erzählers in der Epik*, Leipzig, 1910; H. JAMES, *The Art of the Novel*, New York—London, 1907; P. LÜBBOCK, *The Craft of Fiction*, London, 1921; E. M. FORSTER, *Aspects of the Novel*, London, 1927.

⁴ Rappelons à titre d'exemple: N. FRIEDMAN, *Point of View in Fiction: The Development of a Critical Concept*, in PMLA 70, December 1955, 1160—84; W. KAYSER, *Wer erzählt den Roman?*, in ID., *Die Vortragsreise. Studien zur Literatur*, Bern, 1958, 82—101 (trad. en français par A.-M. BUGUET, *Qui raconte le roman?*, in *Poétique* 4, 1970, 498—510); W. C. BOOTH, *The Rhetoric of Fiction*, Chicago, 1961; ID., *Distance et point de vue* (paru originellement dans *Essays in Criticism* XI, 1961, trad. de l'anglais par M. DÉSORMONTS), in *Poétique* 4, 1970, 511—24; R. SCHOLLES—R. KELLOGG, *The Nature of Narrative*, New York, 1966; K. HAMBURGER, *Die Logik der Dichtung*, Stuttgart, 1968 [1957] (trad. en français par P. CADIOT, *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil, 1986); F. K. STANZEL, *Theorie des Erzählens*, Göttingen, 1979; etc.

⁵ C. BREMOND, *Le message narratif*, in *Communications* 4, 1964, 4—32; ID., *La logique des possibles narratifs*, in *Communications* 8, 1966, 60—76; ID., *Logique du récit*, Paris, Seuil, 1973.

⁶ V. par exemple L. DOLEŽEL, *The Typology of the Narrator: Point of View in Fiction*, in *To Honor Roman Jakobson*, The Hague, Mouton, 1967, I, 541—52; S. CHATMAN, *New Ways of Analyzing Narrative Structure, with an Example from Joyce's Dubliners* in *Language and Style* 2. 1, 1969, 3—36; ID., *Story and Discourse. Narrative Structure in Fiction and Film*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1978.

nes de recherche,⁷ mais tel ne saurait être le but d'un bref exposé. Nous nous proposons même une démarche en quelque sorte inverse qui consistera moins à présenter la narratologie dans sa complexité qu'à relever certains principes linguistiques fondamentaux ayant trouvé leur voie dans l'analyse du récit, même si cette dernière les a parfois considérablement modifiés. Entre les deux disciplines, c'est la linguistique qui nous servira donc de point de départ, tandis que les domaines de la narratologie qui en ont été influencés, l'usage que cette dernière en a fait, constitueront les points d'aboutissement de la présentation. Nous espérons montrer par là dans quelle mesure la narratologie a pu s'inspirer des méthodes linguistiques pour se constituer en discipline autonome.⁸

⁷ Pour une présentation générale de l'évolution de la narratologie dans les différents pays, v. F. van ROSSUM-GUYON, *Point de vue ou perspective narrative*, in *Poétique* 4, 1970, 467—97, et récemment, J.-M. ADAM, *Le récit*, Paris, P. U. F., 1984, où l'auteur définit déjà la narratologie comme une branche de la sémiologie cherchant à décrire entre autres certaines stratégies discursives et les mécanismes de la compréhension des divers types de discours par le lecteur-auditeur (cf. les recherches de W. LABOV et J. WALETZKY). — À propos de l'analyse structurale du récit en France, v. entre autres: C. GOTHMERSCH, *L'analyse structurale du récit*, in *Cahiers d'Analyse Textuelle* 16, 1974, 7—47; T. HAWKES, *Structuralism and Semiotics*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1977, surtout 59—122; P. RICOEUR, *Le récit de fiction*, in D. TIFFE-NEAU (éd.), *La narrativité*, Paris, CNRS, 1980, 25—47. — Pour une introduction aux travaux — non exclusivement narratologiques — de l'École sémiotique de Paris, cf. entre autres: J.-C. COQUET, *Questions de sémantique structurale*, in ID., *Sémiotique littéraire*, Paris, Mame, 1973, 33—50 (paru originellement in *Critique* 248, 1968); J. COURTÈS, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1976; A. HÉNAULT, *Narratologie, sémiotique générale (Les enjeux de la sémiotique 2)*, Paris, P. U. F., 1983. Rappelons également deux articles où la présentation de l'analyse du récit est fondée avant tout sur l'œuvre de GREIMAS, notamment: PH. HAMON, *Mise au point sur les problèmes de l'analyse du récit*, in *Le Français moderne* 40, 1972, 200—21; ID., *Analyse du récit: éléments pour un lexique*, in *Le Français moderne* 42, 1974, 133—54. Les différentes théories elles-mêmes ne manquent pas d'ailleurs de se référer les unes aux autres, dessinant ainsi un réseau complexe de problèmes et de solutions proposées. Pour une présentation sommaire des études sémiotiques et littéraires en France, avec certaines références à la narratologie et à la linguistique, cf. J.-C. COQUET, *La sémiotique*, in B. POTTIER (éd.), *Les sciences du langage en France au XX^e siècle*, Paris, SELAF, 1980, 163—200; PH. HAMON, *Littérature, ibid.*, 281—308.

⁸ Pour diverses possibilités de rapprochement entre linguistique et analyse narrative, cf. TODOROV, *Langage et littérature* (1966), in ID., *Poétique de la prose*, 32—41; C. CHABROL, *De quelques problèmes de grammaire narrative et textuelle*, in CHABROL, (éd.) *Sémiotique narrative et textuelle*, 7—28; T. A. van DIJK, *Grammaires textuelles et structures narratives, ibid.*, 177—207. Cf. aussi un recueil d'études d'inspiration linguistique par W. O. HENDRICKS, où l'on trouve à la fois des mises au point théoriques et des analyses consacrées à des textes littéraires et au folklore: *Essays on Semiolinguistics and Verbal Art*, The Hague—Paris, Mouton, 1973. Mentionnons encore R. FOWLER, qui esquisse, en se servant de nombreux exemples, les possibilités d'application de la linguistique à l'analyse des différents aspects du roman (*Linguistics and the Novel*, London, Methuen, 1977). Quant à l'utilisation des concepts et des méthodes linguistiques dans l'analyse littéraire en général, cf. M. ARRIVÉ, *Les langages de Jarry. Essai de sémiotique littéraire*, Paris, Klincksieck, 1972, surtout 11—38. — Dans le présent article, notre perspective est plus limitée dans la mesure où nous mettons l'accent sur la manière dont certains concepts linguistiques sont utilisés, et éventuellement modifiés, par l'analyse structurale du récit. Cela explique que nous étudions avant tout la période initiale des recherches narratologiques en France et que nous nous intéressons ici particulièrement aux ouvrages théoriques.

II.

L'année 1966, en France, semble particulièrement riche en ouvrages de référence pour les linguistes et les théoriciens du récit. C'est alors que paraissent, entre autres, *Problèmes de linguistique générale* d'Émile Benveniste, *Sémantique structurale* d'Algirdas J. Greimas, ainsi que le célèbre numéro 8 de *Communications*, et ce fait pourrait marquer, de façon symbolique, non seulement la naissance de l'analyse structurale du récit — contenant en germe diverses possibilités de développement théorique — mais en même temps sa rencontre immédiate, voire inévitable avec la linguistique. Dès le début, on se rend compte notamment de certaines similitudes entre les deux domaines d'analyse, de sorte que, dans son „manifeste du structuralisme”, pour ainsi dire, Roland Barthes propose déjà, pour indiquer la direction des recherches, de „donner comme modèle fondateur à l'analyse structurale du récit, la linguistique elle-même”.⁹ Il n'est pas impossible que les premières analogies établies entre les deux disciplines soient destinées avant tout à fournir à l'analyse du récit un cadre général de prestige, une sorte de point de repère pour la jeune discipline cherchant sa place et sa raison d'être vis-à-vis de la multiplicité des tendances au sein des études littéraires. Pourtant, les renvois explicites à la linguistique saussurienne et certaines allusions à la grammaire générative témoignent également d'un souci d'adopter des principes et des méthodes opératoires pour élaborer une théorie du récit.

Le problème initial de cette théorie, à savoir la définition de son objet et le choix d'une méthode de description adéquate, sera d'emblée posé en termes linguistiques: sur la base de la distinction saussurienne classique entre *langue* et *parole*, il semble légitime de considérer désormais les récits concrets comme autant de faits de *parole* issus d'une *langue*, d'une structure commune. Il s'ensuit que — pour citer encore Barthes — „l'analyste se trouve à peu près dans la même situation que Saussure, placé devant l'hétéroclite du langage et cherchant à dégager de l'anarchie apparente des messages un principe de classement et un foyer de description”.¹⁰ Un tel projet de travail, notamment la recherche de la structure abstraite du récit, implique en même temps que l'analyste, tout en étant conscient de la diversité des genres narratifs et de leurs transformations historiques, envisage son objet dans une perspective synchronique — autre principe (rappelant également une dichotomie saussurienne) qui

⁹ R. BARTHES, *Introduction à l'analyse structurale des récits*, 3. En même temps, BARTHES est prêt à admettre d'autres modèles, comme le modèle logique de BREMOND (cf. BARTHES, *op. cit.*, 3, note 1). — À propos du rôle de la linguistique vis-à-vis d'autres disciplines, cf. déjà cette pensée de SAUSSURE: „la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie” (*Cours de linguistique générale*, 101).

¹⁰ BARTHES, *op. cit.*, 1—2. Cf. aussi TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 138; *Grammaire du Décaméron*, 17.

détermine à son tour l'analyse du récit.¹¹ Cependant, l'emploi, chez Barthes, de termes comme „procédure déductive” ou „modèle hypothétique de description (que les linguistes américains appellent une 'théorie')”¹² suggère que même la grammaire générative, quoique probablement peu répandue en France à cette époque, a dû influencer, au moins par son esprit, le choix méthodologique des théoriciens du récit.¹³

Il apparaît que ce fondement linguistique est d'une portée assez générale pour permettre à l'étude du récit de s'engager dans des voies différentes en puisant son inspiration soit dans la syntaxe, soit dans la sémantique ou la sémiotique. Or la syntaxe, riche, de par ses traditions, en méthodes d'analyse applicables à la phrase et à ses constituants, sera la première à prêter à la théorie narrative une certaine conception linguistique du récit.

Pour jeter les bases de cette nouvelle conception et pour élaborer une „grammaire” du récit, le théoricien postule comme hypothèse de travail une analogie structurelle entre phrase et récit: „le récit est une grande phrase, comme toute phrase constative est, d'une certaine manière, l'ébauche d'un petit récit [...] on retrouve en effet dans le récit, agrandies et transformées à sa mesure, les principales catégories du verbe: les temps, les aspects, les modes, les personnes; de plus [...] dans la multitude des personnages du récit les fonctions élémentaires de l'analyse grammaticale.”¹⁴ En quelque sorte, cette pensée de Barthes fait écho à la thèse avancée par plusieurs linguistes de l'époque concernant l'existence supposée de transitions graduelles entre *phrase* et *discours* (ou *texte*), partant la nécessité d'étendre l'analyse linguistique au-delà de la phrase. Pour Hjelmslev, l'analyse du texte — qui doit procéder par division en chapi-

¹¹ Cf. déjà V. PROPP: „L'étude structurale de tous les aspects du conte est la condition nécessaire de son étude historique.” (*Morphologie du conte*, 25).

¹² BARTHES, *op. cit.*, 2. C'est dans les notes (1 et 3, à cette même page) que l'auteur se réfère brièvement à N. CHOMSKY et à E. BACH. Un peu plus tard, la grammaire générative de CHOMSKY inspire à TODOROV le projet d'une grammaire „universelle” du récit (*Grammaire du Décaméron*, 14). Chez A. J. GREIMAS, la hiérarchie des différentes couches de signification à l'intérieur du récit rappelle la distinction entre *structure profonde* et *structure de surface*, élaborée par la grammaire générative; v. notamment: *Éléments d'une grammaire narrative* (1969), in GREIMAS, *Du sens*, 157—83.

¹³ En effet, les premières présentations de la grammaire générative et ses applications à la langue française seront publiées dans la deuxième moitié des années 60; cf. entre autres: N. RUWET (éd.), *La grammaire générative*, in *Langages* 4, 1966; ID., *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967; J. DUBOIS, *Grammaire générative et transformationnelle*, in *Langue Française* 1, 1969, 49—57 ID., *Grammaire structurale du français; la phrase et les transformations*, Paris, Larousse, 1969; J. DUBOIS—F. DUBOIS—CHARLIER, *Éléments de linguistique française: syntaxe*, Paris, Larousse, 1970; N. RUWET, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Seuil, 1972; v. aussi les articles dans *Le Français moderne* 41, 1, 1973. Sauf les principes généraux et un certain degré de formalisation, l'appareil formel rigoureux de la grammaire générative n'apparaît pas au stade initial des recherches sur le récit; il sera adopté plus tard, avant tout aux États-Unis, cf. par exemple, G. PRINCE, *Narratology. The Form and Functioning of Narrative*, Berlin—New York—Amsterdam, Mouton, 1982.

¹⁴ BARTHES, *op. cit.*, 4.

tres, paragraphes, phrases et propositions — „échoit au linguiste comme une obligation inéluctable”,¹⁵ tandis que Harris a effectivement employé la méthode distributionnelle dans ses analyses du discours.¹⁶ Enfin, en parlant du discours littéraire même, Hockett suggère, pour l'étude de la structure du roman, une analyse en constituants immédiats qui déterminerait les segments de l'oeuvre à plusieurs niveaux.¹⁷ Dans ce contexte il semble donc justifié de considérer le récit comme un type particulier de discours,¹⁸ un ensemble organisé de segments de grandeurs différentes — dont la phrase n'est pas nécessairement l'unité de base — et qui peut être examiné à l'aide de procédés linguistiques utilisés à l'origine dans l'analyse syntaxique, voire en phonologie.

III.

Il est bien vrai que la recherche des unités du récit n'est pas chose nouvelle à ce moment-là: déjà Propp et d'autres avant lui, dont A. N. Veselovski et J. Bédier, s'étaient donné pour tâche de découvrir les éléments invariables du conte.¹⁹ Chez Propp, le souci de l'analyse formelle s'exprime par sa définition même des unités qu'il détermine uniquement par leurs relations entre elles: „Par fonction, nous entendons: l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue.”²⁰ En observant ce critère

¹⁵ L. HJELMSLEV, *Prolegomènes à une théorie du langage*, 125.

¹⁶ Z. S. HARRIS, *Discourse Analysis*, in *Language* 28, 1, 1952, 1—30 (en français: *L'analyse du discours*, in *Langages* 13, 1969, 8—45).

¹⁷ CH. F. HOCKETT, *A Course in Modern Linguistics*, New York, 1958, 557. — À propos du rapport entre phrase et discours, A. MARTINET observe que la coordination peut s'étendre non seulement à deux propositions d'une seule phrase, mais aussi à deux phrases; v. *Réflexions sur la phrase* (1961), in MARTINET, *La linguistique synchronique*, Paris, P. U. F., 1965, 226. Pour É. BENVENISTE, la phrase se trouve à la limite de deux univers: la langue et le discours; cf. *Les niveaux de l'analyse linguistique* (1962), in BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, 130. C'est d'ailleurs à cette époque que paraît le premier livre dans le domaine de la théorie des actes de langage: J. L. AUSTIN, *How to do things with Words*, Oxford University Press, 1962 (en français: *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970).

¹⁸ Pour GREIMAS, déjà, le récit (mythique) est une „unité discursive transphrasique” (*Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique*, 29). Pour TODOROV la narration est un „type de discours” (*Grammaire du Décaméron*, 16). TODOROV affirme en revanche qu'„il n'existe pas de théorie linguistique du discours; on n'essayera donc pas de s'y référer” (*La grammaire du récit* [1968], in TODOROV, *Poétique de la prose*, 125).

¹⁹ Pour l'historique de ce problème, cf. entre autres: PROPP, *op. cit.*, 9—27; BREMOND, *Joseph Bédier, précurseur de l'analyse structurale des récits*, in ID., *Logique du récit* (v. *supra*, n. 5), 48—58. Pour une synthèse des travaux effectués dans différents pays concernant l'analyse structurale du conte et du mythe, v. E. MÉLÉTINSKI, *L'étude structurale et typologique du conte* (1969), in PROPP, *op. cit.*, 201—54 (trad. du russe par C. KAHN).

²⁰ PROPP, *op. cit.*, 31. Rappelons simplement que chaque fonction — réalisée sous diverses formes dans les contes — est désignée par un substantif (du type „méfait”), et symbolisée par une majuscule.

formel, Propp a dégagé un nombre réduit (31) de fonctions constantes, dont la suite ordonnée constitue la structure abstraite du conte merveilleux russe. Cependant, lorsque — dans les travaux des années soixante — la méthode proppienne s'allie à l'analyse linguistique, la description structurale du récit devient à la fois plus complexe et plus nuancée.²¹

Chez les structuralistes français, notamment, la segmentation reste un procédé fondamental pour analyser le déroulement de l'intrigue, mais comparé à la méthode de Propp, le procédé subit ici d'importantes modifications, inspirées, du moins en partie, par certains développements concernant la délimitation et les rapports des unités de la langue.

Ici, la théorie des *niveaux de l'analyse linguistique* élaborée par Benveniste offre une première possibilité d'affinement, celle d'un classement des unités narratives suivant les niveaux où elles acquièrent leur signification. On se rappelle que chez Benveniste le concept de „niveau" est inséparable d'une dichotomie selon laquelle les entités discrètes de la langue admettent deux espèces de relations: *distributionnelles* entre unités d'un même niveau, et *intégratives* entre unités de niveaux différents; une même unité n'est donc pleinement déterminée qu'au point de rencontre, pour ainsi dire, des deux types de relations.²² Or la théorie narrative emprunte à Benveniste cette terminologie tout en réinterprétant, dans une certaine mesure, les concepts qu'elle met en jeu — ce qui renforce une nouvelle fois l'idée d'une analogie, mais non d'une correspondance exacte, entre l'analyse du récit et la linguistique. Dans le domaine du récit, chez Barthes, les deux types de relations cessent d'être complémentaires, car au lieu de déterminer un même élément narratif, ils produisent respectivement deux classes d'unités: la classe des *fonctions* (unités semblables à celles de Propp), caractérisées par des relations *distributionnelles*, et la classe des *indices* entretenant des relations *intégratives* avec un autre niveau.²³ Ceci entraîne forcément une différence dans l'interprétation — la „sanction", comme dit

²¹ En fait, la description de la structure archétype n'exclut pas, chez PROPP, la présentation de quelques variantes structurelles, dues à l'absence de telle ou telle fonction, ou même à l'incompatibilité de certaines fonctions (PROPP, *op. cit.*, 112—44). — Pour des présentations critiques et pour certains développements de la méthode de PROPP, cf. LEVI-STRAUSS, *op. cit.*; BREMOND, *Le message narratif* (v. *supra*, n. 5); GREIMAS, *Sémantique structurale*, 174—80, 183—5, 192—213. Cf. aussi HENDRICKS, *Folklore and the Structural Analysis of Literary Texts* (1970), in ID., *Essays on Semiolinguistics and Verbal Art* (v. *supra*, n. 8), 90—126, où l'auteur présente, en dehors de l'ouvrage de PROPP, la théorie, antérieure, d'Axel OLRİK, ainsi que les possibilités d'application des idées de ce folkloriste à l'étude du récit littéraire (A. OLRİK, *Epische Gesetze der Volksdichtung*, in *Zeitschrift für Deutsches Altertum* 51, 1909, 1—12).

²² BENVENISTE, *op. cit.*, 124—5.

²³ BARTHES, *op. cit.*, 8—9. Cf. cependant le cas, mentionné par BARTHES, où „une même unité peut avoir deux corrélatés, l'un sur un niveau (fonction d'une séquence) l'autre sur un autre (indice renvoyant à un actant)" (*ibid.*, 26). Pour le terme d'*actant*, v. *infra*, 89—93. À propos d'une autre définition — syntaxique et sémantique — des unités, v. *infra*, 87.

Barthes — des deux types d'unités. Pour l'analyste, les *fonctions* sont plus directement accessibles que les *indices*, car elles sont distribuées le long d'un axe horizontal représentant le déroulement temporel de l'intrigue, dont elles constituent les moments discrets. En revanche, trouver le sens des *indices* demande souvent une sorte d'opération de déchiffrement dépassant le niveau des *fonctions*, puisque les *indices* renvoient „non à un acte complémentaire et conséquent, mais à un concept plus ou moins diffus, nécessaire cependant au sens de l'histoire: indices caractériels concernant les personnages, informations relatives à leur identité, notations d'„atmosphères””.²⁴ Ainsi, ces distinctions inspirées par la linguistique permettent d'envisager plusieurs niveaux significatifs à l'intérieur du récit, alors que chez Propp, les fonctions, ayant toutes le même statut structural, ne formaient encore qu'un seul niveau d'analyse formelle.

Lorsque Barthes propose ensuite une articulation plus fine des unités du récit, il semble avoir puisé ses critères également dans la linguistique. En effet, la caractérisation des sous-classes par trois types de rapports entre les unités — 1. *solidarité* entre *fonctions cardinales*; 2. *implication* entre ces dernières et les fonctions secondes appelées *catalyses*; 3. *combinaison* libre entre *indices* et *informations* — rappelle la théorie de Hjelmslev sur les rapports des éléments linguistiques.²⁵ La syntaxe fonctionnelle de Martinet offre, en revanche, le modèle d'un autre classement, relatif à l'origine aux termes de la phrase, mais applicable, par analogie, aux unités narratives. Dans cette conception, ces dernières peuvent être redéfinies d'après leur importance dans la construction de l'„armature” du récit, dont les éléments nécessaires et suffisants sont constitués par les fonctions cardinales ou *noyaux* que les catalyses, les indices et les informations complètent à la manière d'*expansions* supprimables.²⁶ Selon Barthes, cette classification des unités pourrait même servir de base à une typologie des

²⁴ *Ibid.*, 8—9. En vérité, les *informations* — relatives, par exemple, à l'état civil d'un personnage — se distinguent des indices proprement dits par le fait qu'elles sont „des données pures, immédiatement significatives”, servant surtout à „authentifier la réalité du référent, à enraciner la fiction dans le réel” (*ibid.*, 11).

²⁵ HJELMSLEV, *op. cit.*, 57, où la relation d'implication est désignée par le terme de *sélection*. Pour une description détaillée des rapports des unités narratives, v. BARTHES, *op. cit.*, 12 et 13 (note 3). Ici la description des unités narratives s'enrichit encore du groupement des fonctions cardinales solidaires en unités plus grandes appelées *séquences* (*ibid.*, 13—5). Cf. déjà BREMOND, *Le message narratif* (v. *supra*, n. 5), surtout 18—23; plus tard: TODOROV, *Grammaire du Décaméron*, 53—83.

²⁶ Cf. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, 127—30, et en particulier cette définition: „On appelle *expansion* tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants” (127). BARTHES, sans se référer explicitement à MARTINET, applique cette conception aux unités narratives (*op. cit.*, 11).

récits où ceux qui sont „fortement fonctionnels” (p. ex. les contes) s’opposeraient à ceux „fortement indiciels” (comme le roman psychologique).²⁷

Ce bref examen des premières propositions méthodologiques de Barthes a dû montrer que le procédé de la segmentation du récit — ou plutôt de sa trame immédiatement perçue — a effectivement profité des concepts et des méthodes de la linguistique structurale. Étant donné en même temps que les structuralistes français n’ont pas réduit leur champ d’investigation à un seul genre strictement codé — comme c’était une nécessité chez Propp, à la naissance de l’analyse formelle du récit — la voie s’est ouverte, dans les années soixante, pour l’élaboration d’une théorie narrative plus souple, ayant une validité plus générale.²⁸

IV.

Que ce soit d’une manière directe ou indirecte, la linguistique semble inspirer au théoricien divers moyens pour dépasser ce type d’analyse syntagmatique du récit. L’une des possibilités est indiquée notamment par l’étude conjointe systématique des deux axes sur lesquels s’ordonnent les unités de la langue; ainsi, selon Hjelmslev, „quand la déduction syntagmatique de l’analyse du texte est terminée, une déduction paradigmatique commence [...]”.²⁹ En formulant les principes de l’analyse structurale, Barthes souligne, certes, l’importance de compléter la lecture „horizontale” du récit par sa lecture „verticale”, mais ce dernier concept passe dans la pratique de l’analyse plutôt chez d’autres auteurs.³⁰

Malgré son caractère essentiellement *syntagmatique*, la méthode de Propp n’exclut pas toute considération des rapports que l’on appellerait aujourd’hui *paradigmatiques*; il apparaît même que ces derniers constituent chez lui un point de départ pour la description des cent contes merveilleux. En effet, c’est en comparant les unités occupant des positions semblables dans le déroulement de l’intrigue des différents contes que Propp arrive à révéler les fonctions constantes et les éléments variables (noms et attributs des personnages, objets,

²⁷ BARTHES, *op. cit.*, 9. Cf. aussi chez TODOROV un classement des récits selon la dominance d’un type de *causalité* (événementielle, psychologique, philosophique), apparenté à la typologie de BARTHES (TODOROV, *Poétique* [1968], 123—7; v. une typologie modifiée dans ID., *Poétique* [1973], 68—75).

²⁸ Cf. par exemple, l’application rigoureuse de la méthode de BARTHES à l’analyse d’une nouvelle de James Joyce (*Eveline*) dans CHATMAN, *New Ways of Analyzing Narrative Structure* (v. *supra*, n. 6).

²⁹ HJELMSLEV, *op. cit.*, 128.

³⁰ BARTHES, *op. cit.*, 26. Pour les détails, v. 23—7. Selon BARTHES, ces deux lectures — horizontale et verticale — livrent respectivement la *forme* et le *sens* (dans l’acception benvenistienne) du récit (*ibid.*, 23; cf. aussi BENVENISTE, *op. cit.*, 126—7).

lieux, etc.) de la structure des contes.³¹ Or, les unités ayant des positions semblables et pouvant ainsi se substituer les unes aux autres à un point donné du texte pourraient être conçues comme les membres d'une *classe paradigmatique* dont le conteur choisit l'élément nécessaire pour son récit.³² D'autre part, lorsque Propp s'interroge sur la répartition des fonctions entre les personnages, il utilise intuitivement une méthode comparable à celle de la linguistique distributionnelle, car la définition des sept personnages typiques du conte merveilleux par les fonctions qui leur sont propres (ou : qui leur sont rattachées à divers points de l'axe syntagmatique) rappelle la définition des unités, ou des classes d'unités, de la langue par l'ensemble de leurs entourages possibles.³³ À propos des personnages, Propp réalise ainsi un classement plus général et plus abstrait, déjà *indépendant de la succession des fonctions*.

C'est précisément le souci de „libérer l'analyse, du moins partiellement, de l'ordre de succession syntagmatique”³⁴ qui caractérise certaines tendances structuralistes des années soixante développant la méthode de Propp et ayant en même temps des affinités avec la linguistique. Ce développement concerne avant tout l'étude des *fonctions*: Claude Lévi-Strauss, puis Algirdas J. Greimas proposent, dans une première étape, de comparer entre elles les fonctions qui, chez Propp, étaient encore „qualitativement distinctes, chacune constituant un 'genre' indépendant”³⁵ La démarche comparative permet de montrer en revanche que les fonctions entretiennent des rapports autres que le seul rapport de succession; en fait, plusieurs d'entre elles sont, selon Lévi-Strauss, „assimilables à une même fonction, réapparaissant à des moments différents du récit, mais après avoir subi une ou plusieurs transformations.”³⁶ Cette sorte de „cou-

³¹ PROPP donne comme exemple: 1. Le roi donne un aigle à un brave. L'aigle emporte le brave dans un autre royaume. 2. Le grand-père donne un cheval à Soutchenko. Le cheval emporte Soutchenko dans un autre royaume, etc. (*op. cit.*, 28—9). À propos des attributs des personnages, PROPP affirme d'ailleurs qu'on peut ranger les données dans des rubriques et que „toutes les données d'une rubrique peuvent être étudiées indépendamment du reste à travers tous les contes” (*ibid.*, 107).

³² Pour la définition d'une *classe paradigmatique* comme un ensemble d'éléments en opposition, dont le locuteur choisit l'élément nécessaire pour construire le message, v. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, 31—3. Cf. aussi BENVENISTE, *op. cit.*, 120.

³³ L'ensemble des fonctions correspondant à un personnage s'appelle chez PROPP la *sphère d'action* de ce personnage. Cf. par exemple, *l'agresseur*, défini par une sphère d'action comprenant trois fonctions possibles: le méfait; le combat et les autres formes de lutte contre le héros; la poursuite (*op. cit.*, 96). — Pour une définition de l'unité linguistique en *grammaire distributionnelle*, v. par exemple, J. DUBOIS: „Deux segments *a* et *b* ne seront dits identiques que si leurs environnements sont semblables. L'analyse distributionnelle se réduit donc à une étude des agencements de la chaîne parlée; la définition d'un segment se fait par les différences de position avec les autres segments.” (*Grammaire structurale du français: Nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965, 7—8).

³⁴ GREIMAS, *Sémantique structurale*, 195.

³⁵ LÉVI-STRAUSS, *L'analyse morphologique des contes russes*, 142.

³⁶ *Ibid.* Cf. à la même page, les exemples de transformations donnés par l'auteur ('violation' = inverse de 'prohibition'; 'prohibition' = transformation négative d' 'injonction', etc.). Pour une conception différente des transformations chez TODOROV, v. *infra*, 85—86.

plage des fonctions" (en général d'un terme positif et d'un terme négatif, dans la terminologie de Greimas) aura donc pour résultat non seulement une réduction souhaitable du nombre des fonctions devant être structurées, mais aussi leur catégorisation, selon leurs identités sémantiques partielles, indépendantes de l'ordre de succession syntagmatique.³⁷ L'analyse syntagmatique des fonctions se trouve ainsi complétée par leur classement paradigmatique, ce qui correspond — comme le souligne Greimas —, à l'approche convergente, pragoise et danoise, de la définition du phonème".³⁸ Or, en réalisant dans l'analyse paradigmatique du récit une généralisation de plus en plus poussée, Greimas parvient à restructurer le conte russe, à le décrire, suivant la voie esquissée d'abord par Lévi-Strauss, comme une „structure achronique simple".³⁹ En fin de compte, l'importance d'une telle description, déjà fort éloignée du modèle fourni par Propp, réside en ce qu'elle est — selon Greimas — la „condition même de la saisie de la signification du récit dans sa totalité".⁴⁰ Dès lors, il sera possible de passer à un niveau d'analyse supérieur, celui de l'interprétation sémantique, en termes d'oppositions, soit des récits individuels, soit de l'univers propre à un genre ou à un écrivain.⁴¹

³⁷ Cf. GREIMAS, *Sémantique structurale*, surtout 194—6. En fait, un couple de fonctions (p.ex. *prohibition* vs *violation*) apparaît comme une *catégorie sémique*, „dont les termes sont à la fois conjoints et disjoints, par conséquent formulable par *s* vs non *s*" (195).

³⁸ GREIMAS, *Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique*, 32. Cf. aussi: „Il n'est pas possible de confiner l'analyse phonologique aux seules relations syntagmatiques. Les tentatives pour identifier une catégorie phonologique uniquement sur la base des règles de distribution aboutissent inévitablement à une impasse" (JAKOBSON, *Le concept linguistique des traits distinctifs* [1962], in ID., *Essais de linguistique générale*, II, 142).

³⁹ GREIMAS, *Sémantique structurale*, 204. Cette définition de GREIMAS fait écho à la conception suivante de LÉVI-STRAUSS: „l'ordre de succession chronologique se résorbe dans une structure matricielle a-temporelle" (LÉVI-STRAUSS, *op. cit.*, 143). Dans le processus de généralisation, GREIMAS réunit d'abord deux fonctions dans une *catégorie sémique* — constituée d'un terme positif et d'un terme négatif (v. *supra*, n. 37) — qu'il désigne ensuite par un terme commun: *prohibition* vs *violation* = *rupture du contrat* — ceci, à nos yeux, rappelant vaguement par ailleurs le concept d'*archiphonème* de la phonologie pragoise. Dans une étape suivante, les *catégories sémiques* elles-mêmes sont mises en relation, ainsi *rupture du contrat* est la négation de *établissement du contrat* (constitué à son tour de *mandement* vs *acceptation*). À la fin de cette analyse, la structure du conte peut être représentée par un nombre fort restreint de fonctions généralisées (v. *Sémantique structurale*, 203), ou „unités de signification plus larges" (*ibid.*, 204), ce qui permet à l'analyste d'entreprendre l'interprétation sémantique du conte, fondée à la fois sur les deux représentations — syntagmatique et paradigmatique — de sa structure (*ibid.*, surtout 204—13).

⁴⁰ *Ibid.*, 204.

⁴¹ „On définira ainsi progressivement un 'univers du conte' analysable en paires d'oppositions" (LÉVI-STRAUSS, *op. cit.*, 141). Cf. une description de l'univers mythologique: GREIMAS, *Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique*, et la présentation de l'univers de Bernanos: ID., *Sémantique structurale*, 222—56.

Au-delà d'un certain point, même la description exhaustive des unités de la langue par leurs rapports syntagmatiques et paradigmatiques s'avère insuffisante pour inventorier tous les types de relations qui s'établissent entre les unités complexes, phrases ou membres de phrases. En effet, la linguistique distributionnelle — telle qu'elle se manifeste dans la théorie de HARRIS — étend ses investigations aux équivalences de certaines constructions grammaticales (comme les constructions active et passive) et, pour en rendre compte, introduit dans la théorie linguistique le concept de *transformation*.⁴² Une fois passé dans la théorie du récit, ce concept permettra également d'enrichir l'analyse des rapports entre les unités narratives.

Bien avant son utilisation en linguistique moderne, le terme de „transformation” apparaît d'ailleurs chez PROPP, qui l'emploie dans la comparaison des parties constitutives structurellement identiques des contes merveilleux. Rangées dans des colonnes verticales (c'est-à-dire paradigmatiques), celles-ci présentent, selon PROPP, des *formes fondamentales* et des *formes dérivées*,⁴³ dues à diverses „transformations” qui peuvent être en rapport avec des facteurs externes, tels le genre de vie propre à un milieu, les croyances régionales, etc. Or, vis-à-vis de cette variété apparente des éléments, le concept de transformation sert de principe unificateur, car derrière les manifestations concrètes, on découvre „un élément de construction qui reste le même dans son rapport avec la composition entière”.⁴⁴

Pour Lévi-Strauss, le concept opératoire de transformation ne sert plus à montrer les rapports des membres *in absentia* d'une classe paradigmatique préétablie, mais ceux des membres d'une classe en voie de construction au cours de l'analyse: les transformations réunissent ici des éléments *in praesentia* (à l'intérieur d'un même récit), des fonctions éloignées sur l'axe syntagmatique, ayant toutefois certains traits sémantiques (ou sèmes) communs (v. *supra*, 82, et les notes 36 et 39). Le concept de *transformation* acquiert même une signification générale chez Lévi-Strauss — et par la suite chez Greimas —, car dans leurs théories, la transformation ne relie pas seulement des fonctions prises individuellement, mais sous-tend l'ensemble de la structure du conte ou du récit

⁴² „Linguistic transformations can be viewed as an equivalence relation among sentences or certain constituents of sentences.” (HARRIS, *Introduction to Transformations* [1956], in ID., *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, 383).

⁴³ PROPP, *Les transformations des contes merveilleux* (1928), in TODOROV (éd.), *Théorie de la littérature*, 236. Cf. par exemple: *forme fondamentale* = la chaumière sur des pattes de poule dans la forêt et qui tourne; *formes dérivées* dans les différents contes = 1. chaumière sur des pattes de poule dans la forêt, 2. chaumière sur des pattes de poule, 3. chaumière dans la forêt, 4. chaumière, 5. la forêt, 6. on ne mentionne pas la demeure (exemple de *réduction*) (*ibid.*, 246—7).

⁴⁴ *Ibid.*, 262.

mythique. En effet, selon Greimas, la structure de ces genres fortement codés comporte une transformation fondamentale d'ordre sémantique se produisant dans le déroulement de l'intrigue et ayant pour résultat „un renversement de la situation” qui, sur le plan de la structure implicite, n'est autre chose qu'une inversion des signes du contenu”.⁴⁵ Ainsi, dans le récit mythique, le *contenu inversé* du début, caractérisé par des sèmes négatifs, se transforme à la fin — grâce à l'épreuve, performance du héros — en un *contenu posé*⁴⁶ ayant les sèmes positifs correspondants; autrement dit: „la transformation semble consister dans la suppression des signes négatifs de la structure sur laquelle elle s'exerce”.⁴⁷ Chez Greimas, cette seule transformation (non $s \rightarrow s$) est donc appelée à montrer les rapports des éléments à un niveau d'abstraction englobant tous les récits particuliers du genre.

C'est précisément dans le dessein de créer un équilibre entre la description du général et celle du particulier que Tzvetan Todorov élaborera une nouvelle conception, celle, notamment, de la *transformation narrative*.⁴⁸ Cette dernière aurait en même temps l'avantage de concilier, selon lui, les deux tendances opposées que représentent l'analyse syntagmatique des fonctions chez Propp et le paradigmatisme trop poussé de Lévi-Strauss et de Greimas.⁴⁹ Dans la conception de Todorov, d'ailleurs plus proche de la linguistique, une relation de transformation s'établit, dans la chaîne syntagmatique, entre deux propositions dont les prédicats sont partiellement différents tout en restant identiques quant à leur sémantisme fondamental.⁵⁰ Théoriquement, les diverses transformations sont toutes définies par rapport à un prédicat de base, doté d'un „opérateur zéro” (*X commet un crime*); elles modifient ce prédicat, soit en y ajoutant des

⁴⁵ GREIMAS, *Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique*, 29—30. Dès 1955, LÉVI-STRAUSS — sans utiliser le terme de *transformation* lui-même — précise que dans tout mythe, „une relation d'équivalence existe entre deux situations, définies respectivement par une inversion des termes et des relations” (*La structure des mythes*, in LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, 253).

⁴⁶ GREIMAS, *op. cit.*, 30.

⁴⁷ GREIMAS, *Sémantique structurale*, 211. Sur le plan sémantique plus concret, la lutte du héros du conte ou du récit mythique a pour conséquence le rétablissement de l'ordre, la réintégration du héros dans la communauté; cf. 210, et pour l'interprétation du conte russe en général, 204—13.

⁴⁸ „Le jour est venu où la tâche la plus urgente des analyses du récit se situe précisément dans cet entre-deux: dans la *spécification* de la *théorie*, dans l'élaboration de catégories 'intermédiaires' qui décriraient, non plus le général, mais le générique; non plus le générique, mais le spécifique. Je me propose [...] d'introduire dans l'analyse du récit une catégorie, celle de *transformation narrative*, dont le statut est, précisément, 'intermédiaire'” (TODOROV, *Les transformations narratives* [1969], in ID., *Poétique de la prose*, 225—6).

⁴⁹ V. *ibid.*, 230.

⁵⁰ Cf. *ibid.*, 231. Il s'ensuit de la définition que le rapport de *conséquence*, présentant deux prédicats autonomes, doit être distingué des transformations (232). Cf. encore: „la transformation représente justement une synthèse de différence et de ressemblance, elle relie deux faits sans que ceux-ci puissent s'identifier” (240). V. aussi le concept, antérieur, de *règles de dérivation*, utilisé dans l'analyse des *Liaisons dangereuses* pour marquer divers rapports des prédicats (TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 133).

auxiliaires modaux, aspectuels, etc. (*transformations simples*: X doit commettre un crime), soit en le subordonnant à des verbes opérateurs (*transformations complexes*: X [ou Y] raconte que X a commis un crime).⁵¹ Une telle variété des transformations permet alors de mieux décrire dans leur diversité les séquences successives, partant les récits, et elle invite du même coup à dresser une typologie des textes selon „la prédominance quantitative ou qualitative de tel ou tel type de transformation”.⁵² D'un autre côté, les transformations — présentées d'une manière déductive, indépendamment d'un texte concret — annoncent une „grammaire logique et universelle” du récit dans laquelle les formes linguistiques réalisant les transformations ne doivent pas être considérées comme pertinentes, car seul importe le rapport logique entre le prédicat de base et le prédicat transformé.⁵³ Le concept de transformation narrative, tel qu'il a été élaboré par Todorov, tend ainsi à relier une analyse possible de la diversité des récits à une théorie générale qui lui sert de cadre.

D'après les différentes acceptions du terme chez les auteurs cités, on comprend que la notion de transformation linguistique n'ait pas passé telle quelle dans l'analyse du récit où le problème de l'équivalence sémantique des „transformés”⁵⁴ est traité avec moins de rigueur. En fait, dans les travaux des structuralistes français, il s'agit plutôt d'une équivalence sémantique partielle révélant une permanence des seuls sèmes communs au travers des constructions transformées, alors que chez Propp, l'équivalence des formes fondamentales et de leurs dérivées n'existe qu'au niveau de la structure. Sans doute l'utilisation du concept de transformation dans l'analyse du récit montre-t-elle bien la façon dont cette discipline a su mettre à profit certaines notions de base de la linguis-

⁵¹ Ces deux types de transformations comportent plusieurs sous-classes, v. 231—7. Pour une conception linguistique des *transformations complexes*, cf. la définition de HARRIS: „Transformations which send a sentence into a form which is in general not a sentence and which enters as the subject or object (or as noun-like follower of P) in another (host) sentence” (*Introduction to Transformations*, in HARRIS, *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, 386).

⁵² TODOROV, *Les transformations narratives*, in ID., *Poétique de la prose*, 237. Par exemple, les nouvelles de Henry James sont caractérisées, selon TODOROV, avant tout par les *transformations de connaissance*, qui „décrivent la prise de connaissance concernant l'action dénotée par un autre prédicat” (234—5). Cette typologie n'est pas sans rapport avec la définition de la *séquence* à l'aide de la notion de transformation: „La séquence implique l'existence de deux situations distinctes dont chacune se laisse décrire à l'aide d'un petit nombre de propositions; entre au moins une proposition de chaque situation il doit exister un rapport de transformation.” (239). Ce qui revient à dire qu'un type de récit serait ainsi caractérisé par les types de séquences qu'il comporte.

⁵³ *Ibid.*, 231.

⁵⁴ Ce terme est employé par TODOROV (*ibid.*, 232). Pour le problème de l'équivalence, v. la définition de HARRIS citée à la note 42. Cf. aussi une définition „technique” de la grammaire générative: „la seule contribution des transformations à l'interprétation sémantique consiste à corrélér des Indicateurs syntagmatiques (c'est-à-dire à combiner les interprétations sémantiques d'Indicateurs déjà interprétés de façon déterminée). Il suit de là que les transformations ne peuvent introduire des éléments porteurs de sens (pas plus qu'elles ne peuvent effacer de façon irrécupérable des éléments lexicaux [...])” (CHOMSKY, *Aspects de la théorie syntaxique*, 180—1).

tique: en transposant, notamment, leur champ d'application sur un plan plus général et dans une grande mesure indépendant des données linguistiques immédiates.

VI.

À côté des méthodes fournies par la grammaire distributionnelle pour étudier les rapports syntagmatiques, paradigmatiques, ainsi que transformationnels des unités narratives, la linguistique peut inspirer — comme le suggère Barthes — une description des éléments du récit fondée sur le modèle de l'analyse des *fonctions syntaxiques* ou des *parties du discours* en grammaire.⁵⁵ En effet, ce rapprochement aura encore des conséquences multiples. D'une part, la fonction syntaxique étant une „notion intrinsèquement relationnelle”,⁵⁶ il s'agit toujours d'examiner les rapports des éléments, mais, cette fois, au point de vue de la *participation* de ces éléments à *l'ensemble* d'une phrase, y compris sa structure sémantique. Pour la théorie du récit, cette analogie impliquera l'étude non plus des seules unités événementielles, mais aussi des „agents” qui participent — et sont ainsi étroitement liés — aux événements. D'autre part, étant donnée la dépendance mutuelle, sur les plans syntaxique et sémantique, entre les fonctions et les parties du discours qui les expriment, la théorie narrative tâchant de décrire les éléments fonctionnels du récit pourra utiliser certains *traits sémantiques* généraux des parties du discours. De cette façon, l'analyse tend à découvrir une structure plus profonde, universelle même, des constituants du récit, sans égard, ici encore, aux particularités de la formulation linguistique des textes.

Dans la „grammaire du récit” construite par Todorov à partir des cent nouvelles du *Décameron*, les notions de base sont d'emblée déterminées sous leurs aspects syntaxique et sémantique.⁵⁷ De manière significative, l'unité fondamentale du récit n'est plus la „fonction”, au sens où Propp emploie le terme, mais la *proposition* — sémantiquement: „une action 'indécomposable’ ”⁵⁸ — qui implique, comme en grammaire, la désignation à la fois de l'acte et de ses participants: „les propositions se décomposent en agent [...] et prédicat”.⁵⁹

⁵⁵ Cf. l'analogie, établie par BARTHES, entre *phrase* et *récit* (*supra*, 77).

⁵⁶ CHOMSKY, *op. cit.*, 100.

⁵⁷ Cf. la présentation des trois aspects du récit — *sémantique, syntaxique, verbal* —, dont le dernier n'est pas examiné dans *Grammaire du Décameron* (v. 18—9). Pour l'aspect *verbal*, v. TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 138—47; ID., *Poétique* (1968), 116—23, et *Poétique* (1973, version remaniée), 49—67. Pour certains problèmes de l'aspect *verbal* ou, en général, du *discours* du récit, v. *infra*, 93—99.

⁵⁸ TODOROV, *Grammaire du Décameron*, 19.

⁵⁹ *Ibid.*, 24. Il est intéressant de noter que le terme *agent* est employé ici non dans son sens étymologique de 'celui qui agit', mais comme un terme générique pour désigner les participants du procès. V. déjà TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 135; cf. pourtant l'emploi du terme *actant* pour remplacer *agent* (ID., *Poétique* [1973], 79).

Selon Todorov, la nature de ces deux constituants peut être saisie par l'opposition logico-sémantique fondamentale entre 'dénomination' et 'description', opposition dont le premier terme ne caractérise que les noms propres, tandis que le deuxième fait partie normalement du sémantisme des substantifs, des adjectifs et des verbes. Or, dans la grammaire — profonde — du récit, c'est toujours le *nom propre* qui correspond à l'*agent*, en revanche le *verbe* et l'*adjectif* (sous forme d'*attribut*) prennent le rôle du *prédicat* de la proposition.⁶⁰ Le *prédicat* ayant ces deux réalisations principales, la grammaire cherche à construire un „lexique de base” des verbes et des adjectifs, de même qu'elle examine certaines catégories sémantiques (p. ex. *négation, opposition, modes, etc.*) pour systématiser „l'information [contenue dans le prédicat] sur les actions ou les qualités de l'agent”.⁶¹ Cependant, grâce aux subdivisions lexicales à l'intérieur des deux parties du discours, 'actions' et 'qualités' ne se présentent plus comme irréductibles les unes aux autres, mais le verbe et l'adjectif constituent plutôt deux aspects de la 'description'.⁶²

Tandis que le prédicat, réalisable par deux parties du discours, montre une variété sémantique dont l'inventaire n'est pas sans rappeler celle des „fonctions” chez Propp, l'*agent*, exprimé par le seul *nom propre*, est dépourvu de signification, sauf celle, très générale, de 'personne': „il est plutôt comme une forme vide que viennent remplir les différents prédicats (verbes ou attributs)”.⁶³ À ce degré de généralité, on voit se neutraliser l'opposition entre *sujet* et *objet* (deux fonctions syntaxiques susceptibles de réaliser l'agent), puisque chacun correspond „à une place dans la proposition, et non à une différence de nature”, ce qui exclut, par ailleurs, l'examen de l'opposition sémantique entre 'celui qui agit' et 'celui qui subit l'acte'.⁶⁴ Toute signification étant ainsi contenue dans le prédicat, la typologie sémantique des agents n'a pas de place dans la grammaire

⁶⁰ Le *substantif* peut être assimilé à l'*adjectif*: „L'adjectif désigne une propriété simple ou qui est représentée comme simple; le substantif contient un complexe de propriétés” (H. PAUL, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, § 251 — cité par TODOROV, *Grammaire du Décaméron*, 31). Ainsi, une phrase telle que 'Le roi de France part en voyage' „contient en fait deux propositions: 'X est roi de France' et 'X part en voyage', où X joue le rôle du nom propre, même si ce nom est absent de la nouvelle” (*Grammaire du Décaméron*, 27).

⁶¹ *Ibid.*, 30. Pour le „lexique”, v. 30—41; pour les catégories, v. 43—51. Nous ne pouvons traiter ici de la dernière grande partie de la grammaire, l'*Étude des séquences* (53—83), qui examine les relations entre les propositions dans un cadre plus logique que grammatical.

⁶² *Ibid.*, 31. Pour désigner l'opposition aspectuelle, TODOROV emploie les termes *itératif* (adjectifs) et *non-itératif* (verbes). V. aussi p. 41. En fait, dans les diverses langues, les adjectifs et les verbes sont également aptes à remplir la fonction prédicative.

⁶³ *Ibid.*, 28.

⁶⁴ *Ibid.* La distinction entre *agent* et *patient* sera réintroduite dans TODOROV, *Poétique* (1973), 79.

du récit: „l'agent n'est donc pas celui qui peut accomplir telle ou telle action, mais celui qui peut devenir le sujet d'un prédicat: sa définition est purement formelle".⁶⁵

VII.

Ce traitement abstrait et uniforme des personnages par Todorov souligne sans doute l'importance de l'intrigue, de la „causalité événementielle" dans les nouvelles de Boccace.⁶⁶ Pourtant, selon une autre conception — qui sera celle de Greimas —, les personnages du récit se laissent décrire d'une façon différente (quoique toujours à un niveau abstrait): suivant, notamment, leurs rôles dans l'ensemble de l'action, ces rôles étant invariables et d'un nombre fort restreint dans les récits. Une telle définition fonctionnelle du personnage n'est d'ailleurs pas sans antécédents dans l'analyse littéraire, car les sept „sphères d'action" des personnages chez Propp, ou les six „fonctions dramaturgiques" chez Étienne Souriau⁶⁷ préfigurent en quelque sorte la typologie des *actants* établie par Greimas, laquelle, cependant, trouve son principal modèle dans la syntaxe structurale de Lucien Tesnière. Le rapprochement des deux modèles peut s'expliquer, en effet, par le souci, commun aux deux auteurs, de déterminer la notion d'*actant* par des critères à la fois syntaxiques et sémantiques.⁶⁸ Ainsi, pour Tesnière, les *actants* sont d'une part les compléments nominaux du verbe (y compris le *sujet*, qui, dans cette théorie, perd sa valeur privilégiée), d'autre part, sémantiquement, ils se distinguent entre eux par leurs rôles dans le

⁶⁵ *Grammaire du Décaméron*, 28. Cf. par exemple: „Parler du justicier [en tant que type d'agent], c'est donner elliptiquement une proposition entière qui est 'X rend justice (itératif)'" (28).

⁶⁶ *Ibid.*, 11. — Pour la présentation critique de la *Grammaire du Décaméron*, v. BREMOND, *Observations sur la „Grammaire du Décaméron"*, in *Poétique* 6, 1971, 200—22; HENDRICKS, *Linguistic Models and the Study of Narration*, in *ID.*, *Essays on Semiolinguistics and Verbal Art* (v. *supra*, n. 8), 127—51.

⁶⁷ Pour les „sphères d'action", v. *supra*, 82 et note 33. À son tour, la „fonction dramaturgique" — notion employée dans l'analyse des pièces de théâtre — est „le mode spécifique de travail en situation d'un personnage: son rôle propre en tant que force dans un système de forces" (É. SOURIAU, *Les deux cent mille situations dramatiques*, Paris, Flammarion, 1950, 71). V. aussi GREIMAS, *Sémantique structurale*, 174—80. Cf. encore: „Si Propp reprend la distinction, ordinaire depuis Aristote [...], entre les personnages et les actions, c'est pour inverser la relation hiérarchique entre ces deux instances du récit" — pour ce changement de perspective dans l'analyse du personnage, v. F. RASTIER, *Essais de sémiotique discursive*, Paris, Mame, 1973, 209 (dans le chapitre: *L'analyse structurale des récits et l'idéologie littéraire*, 207—21).

⁶⁸ Cf. l'opinion suivante: „la structure de la phrase chez Tesnière, c'est un composé complexe de relations structurales et de relations sémantiques. [...] la syntaxe de Tesnière [...] se trouve aujourd'hui réutilisée par ceux des structuralistes contemporains qui s'intéressent à l'analyse du contenu" (M. ARRIVÉ—J.-C. CHEVALIER, *La grammaire*, Paris, Klincksieck, 1970, 185).

procès en tant que 'participant actif', 'participant passif' et 'bénéficiaire'.⁶⁹ Or, prenant pour base ces trois actants dont la présence dans le „noeud verbal” est réglée syntaxiquement par la *valence* du verbe,⁷⁰ Greimas a élaboré pour l'analyse narrative un *modèle actantiel* à six termes (v. plus loin la note 75), qui toutefois finira par s'éloigner du modèle linguistique original. D'un point de vue „syntaxique”, les *actants* du récit peuvent se définir, certes, par leurs relations avec les *prédicats* (divisés, chez Greimas, en *fonctions* et *qualifications*)⁷¹ et ils relèvent par là de la „grammaire narrative”, située à un niveau abstrait différent de celui des „discours particuliers” où les *actants* se trouvent représentés sous forme d'*acteurs*.⁷² Mais cette grammaire, comportant „une syntaxe sémantique, indépendante de la langue naturelle employée”,⁷³ exige une distinction plus rigoureuse qu'il n'y en a chez Tesnière entre la fonction syntaxique manifestée et le statut sémantique des actants, car, selon Greimas, „les substitutions syntaxiques des actants ne changent rien à leur distribution sémantique

⁶⁹ Pour citer les définitions de l'auteur lui-même: (dans une phrase active) „le prime actant est celui qui *fait l'action* (= *sujet*), „le second actant est celui qui *supporte l'action*” (= *objet*), et „le tiers actant est celui au *bénéfice* ou au *détriment* duquel se *fait l'action*” (traditionnellement: *complément indirect* ou *complément d'attribution*) (L. TESNIÈRE, *Éléments de syntaxe structurale*, 108—9). Pour les problèmes du „noeud verbal” et des actants qu'il renferme, v. surtout *ibid.*, 102—15. C'est, du moins en partie, la comparaison du „noeud verbal” à un „petit drame” (*ibid.*, 102) qui a pu susciter, chez GREIMAS, l'idée d'un modèle actantiel applicable au récit; cf. GREIMAS, *Sémantique structurale*, 173.

⁷⁰ Cf. „le nombre d'actants qu' [un verbe] est susceptible de régir, constitue [...] la *valence* du verbe” (TESNIÈRE, *op. cit.*, 238).

⁷¹ V. *Sémantique structurale*, 154. Le *prédicat* sera dénommé *fonction* dans *Éléments d'une grammaire narrative*, in GREIMAS, *Du sens*, 168.

⁷² Pour les rapports entre *actants* et *acteurs* (un *actant* manifesté par plus leurs *acteurs*; le syncrétisme de plusieurs *actants* dans un *acteur*), cf. GREIMAS, *Sémantique structurale*, 177—9, 184; ID., *La structure des actants du récit* (1967), in ID., *Du sens*, 253—6; ID., *Les actants, les acteurs et les figures*, 161, 167—8; v. aussi TODOROV, *Grammaire du Décaméron*, 29—30 (rapport semblable entre *agent* et *nom propre*); PROPP, *Morphologie du conte*, 97—101. Chez TESNIÈRE, v. le phénomène de *dédoublément* (p.ex. *Alfred et Antoine tombent*), qui n'intervient pas dans la détermination du nombre des *actants* (*op. cit.*, 107). — Comme il ressort de la distinction des niveaux narratif et discursif, pour GREIMAS, l'*acteur* est „une unité lexicale du discours”, dont on peut définir le „contenu sémantique minimal par la présence des sèmes: a) *entité figurative* (anthropomorphique, zoomorphique ou autre), b) *animé* et c) susceptible d'*individuation* (concrétisé, dans le cas de certains récits, surtout littéraires, par l'attribution d'un nom propre)” (*La structure des actants du récit*, in *Du sens*, 255—6). Cf. aussi: „Par rapport à ses emplois syntaxiques, [l'acteur] se trouve dans la situation comparable à celle d'un lexème nominal qui se plie à toutes les manipulations de la syntaxe” (*Les actants, les acteurs et les figures*, 169). En linguistique, une distinction semblable est soulignée entre autres par CHOMSKY: „Les notions fonctionnelles telles que 'Sujet', 'Prédicat', doivent être soigneusement distinguées des notions catégorielles telles que 'Syntagme nominal', 'Verbe' ” (*op. cit.*, 100).

⁷³ *Sémantique structurale*, 154.

qui ne varie pas".⁷⁴ Une fois la permanence sémantique des actants établie. le modèle à six actants — conçu pour le récit mythique — apparaît comme un ensemble structuré en trois couples d'actants (ou „catégories actantielles") dont les membres sont réunis également sur des bases sémantiques;⁷⁵ ensuite, au cours des recherches ultérieures visant à rendre le modèle plus souple et applicable à des types de récits différents, les actants et leurs rapports avec les acteurs recevront d'autres déterminations sémantiques, permettant de diversifier et de dynamiser la structure actantielle.⁷⁶ Quelles que soient pourtant ces spécifications, les actants sont, en dernière analyse, „créés" par les prédicats dans ce sens que ces derniers leur transfèrent leur propre contenu, les instituant ainsi en unités sémantiques (ou *sémèmes*). À l'encontre de la notion d'*agent* sémantiquement vide dans la grammaire de Todorov, le modèle actantiel — hiérarchiquement supérieur à la succession des prédicats — est donc capable de présenter la structure du récit d'une manière condensée, sous son aspect

⁷⁴ *Ibid.*, 130; exemple: *Ève donne une pomme à Adam et Adam reçoit d'Ève une pomme*. V. aussi *ibid.*, 174. Cf. également à ce propos: [chez GREIMAS] „la notion d'*actant* [...] a été dépouillée de tout ce qui, chez Tesnière, la rattachait encore, quoique de façon lâche, à une conception formelle des relations syntactiques" (ARRIVÉ—CHEVALIER, *La grammaire* [v. *supra*, n. 68], 185). — Rappelons ici un article de M. MATHIEU, *Les acteurs du récit*, in *Poétique* 19, 1974, 357—67, où l'auteur expose sa conception des rôles (notion semblable à celle d'*actant*) assumés par les *acteurs* du récit. Selon cette conception, partiellement inspirée de la syntaxe de TESNIÈRE et de la grammaire casuelle de CH. J. FILLMORE (lui-même se référant plusieurs fois à TESNIÈRE), les rôles ou „modes virtuels de participation au processus verbal" (359) sont au nombre de trois dans le récit: *agent* (+ animé, + actif), *patient* (+ animé, — actif) et *objet* (— animé, — actif). Ces rôles — catégories sémantiques semblables aux cas de FILLMORE et situées dans la structure profonde — seront représentés par les *acteurs* qui, à la structure de surface, assurent la cohérence du récit. — Pour la grammaire casuelle, v. CH. J. FILLMORE, *The Case for Case*, in E. BACH—R. T. HARMS (éds.), *Universals in Linguistic Theory*, New York, 1968, 1—88.

⁷⁵ Ainsi, entre les termes *Sujet* vs *Objet*, il y a une relation téléologique (le *Sujet* recherche l'*Objet*, donc l'investissement sémantique de „désir" se manifeste sous forme de „quête"); les termes de la catégorie *Destinateur* vs *Destinataire* sont réunis par une relation de communication de l'*Objet*; finalement, dans la catégorie, en quelque sorte secondaire, *Adjuvant* vs *Opposant*, on trouve „des actants représentant, de façon schématisée, les forces bienfaisantes et malfaisantes du monde" (*Sémantique structurale*, 176—9). On peut observer, surtout à propos du dernier couple, l'éloignement du modèle de GREIMAS par rapport à celui de TESNIÈRE, car les actants *Adjuvant* et *Opposant* ont pour origine les *circonstants* de la syntaxe de TESNIÈRE (éléments adverbiaux dépendant du verbe et exprimant les circonstances du procès). Cf. TESNIÈRE, *op. cit.*, 102—3; GREIMAS, *Sémantique structurale*, 155—6, 178—80.

⁷⁶ Cf. entre autres certaines modalités des actants (sème positif vs sème négatif; compétence et performance du *Sujet*; être vs paraître) créant des rôles actantiels; tout ceci permettant une typologie des *Sujets* et des différents „parcours narratifs"; le concept de rôle thématique responsable du choix du „parcours figuratif" au niveau discursif; la conjonction des deux rôles définissant le concept d'*acteur*, etc. Cf. GREIMAS, *Les actants, les acteurs et les figures*. V. aussi une conception antérieure des rôles dans *La structure des actants du récit*, in *Du sens*, 256 sqq.

achronique, „comme un 'spectacle' et non plus comme une série d'événements".⁷⁷

En fin de compte, chez Greimas, l'importance de la sémantique dans la conception du modèle actantiel s'explique par le but et la nature de la grammaire qui lui sert de cadre et qui tâche de décrire la structure interne de *micro-univers sémantiques*, c'est-à-dire l'organisation sémantique de discours (ou de types de discours) particuliers.⁷⁸ Or — surtout dans la version plus élaborée de la grammaire narrative — les *actants* (A) et les *fonctions* (F) sont conçus comme une représentation anthropomorphe des contenus sémantiques fondamentaux, servant de niveau intermédiaire entre ces derniers et leur manifestation dans le discours sous forme de lexèmes. Conformément à ces „paliers” de la signification, la grammaire — s'appuyant sur une théorie générale du sens, indépendante des problèmes de la narrativité et de la manifestation concrète — comprendra elle-même plusieurs niveaux. Ainsi, au niveau profond, la „substance sémantique” articulée en une „structure élémentaire de la signification” sera examinée par la *grammaire fondamentale*; cette structure virtuelle, actualisée par les actants et les fonctions au niveau intermédiaire, sera présentée, sous forme d'une suite d'énoncés narratifs (du type canonique F (A)), par la *grammaire narrative superficielle*; à la fin, „la manifestation linguistique de la signification narrativisée” devra être décrite „à l'aide d'une rhétorique, d'une stylistique, mais aussi d'une grammaire linguistique”.⁷⁹ En effet, l'élaboration de ce modèle hypothétique, et à un certain degré formalisé, du récit montre qu'à cette étape plus avancée de ses recherches, Greimas emprunte sa conception globale à la grammaire générative, en ce qui concerne précisément la „génération” des structures signifiantes possibles par des niveaux de grammaire de plus en plus explicites, à partir des catégories sémantiques profondes d'un micro-univers,

⁷⁷ GREIMAS, *Sémantique structurale*, 132. Cf. aussi: „Au lieu de donner la forme du développement syntaxique aux contenus sémantiques, il nous faut [...] trouver les moyens de réduire la syntaxe à la sémantique, et les événements aux structures” (*ibid.*, 131). Ce qui n'exclut pourtant pas des recherches syntaxiques ultérieures, v. *Éléments d'une grammaire narrative*, in *Du sens*, 157—83. — Pour l'examen achronique des *fonctions*, v. *supra*, 82—83.

⁷⁸ Le concept opératoire de *micro-univers* est „un ensemble sémantique, susceptible d'être articulé à sa base par une catégorie sémantique (celle de *vie/mort*, par exemple) et sous-articulé par d'autres catégories”, GREIMAS—COURTÈS, *Sémiotique*, 229—30; „le micro-univers est censé rendre compte de l'organisation sémantique du discours” (*ibid.*, 409). V. aussi: *Sémantique structurale*, 126—8; *Éléments d'une grammaire narrative*, in *Du sens*, 161, 163.

⁷⁹ GREIMAS, *Éléments d'une grammaire narrative*, in *Du sens*, 183. Pour les problèmes des niveaux de grammaire, v. *ibid.*, surtout 158—67. — Remarquons ici que pour rendre compte de la cohérence de la manifestation discursive, GREIMAS a élaboré la notion — non exclusivement narratologique — d'*isotopie*, qu'il définit comme une „récurrence de catégories sémiques” assurant „la lecture uniforme du discours” (GREIMAS—COURTÈS, *Sémiotique*, 197).

lui-même défini comme „générateur de discours en lesquels il trouve son expression syntagmatique”.⁸⁰

Cette théorie narrative relevant d'une sémiotique générale pourra ensuite servir d'appui à la description de divers aspects du récit. Mentionnons, à titre d'exemple, que dans sa mise au point sur les problèmes du *personnage*, Philippe Hamon propose une analyse immanente du personnage considéré comme *signe* (au sens saussurien du terme) et pouvant être décrit à différents niveaux d'abstraction dans le cadre de la théorie sémiotique.⁸¹ Il est intéressant de remarquer ici que la théorie de Greimas, en particulier son modèle actantiel, a suscité des recherches semblables dans le domaine du théâtre. Pour Anne Ubersfeld — s'inspirant en même temps de la grammaire générative et de la grammaire textuelle — la hiérarchie des niveaux constitue l'hypothèse centrale; ainsi, quant à l'*actant*, il „s'identifie [...] à un élément (lexicalisé ou non) qui assume dans la phrase de base du récit une fonction syntaxique”.⁸² Récit narratif et récit théâtral peuvent donc être soumis à des analyses ayant un fondement théorique commun.

VIII.

Par la présentation — très sommaire — de diverses approches structurales du récit, nous avons tâché de montrer dans quelle mesure la linguistique a contribué à la constitution d'une théorie et de méthodes pour l'analyse narrative. Une précision sera cependant nécessaire ici pour mieux éclairer, peut-être même rétrospectivement, le rapport des deux disciplines. Si l'on admet notamment — d'après Todorov, lui-même s'inspirant d'une dichotomie benvenistienne — que tout récit a deux aspects: l'*histoire* (évoocation de personnages et de leurs actions) et le *discours* (présentation de l'histoire par un

⁸⁰ *Ibid.*, 230. V. aussi le tableau synoptique représentant le „parcours génératif”, *ibid.*, 160. — Pour une présentation critique de la théorie narrative de GREIMAS, v. BREMOND, 'Le modèle constitutionnel' de A. J. Greimas, in *Semiotica* 5, 4, 1972, 362—82.

⁸¹ Ph. HAMON, *Pour un statut sémiologique du personnage*, in *Littérature* 6, 1972, 86—110; version remaniée in *Poétique du récit*, Paris, Seuil, coll. „Points”, 1977, 115—80. Parmi les „points de vue” saussuriens retenus par HAMON, rappelons surtout la solidarité du signifiant et du signifié, l'arbitraire vs la motivation, et la valeur se dégageant des oppositions.

⁸² A. UBERSFELD, *Lire le Théâtre*, Paris, Éd. Sociales, 1982 [1977], 62. V. surtout le chapitre: *Le Modèle actantiel au théâtre*, 53—107.

narrateur).⁸³ on a intérêt à examiner séparément les influences, fort différentes, de la linguistique dans l'étude de ces deux domaines. Rappelons que les théories narratives mentionnées ci-dessus ont en commun de traiter avant tout de la structure de l'*histoire*, le *discours* n'y occupant qu'une place marginale⁸⁴. Or, il se dégage de ces „grammaires” que la linguistique peut effectivement servir de modèle à l'analyse de l'*histoire*, car il est possible de reproduire celle-ci sous forme de *résumé*, abstraction faite des différentes manières dont l'*histoire* peut être présentée, et des divers moyens (linguistiques, gestuels, etc.) susceptibles de la réaliser. Par ce travail préalable, on obtient — pour citer Greimas — un texte „normalisé”,⁸⁵ c'est-à-dire une *construction linguistique* de l'analyste, se prêtant, en tant que telle, aux analogies avec la structure de la phrase. En effet, c'est ce principe fondamental qui a pu suggérer aux théoriciens étudiés ci-dessus de transposer les concepts et les méthodes des diverses tendances structuralistes et générativistes de la linguistique phrastique au domaine du récit. Ériger la linguistique au rang de modèle général, c'est admettre, en fin de

⁸³ Cf. TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 126. Faisons pourtant cette restriction que le concept de *narrateur* (v. *infra*, 96) n'est opératoire normalement que pour le récit non théâtral relaté par des moyens linguistiques. — Rappelons que la dichotomie benvenistienne: *histoire* vs *discours*, destinée à rendre compte du système temporel du français, oppose deux plans d'énonciation selon l'absence (*histoire*) ou la présence (*discours*) des marques du sujet parlant dans l'énoncé, cette dichotomie se doublant alors de celle d'*objectivité* vs *subjectivité*, et se caractérisant par deux systèmes différents de *temps* et d'*embrayeurs* (éléments déictiques: pronoms personnels et adverbes). Transposée au domaine du récit, cette opposition semble opératoire pour définir globalement les objectifs des recherches sur l'*histoire* et sur le *discours* du récit. Soulignons cependant que pour BENVENISTE, l'*histoire* n'est pas le contenu référentiel considéré en dehors de sa présentation, mais l'une des deux manières de présenter le contenu. Cf. BENVENISTE, *Les relations de temps dans le verbe français* (1959), in ID., *Problèmes de linguistique générale*, 237—50. V. aussi à ce propos G. GENETTE, *Frontières du récit*, 159—63. La terminologie n'est d'ailleurs pas uniforme chez les théoriciens du récit: v. par exemple, l'opposition ternaire: *histoire* (= „signifié” ou contenu narratif) vs *récit* (= „signifiant” ou énoncé, discours, texte narratif) vs *narration* (= l'acte narratif + la situation) établie par GENETTE (*Discours du récit*, 71—2). Plus récemment GENETTE refuse d'appliquer la dichotomie benvenistienne: v. *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 1983, 10—11.

⁸⁴ Au moment de publier *Éléments d'une grammaire narrative* (1969), GREIMAS parle de l'analyse de la *manifestation linguistique* comme d'une tâche future, à accomplir après l'établissement de la grammaire narrative; TODOROV n'étudie pas l'*aspect verbal* du *Décameron* pour élaborer sa grammaire; BARTHES — par rapport à la place qu'il accorde aux *fonctions* et aux *actions* (= niveau des personnages) — étudie assez sommairement le niveau, hiérarchiquement supérieur à ses yeux, de la *narration*. — C'est avec une certaine réserve que nous réunissons dans une même note des conceptions aussi variées du *discours*, et qu'il ne nous est pas possible de détailler ici.

⁸⁵ En effet, la „normalisation” est possible et nécessaire, car, pour citer BARTHES, „puisque la 'langue' du récit n'est pas la langue du langage articulé — quoique bien souvent supportée par elle —, les unités narratives seront substantiellement indépendantes des unités linguistiques” (*Introduction à l'analyse structurale des récits*, 8). Sur la „normalisation” du texte, v. GREIMAS, *Sémantique structurale*, 153—8. Cf. aussi TODOROV, *Grammaire du Décameron*, 16. Selon BARTHES, le résumé doit pourtant maintenir „l'individualité du message” (*op. cit.*, 25). Pour le procédé détaillé de la normalisation, v. HENDRICKS, *Methodology of Narrative Structural Analysis*, in ID., *Essays on Semiolinguistics and Verbal Art* (v. *supra*, n. 8), 175—95. Cf. aussi, pour une description de la *synopsis*, STANZEL, *Theorie des Erzählens* (v. *supra*, n. 4), 39—67.

compte, qu'il existe une grammaire universelle pour tous les systèmes signifiants et que la structure de l'univers du récit (tout au moins l'*histoire*) se laisse décrire selon les principes de cette grammaire universelle.⁸⁶

Tandis que la linguistique fournit des modèles déductifs abstraits à la description du phénomène non linguistique d'*histoire*, l'analyste du *discours* ne peut vraisemblablement recourir à la linguistique que dans le cas où le récit se manifeste par les moyens de la langue, car le *discours* est étroitement lié à la manifestation, et se laisse décrire, par conséquent, à partir des données concrètes de celle-ci. Cela implique que l'examen, parfois minutieux, des phénomènes langagiers eux-mêmes (pour nous en tenir donc à cette seule manifestation) exige des méthodes linguistiques différentes de celles qui sont utilisables dans l'étude des structures abstraites de l'*histoire*. Il est vrai qu'on a cherché, pour classer les phénomènes du *discours* (relatifs à l'activité du narrateur), des analogies entre ceux-ci et des catégories linguistiques : aussi les catégories du verbe ont-elles été empruntées à la grammaire par Todorov et Gérard Genette pour l'examen des modalités du discours narratif.⁸⁷ Mais cette terminologie grammaticale ne pouvant s'appliquer au récit que dans un sens métaphorique,⁸⁸ il vaut mieux admettre que la linguistique peut servir l'analyse du discours moins par des modèles ou des analogies que *directement* par la description grammaticale, ou stylistique, de phénomènes langagiers significatifs pour la narration. Ces descriptions linguistiques, indépendantes en elles-mêmes, des problèmes du récit, constituent alors un point de départ pour le travail proprement dit du narratologue, à savoir l'*interprétation* des phénomènes en question dans un cadre narratologique. C'est précisément cet aspect de la recherche qui distingue la *narratologie du discours*⁸⁹ des autres disciplines étudiant la formulation linguistique du texte, en faisant ressortir l'autonomie de l'analyse narratologique vis-à-vis de la stylistique ou de la rhétorique.

⁸⁶ Pour l'hypothèse de la grammaire universelle, v. entre autres, TODOROV, *Grammaire du Décaméron*, 14—5.

⁸⁷ Cf. *temps, aspects, modes* du récit dans TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 138—9 et *passim*; *temps, modes, voix* dans GENETTE, *Discours du récit*, 75—6 et *passim*; TODOROV, *Poétique* (1973), 49—67.

⁸⁸ Cf. „il ne s'agit là que d'emprunts de termes, qui ne prétendent pas se fonder sur des homologies rigoureuses” (GENETTE, *Discours du récit*, 76).

⁸⁹ Selon GENETTE, „il y aurait [...] place pour deux narratologies”, tant les études de l'*histoire* et du *discours* ont emprunté des voies différentes. Mais GENETTE n'admet finalement le nom de *narratologie* que pour l'étude du *discours*, car, pour lui, „la seule spécificité du narratif réside dans son mode, et non dans son contenu” (GENETTE, *Nouveau discours du récit* [v. *supra*, n. 83], 12).

Pour s'assurer un principe conducteur spécifique, l'analyse immanente du *discours* se sert du concept de *narrateur* permettant de traiter des divers phénomènes discursifs dans un cadre théorique unifié. En supposant, notamment, que le narrateur „n'est en effet rien d'autre qu'un locuteur imaginaire, reconstitué à partir des éléments verbaux qui s'y réfèrent”,⁹⁰ on peut relever dans le texte les marques linguistiques de la narration ou, inversement, on peut les ramener toutes à l'activité du narrateur en tant qu'*instance de médiation* entre l'histoire et le narrataire.⁹¹ Dans cette conception, tout discours narratif est donc lié à un locuteur,⁹² comme l'est le „discours” benvenistien; par conséquent, tout discours narratif peut être décrit, en partie, à l'aide de catégories grammaticales semblables à celles proposées par Benveniste.

L'une de ces catégories pertinentes pour la narration sera certainement celle de la *personne grammaticale*.⁹³ C'est que les formes personnelles du verbe et les pronoms personnels ne manifestent pas simplement la dichotomie traditionnelle: „récit à la première personne” vs „récit à la troisième personne”, mais permettent d'isoler, à l'intérieur d'ensembles plus vastes, des formes différentes de représentation. Ainsi, dans un récit „à la troisième personne”, cachant la présence du narrateur, l'apparition de la „première personne” — en dehors des dialogues ou des monologues des personnages — indique normalement une remarque incidente du narrateur anonyme et signale, en dernière analyse, le caractère médiatisé du récit. La médiation peut devenir même plus

⁹⁰ O. DUCROT—T. TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, 410. À notre avis, cette définition conçue apparemment pour le récit littéraire fictif est tout aussi valable pour le récit non littéraire et non fictif, où le locuteur réel, en tant que *narrateur*, se caractérise également par „les éléments verbaux qui s'y réfèrent”. — Pour une discussion détaillée des instances *auteur concret/auteur abstrait/narrateur*, v. J. LINTVELT, *Essai de typologie narrative. Le „point de vue”*, Paris, Corti, 1981, 15—33.

⁹¹ Pour le problème de la *médiation* en tant que trait distinctif du genre épique, v. entre autres le concept de *Mittelbarkeit* dans STANZEL, *Theorie des Erzählens* (v. *supra*, n. 4), 15—38. — Le problème du *narrataire*, destinataire immanent au texte, est esquissé par GENETTE (*Discours du récit*, 265—7), et traité plus amplement dans G. PRINCE, *Introduction à l'étude du narrataire*, in *Poétique* 14, 1973, 178—96.

⁹² Faisons remarquer cependant que les théoriciens ne sont pas unanimes pour admettre le concept de *narrateur*: K. HÄMBURGER postule pour le récit le concept non anthropomorphe de *fonction narrative* (*Erzählfunktion*). Cf. *Die Logik der Dichtung* (v. *supra*, n. 4.) 111—8. Selon l'hypothèse de STANZEL, les deux concepts relèvent de deux niveaux différents du récit: la *fonction narrative* créant la „réalité fictive” appartient au niveau profond, tandis que le *narrateur* transmettant l'histoire au *narrataire* se trouve à la structure de surface du récit (*op. cit.*, 32).

⁹³ Pour les problèmes linguistiques et pragmatiques de la *personne*, v. entre autres BENVENISTE, *La nature des pronoms* (1956), in *ID.*, *Problèmes de linguistique générale*, 251—7; *ID.*, *De la subjectivité dans le langage* (1958), *ibid.*, 258—66, et *ID.*, *Les relations de temps dans le verbe français*. Cf. aussi JAKOBSON, *Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe* (1957), in *ID.*, *Essais de linguistique générale*, 1, surtout 176—84.

explicite lorsque la relation narrateur-narrataire est marquée par la présence conjointe de la première et de la deuxième personnes. En revanche, si ces deux personnes changent de référent, comme, par exemple, dans les dialogues où elles se réfèrent aux personnages, elles laissent entrevoir le passage d'un niveau discursif à un autre, en introduisant éventuellement d'autres narrateurs dont les récits seront alors emboîtés dans un récit commencé antérieurement.⁹⁴

La sphère du verbe offre encore d'autres indices grammaticaux de première importance pour la description du discours. En effet, l'examen de la catégorie du *temps* — des formes temporelles et aspectuelles du verbe, ainsi que des adverbes temporels — découvre les modalités d'une relation fondamentale, celle entre le *temps de l'histoire* et le *temps du discours*. La confrontation de ces deux temporalités indique que le discours peut maintenir ou, au contraire, brouiller la suite chronologique des événements, ce qui implique à son tour deux attitudes opposées de la part du narrateur, car celui-ci peut, d'un côté, présenter, d'une façon logique et objective, les événements eux-mêmes; d'un autre côté, il peut choisir de renoncer à cette sorte d'objectivité pour montrer comment les événements se reflètent — et se succèdent au fil des associations — dans la conscience d'un personnage. Examinés sous un autre angle, les temps verbaux — comme les personnes du verbe — permettent de caractériser divers types de séquences discursives: par exemple, l'opposition 'ponctuel' vs 'duratif', 'itératif' concourt à la distinction des passages proprement narratifs et des passages descriptifs; l'apparition inattendue d'un 'présent' au milieu de verbes au passé peut marquer un commentaire généralisant du narrateur.⁹⁵

L'analyse du discours aura un intérêt particulier à étudier les *verbes* dits *opérateurs* et les constructions syntaxiques qu'ils commandent, car l'examen des réalisations syntaxiques explicitant le contenu de ces verbes de *parole*, de *pensée* et de *perception* révèle partiellement les rapports du narrateur avec l'histoire qu'il relate et, moins directement, avec le narrataire. Ainsi, le *style*

⁹⁴ Concernant l'opposition *je + tu vs il* et les passages d'un plan de l'énonciation à l'autre, cf. BENVENISTE, *Les relations de temps dans le verbe français*, 242. En effet, cette conception benvenistienne a été introduite dès le début dans l'analyse du discours. Ainsi, pour les interférences des modes *personnel vs a-personnel* (de même que le mode *personnel* déguisé par l'emploi de la 3^e personne), cf. BARTHES, *Introduction à l'analyse structurale des récits*, 20. À propos de l'opposition *représentation vs non-représentation* du narrateur, et les problèmes du *je* en tant que sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé, v. TODOROV, *Poétique* (1968), 114, 118—23. Pour une discussion plus détaillée de ces problèmes, comme de ceux qui concernent les niveaux d'emboîtement des récits, cf. surtout les chapitres *Perspective* et *Voir* dans GENETTE, *Discours du récit*. À propos des divers types de récits „à la première personne”, v. entre autres J. ROUSSET, *Narcisse romancier. Essai sur la première personne dans le roman*, Paris, Corti, 1973.

⁹⁵ Pour les problèmes du *temps* et, surtout, pour les „déformations temporelles” observables dans le discours, cf. TODOROV, *Les catégories du récit littéraire*, 139—41; ID., *Poétique* (1968), 127—9; pour une étude exhaustive et très nuancée, relative à l'ordre, à la durée et à la fréquence de la présentation des événements, v. GENETTE, *Discours du récit*, 77—182. Concernant le *temps de la narration* (= de l'acte narratif) par rapport à celui de l'histoire relatée, v. *ibid.*, 228—38.

indirect — pouvant indiquer une activité psychique du personnage — est avant tout un signe d' „omniscience" laquelle, avec d'autres manifestations (telles les remarques explicatives ou généralisantes), dévoile une attitude possible du narrateur fondée sur des connaissances irréfutables. Cependant, une autre attitude peut également se dessiner à partir de l'examen des mêmes verbes, figurant, cette fois, dans d'autres constructions. C'est que, pour communiquer les pensées d'un personnage, le narrateur se sert éventuellement du *style indirect libre*, voire du *monologue intérieur* à la première personne et au présent (d'où les verbes opérateurs sont déjà absents); or, dans ces cas-là, le narrateur met en valeur le „point de vue" du personnage pour „filtrer" les événements relatés par la conscience subjective de celui-ci. Pour révéler cette subjectivité — se doublant souvent d'un degré d'affectivité plus élevé —, l'analyste peut chercher, en revanche, d'autres indices linguistiques accompagnants, comme la classe des *embrayeurs* orientés sur le personnage, d'une part, et la récurrence de certains *types de propositions* (interrogatives, exclamatives, elliptiques) ou l'emploi d'un *vocabulaire* caractérisant le personnage, de l'autre. (Rappelons, ici encore, la chronologie brisée, mentionnée ci-dessus.)⁹⁶

Tandis que l'examen des phénomènes linguistiques plus ou moins étroitement liés au verbe semble utile avant tout pour la distinction des types de séquences discursives et la détermination des changements de points de vue, les *noms* et les *adjectifs qualificatifs*, de même que les *éléments modalisants* (comme „peut-être"), soumis à une étude sémantique, concourent à établir divers types de commentaires — généralisants, évaluatifs, émotifs, etc. — dont le réseau crée le ton de la narration allant du plus neutre au lyrique, du ton de la complicité à l'ironie du narrateur.⁹⁷

Cette brève esquisse de quelques phénomènes grammaticaux pouvant revêtir une signification particulière dans le cadre de la narration a tâché de montrer certaines possibilités d'application de la linguistique à l'étude du discours narratif. Puisqu'il aurait été difficile de rattacher, de par sa nature, ce type d'analyse à des *écoles* linguistiques — comme ce rattachement était évident pour l'étude de l'histoire — nous avons préféré ordonner la présentation, pour des raisons d'économie, d'après les *phénomènes* linguistiques permettant des considérations narratologiques. Soulignons pourtant que, dès le début,

⁹⁶ Pour les problèmes du *point de vue*, cf., chez TODOROV, les *visions* (concept emprunté à J. POUILLON, *Temps et roman*, Paris, Gallimard, 1946, 69—114), dans *Les catégories du récit littéraire*, 141—3; ID., *Poétique* (1968), 116—23. V. les *focalisations* dans GENETTE, *Discours du récit*, 203—24. En rapport avec ces problèmes, v. les manières de reproduire les paroles ou les pensées des personnages: *ibid.*, 189—203. Cf. aussi M. LIPS, *Le style indirect libre*, Paris, Payot, 1926.

⁹⁷ À propos des types de commentaires (pouvant être considérés comme des signes de l'énonciation par le narrateur), cf. TODOROV, *Poétique* (1968), 114—6. V. plus récemment, LINTVELT, *Essai de typologie narrative. Le „point de vue"* (v. *supra*, n. 90), surtout 61—6.

certain structuralistes français — comme Todorov ou Genette — associent, à divers degrés, la narratologie du discours à la linguistique en empruntant, surtout à Benveniste, des concepts opératoires fondamentaux qu'ils utilisent dans leurs efforts pour généraliser les phénomènes discursifs particuliers et pour en élaborer des typologies partielles.⁹⁸ En effet, la méthode plutôt inductive de l'analyse du discours découvre inévitablement des tendances à l'apparition conjointe de certains phénomènes, ce qui peut aboutir à l'établissement de typologies narratives complexes, reposant sur plusieurs critères de classement.⁹⁹ Quels que soient cependant ces critères, on constate qu'à partir d'indices linguistiques, il se dessine des oppositions fondamentales telles que : *narrateur non représenté* vs *narrateur représenté* dans le monde des personnages ; *omniscience* vs *connaissances limitées* du narrateur ; *perspective du narrateur* vs *perspective du personnage* ; *objectivité* vs *subjectivité* ; ces oppositions, une fois établies, assurent des cadres théoriques pour classer les récits particuliers ou, d'une manière générale, pour systématiser les phénomènes discursifs, lesquels, loin d'être, par ailleurs, des phénomènes purement superficiels, se trouvent en rapport avec des problèmes plus abstraits de la composition. Or, traitant de multiples questions de ce genre, les travaux théoriques de Genette et de Todorov ont largement contribué à l'élaboration d'une narratologie immanente du discours.

X.

Notre article sur les rapports entre linguistique et narratologie s'interrompt plutôt qu'il ne se termine : la narratologie, cherchant des voies nouvelles après son premier essor structuraliste en France, continue à s'inspirer des méthodes linguistiques. Toutefois, depuis au moins une quinzaine d'années, il semble que les limites entre les différentes disciplines s'effacent de plus en plus et que la narratologie elle-même devienne un domaine interdisciplinaire, s'appuyant sur la sémiotique, la grammaire textuelle, la théorie des actes de langage, ou même la logique et les mathématiques. Mais si la narratologie — les diverses grammaires de l'*histoire* et les recherches sur le *discours* — a pu se constituer en une discipline autonome dans les années soixante, c'est parce qu'elle a su intégrer et modifier selon ses besoins les principes et les méthodes des écoles linguistiques les plus prestigieuses. En un sens, la narratologie a même dépassé la science qui

⁹⁸ Cf. notamment le classement des *visions* (TODOROV), et celui des *focalisations* (GENETTE) mentionnés à la note 96. Pour les types de *narrateurs* en rapport avec les niveaux de récits emboîtés, v. GENETTE, *Discours du récit*, 238—61.

⁹⁹ Plus récemment, cf. entre autres, STANZEL, *op. cit.*, surtout 239—99 ; LINTVELT, *op. cit.*

lui servait de modèle: la linguistique était centrée essentiellement autour de l'examen de la *phrase* à une époque où la future narratologie se mettait à élaborer la théorie d'un *type de discours* qu'est le récit. Ainsi la narratologie, tout en offrant une approche possible — et non exclusive — des problèmes du récit, peut-elle „jeter une lumière nouvelle sur les propriétés du langage lui-même”.¹⁰⁰

Bibliographie*

I. Linguistique

- BENVENISTE, É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- CHOMSKY, N., *Aspects de la théorie syntaxique* [1965], Paris, Seuil, 1971 (trad. de l'anglais par J.-C. MILNER).
- HARRIS, Z. S., *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, D. Reidel, 1970.
- HJELMSLEV, L., *Prolégomènes à une théorie du langage* [1943], Paris, Éd. de Minuit, 1968—71 (trad. du danois par U. CANGER).
- JAKOBSON, R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Éd. de Minuit, I: 1963 (trad. par N. RUWET), II: 1973 (traducteurs divers).
- MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1960.
- SAUSSURE, F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1978 (édition critique préparée par Tullio de Mauro).
- TESNIÈRE, L., *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.

II. Analyse du récit

- BARTHES, R., *Introduction à l'analyse structurale des récits*, in *Communications* 8, „L'analyse structurale du récit”, 1966, 1—27.
- CHABROL, C. (éd.), *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973.
- GENETTE, G., *Frontières du récit*, in *Communications* 8, 1966, 152 — 63.

¹⁰⁰ TODOROV, *Langage et littérature* (1966), in ID., *Poétique de la prose*, 33.

* Dans cette bibliographie sélective, nous énumérons les ouvrages que nous considérons comme fondamentaux pour les aspects linguistiques de l'analyse structurale du récit. Pour le reste des ouvrages cités, voir les références contenues dans les notes. — Renvoyons ici à deux riches bibliographies commentées: *Choix bibliographique*, in *Communications* 8, 1966, 64—8, et, surtout, M. MATHJEU, *Analyse du récit*, in *Poétique* 30, 1977, 226—59.

- GENETTE, G., *Discours du récit*, in ID., *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, 65—282.
- GREIMAS, A. J., *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.
- GREIMAS, A. J., *Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique*, in *Communications* 8, 1966, 28—59.
- GREIMAS, A. J., *Du sens*, Paris, Seuil, 1970.
- GREIMAS, A. J., *Les actants, les acteurs et les figures* [1973], in CHABROL, C. (éd.), *op. cit.*, 161—76.
- GREIMAS, A. J.—COURTÉS, J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.
- LÉVI-STRAUSS, C., *L'analyse morphologique des contes russes*, in *International Journal of Slavic Linguistics and Poetics* 3, 1960, 122—49.
- PROPP, V., *Morphologie du conte* [1928], Paris, Seuil, coll. „Points”, 1970 (trad. du russe par M. DERRIDA).
- PROPP, V., *Les transformations des contes merveilleux* [1928], in TODOROV, T. (éd.), *Théorie de la littérature*, Paris, Seuil, 1965, 234—62 (trad. du russe par T. TODOROV); repris dans PROPP, *Morphologie du conte*, 171—200.
- TODOROV, T., *Les catégories du récit littéraire*, in *Communications* 8, 1966, 125—51.
- TODOROV, T., *Poétique*, in DUCROT, O.—TODOROV, T. et al., *Qu'est-ce que le structuralisme?*, Paris, Seuil, 1968, 97—166; version remaniée: *Poétique*, Paris, Seuil, coll. „Points”, 1973.
- TODOROV, T., *Grammaire du Décaméron*, The Hague—Paris, Mouton, 1969.
- TODOROV, T., *Poétique de la prose*, Paris, Seuil, 1971.
- TODOROV, T. (éd.), *Théorie de la littérature. Textes des Formalistes russes réunis, présentés et traduits par T. TODOROV*, Paris, Seuil, 1965.

Table des matières

<i>Sándor Kiss</i> : Le traitement des fonctions de la phrase simple dans la linguistique française entre 1950 et 1965	5
<i>Franciska Skutta</i> : Aspects linguistiques de l'analyse du récit	71

Titres parus:

Series Litteraria:

1. T. *Gorilovics*: Recherches sur les origines et les sources de la pensée de Roger Martin du Gard (1962)
2. P. *Lakits*: La Châtelaine de Vergi et l'évolution de la nouvelle courtoise (1966)
3. T. *Kardos*: Studi e ricerche umanistiche italo-ungheresi (1967)
4. P. *Egri*: Survie et réinterprétation de la forme proustienne: Proust—Déry—Semprun (1969)
5. A. *Szabó*: L'accueil critique de Paul Valéry en Hongrie (1978)
6. T. *Gorilovics*: La Légende de Victor Hugo de Paul Lafargue (1979)
7. K. *Halász*: Structures narratives chez Chrétien de Troyes (1980)
8. F. *Skutta*: Aspects de la narration dans les romans de Marguerite Duras (1981)
9. Roger Martin du Gard (1983)
10. Jean-Richard Bloch (1984)
11. Analyses de romans (1985)
12. Figures et images de la condition humaine dans la littérature française du dix-neuvième siècle (1986)

Series Linguistica:

1. L. *Gáldi*: Esquisse d'une histoire de la versification roumaine (1964)
2. S. *Kiss*: Les transformations de la structure syllabique en latin tardif (1972)
3. Études contrastives sur le français et le hongrois (1974)
4. S. *Kiss*: Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif (1982)